

REPUBLIQUE GABONAISE

PRIMATURE

**MINISTERE DE LA PLANIFICATION, DU DEVELOPPEMENT
ET DE L'ECONOMIE**

TABLEAU DE BORD DE L'ECONOMIE

**SITUATION 1989
PERSPECTIVES 1990**

TABLEAU DE BORD DE L'ECONOMIE

SITUATION 1989
PERSPECTIVES 1990



SOMMAIRE

INTRODUCTION	
Contexte international	7
Situation nationale	7
PREMIÈRE PARTIE : ACTIVITÉ	
Tableau synthétique	10
1 LES QUATRE GRANDS PRODUITS	13
1.1. Le pétrole	13
1.1.1. La situation internationale	13
1.1.2. La production gabonaise	14
1.1.3. Le prix du pétrole gabonais	14
1.1.4. Les exportations de pétrole gabonais	15
1.1.5. Le forage et la recherche pétrolière	16
1.1.6. Le raffinage	16
1.2. Les mines	19
1.2.1. L'uranium	19
1.2.2. Le manganèse	20
1.2.3. L'or	21
1.2.4. Les premiers résultats de l'inventaire minier	22
1.3. Bois et forêt	23
1.3.1. Exploitation forestière	23
1.3.2. Les activités de reboisement	24
1.3.3. L'industrie du bois	25
2. LES AUTRES ACTIVITES	26
2.1. L'agriculture, l'élevage, la pêche	26
2.1.1. L'agriculture	26
2.1.2. L'élevage bovin	30
2.1.3. La pêche	30
2.2. Les industries	31
2.2.1. Les industries alimentaires, de boissons, et de cigarettes	32
2.2.2. L'industrie de transformation des métaux	39
2.2.3. L'industrie chimique	41
2.2.4. L'extraction et la fabrication des matériaux de construction	43
2.2.5. L'industrie textile	45
2.3. Le bâtiment et les travaux publics	47
2.4. Les activités tertiaires	47
2.4.1. Le commerce	47
2.4.2. Les activités de transport	50
2.4.3. L'hôtellerie – la restauration – le tourisme	58
2.4.4. L'électricité et l'eau	59
2.4.5. Imprimerie, édition et publicité, distribution des livres et des journaux	61
2.4.6. Les institutions financières	62
2.4.7. Les Postes et Télécommunications	66
2.4.8. Les autres services	67
3. LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	68
4. LE SECTEUR INFORMEL	71
4.1. La définition du concept	71
4.2. Le secteur informel au Gabon	72
DEUXIEME PARTIE : GRANDEURS MACRO-ÉCONOMIQUES	
1. LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT	77
1.1. Évolution du produit intérieur brut	78
1.2. Les emplois du P.I.B	79
1.2.1. La consommation finale	79
1.2.2. L'investissement	79
1.2.3. Le solde des biens et services non facteurs	79
1.3. Évolution de l'activité par agent économique	80
1.3.1. La situation des entreprises	80

1.3.2.	La situation des menages	81
1.3.3.	La situation des administrations	82
2.	LE BUDGET DE L'ETAT	84
2.1.	L'équilibre budgétaire	84
2.2.	L'exécution du budget 1989	84
2.2.1.	L'évolution des recettes	85
2.2.2.	L'évolution des dépenses	87
3.	LA MONNAIE ET LE CRÉDIT	90
3.1.	Les ressources du système monétaire	91
3.1.1.	La masse monétaire	91
3.1.2.	Les ressources extra-monétaires	91
3.2.	Les contreparties de la masse monétaire	92
3.2.1.	Les avoirs extérieurs nets	92
3.2.2.	Les crédits à l'économie	92
3.2.3.	Le crédit à l'Etat	93
3.3.	La politique monétaire	93
3.3.1.	Les objectifs de la politique monétaire en 1989	93
3.3.2.	Les instruments de politique monétaire en 1989	93
3.4.	Le financement de l'économie	95
3.4.1.	Les crédits à court terme	96
3.4.2.	Les crédits à long et moyen terme	96
4.	LA BALANCE DES PAIEMENTS	97
4.1.	La balance commerciale	97
4.2.	La balance des biens et services	99
4.3.	La balance courante	100
4.4.	Les mouvements de capitaux	100
4.5.	Le solde global	100
5.	EMPLOI, SALAIRES, PRIX	101
5.1.	L'emploi	101
5.1.1.	Le secteur public	101
5.1.2.	Le secteur privé	101
5.2.	Les salaires	102
5.2.1.	Le secteur public	102
5.2.2.	Le secteur privé	102
5.3.	Les prix	102
5.3.1.	L'indice des 125 articles	103
5.3.2.	L'indice des 155 articles	103
TROISIÈME PARTIE : PERSPECTIVES		107
1.	LA CONJONCTURE INTERNATIONALE EN 1990	107
1.1.	Situation globale de l'économie mondiale	107
1.2.	Le contexte national	108
1.2.1.	Les grands produits d'exportation	108
1.2.2.	Le programme de redressement économique et financier	109
2.	LE BUDGET PRÉVISIONNEL 1990	110
2.1.	Les contraintes pour le budget 1990	110
2.2.	Les arbitrages budgétaires	110
3.	L'ÉCONOMIE GABONAISE EN 1990	112
3.1.	Les hypothèses	112
3.2.	Équilibre des biens et services	112
ANNEXES		115

INTRODUCTION

"Les pays industrialisés doivent renforcer leur collaboration dans les domaines des politiques macroéconomiques et structurelles, des taux de change et de la politique concernant les marchés des capitaux, afin de regagner une certaine influence sur le comportement des marchés des changes et des capitaux et de favoriser une croissance non inflationniste à long terme". Telle est la conclusion d'une réflexion menée par la Commission trilatérale - Europe occidentale, Amérique du nord, Japon -

En ce qui concerne les pays en développement, dont les revenus réels par habitant ont considérablement diminué au cours de la dernière décennie, l'objectif des institutions internationales, avec qui ils ont passé des accords, est de remédier à ce recul des revenus et de recréer les conditions d'une croissance durable. Ainsi pour atteindre cet objectif le Fonds monétaire international propose trois orientations :

- encourager l'adoption et la mise en œuvre de bonnes politiques économiques ;
- jouer un rôle positif dans la stratégie de coopération en matière de dette extérieure et notamment par le soutien au titre d'opérations de réduction de la dette et du service de la dette ;
- enfin fournir un appui financier sous différentes formes, en vue de promouvoir les réformes économiques, notamment la transformation structurelle des économies de façon à les rendre plus productives à long terme.

Contexte international

La forte croissance des économies des pays industrialisés enregistrée en 1988 (+ 4,5%) s'est poursuivie, bien qu'à un rythme moins élevé, en 1989 (+ 3,5%). Ces bons résultats en matière de croissance ont été en général, un phénomène commun à l'ensemble des régions et ont pris appui notamment sur une remarquable performance de l'investissement des entreprises. L'emploi a également progressé de manière soutenue, et les taux de chômage, bien qu'encore élevés dans certaines parties de l'Europe, ont baissé dans la plupart des pays industrialisés.

Les traits et préoccupations dominants de l'année 1989 sont

- le ralentissement de la croissance accompagné en début 1989 d'une accélération des prix à la consommation dans un certain nombre de pays. La forte augmentation des prix du pétrole, des métaux, des denrées alimentaires ainsi que le niveau élevé de l'utilisation des capacités de production en sont les causes principales ;
- la persistance des déséquilibres des soldes extérieurs courants des principaux pays industrialisés, (excédents du Japon, de la République Fédérale d'Allemagne et déficits notamment des Etats - Unis d'Amérique).

Les progrès dans la libéralisation du commerce international sur une base multilatérale ont été décevants. En revanche, des avancées ont été significatives dans le domaine de la libéralisation des échanges au niveau régional (par exemple le renforcement de l'intégration européenne, l'accord commercial entre les Etats - Unis et le Canada).

Situation nationale

De prime abord, l'année 1989 semble se caractériser par une reprise de la croissance économique, après plusieurs années de dépression. Le P.i.b. s'oriente en effet à la hausse (+ 13%), pour la première fois depuis 1985.

La vigueur apparente de cette reprise doit cependant faire l'objet d'une appréciation nuancée. La croissance observée est essentiellement liée aux résultats de l'activité pétrolière, résultant à la fois d'une forte augmentation de la production en volume, d'une meilleure valorisation sur le marché international et d'une croissance soutenue des investissements pétroliers. Globalement, la valeur ajoutée du secteur progresse de plus de 75%, tandis que cette performance trouve également sa traduction au niveau des exportations qui favorisent une nette amélioration du solde commercial.

Par contre, dans l'ensemble, le reste de l'économie demeure fragilisé par plusieurs années de crise et confronté à une demande peu dynamique. Pour de nombreux secteurs d'activité, le contexte économique reste difficile au point de prolonger cette année encore la contraction de la valeur ajoutée. Il en découle notamment une situation préoccupante en matière d'emploi et un développement des activités dites informelles.

La situation en 1989 est donc à la fois marquée par l'amélioration certaine de l'activité pétrolière et par le maintien des contraintes financières qui limitent la demande intérieure. L'effort de redressement financier et la politique d'ajustement structurel sont poursuivis afin de recréer les conditions d'une croissance durable.

Au niveau monétaire, la dégradation des avoirs extérieurs nets reflétant l'augmentation des engagements extérieurs, jointe au relèvement des taux d'intérêt en Europe, a conduit à un relèvement du taux d'escompte de la B.e.a.c. ainsi qu'au maintien d'un strict encadrement du crédit.

La forte augmentation de l'excédent commercial due à la hausse des exportations pétrolières a permis une nette amélioration de la balance des biens et services et de la balance courante qui, bien que toujours négatives, se rapprochent fortement de l'équilibre.

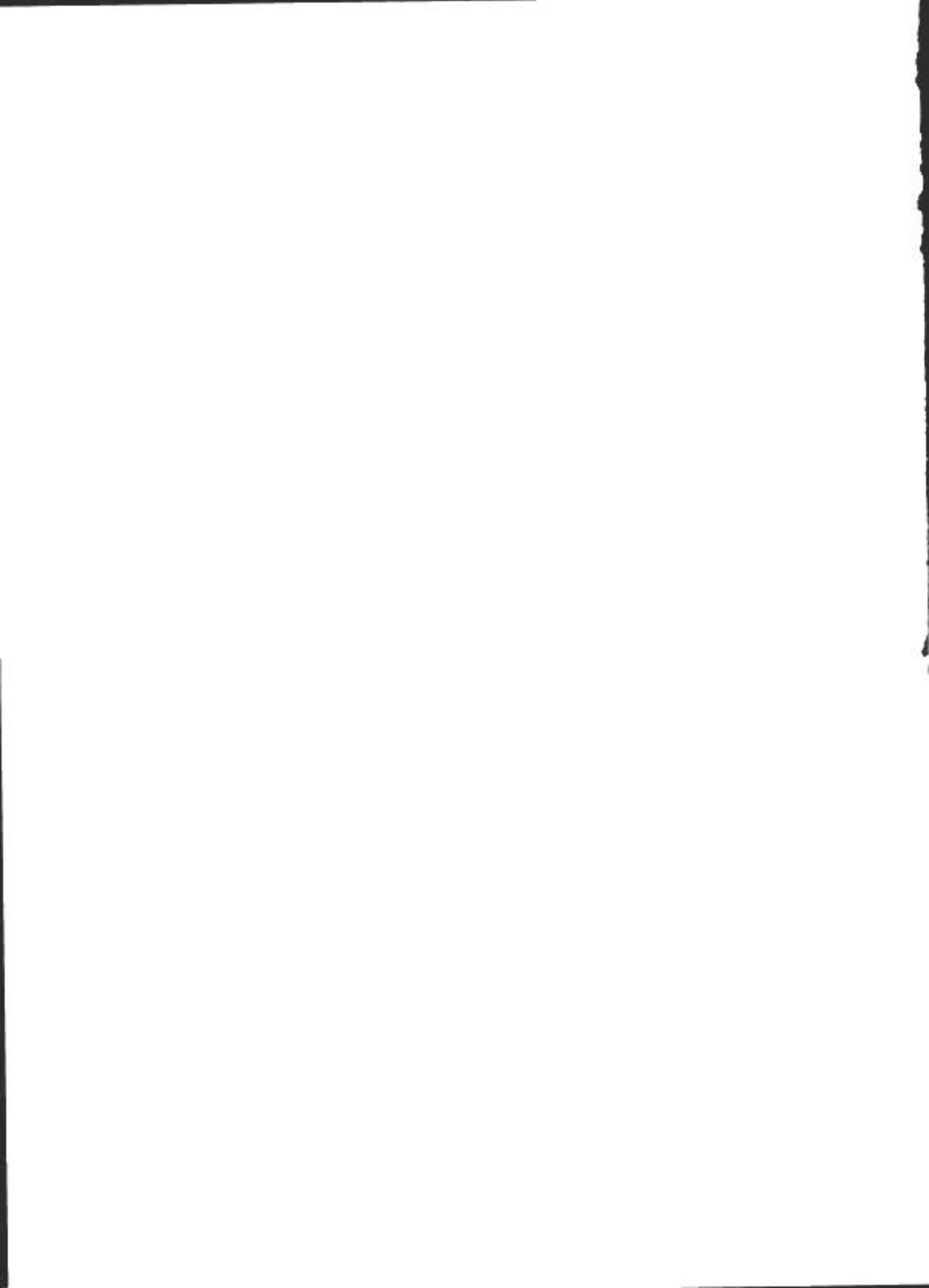
ACTIVITE

EVOLUTION DE L'ECONOMIE GABONAISE EN 1989

<p>QUATRES GRANDS PRODUITS : Evolution influencée par la conjoncture internationale</p>	<p>Pétrole :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Net accroissement de la production (+ 34%) du fait de la mise en exploitation de Rabi. ● Légère remontée des prix après la dégradation du second semestre de 1988 <p>Manganèse :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Tendance à la croissance de la production; ● Forte révalorisation des prix et augmentation du chiffre d'affaires. <p>Uranium :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Baisse de la production (- 6%); ● Dégradation du chiffre d'affaires (- 4%) et de la valeur ajoutée (- 5%). <p>Bois :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Amélioration de la situation après des années de marasme; ● Diminution de la production pour résorber les stocks, par contre augmentation de la valeur des exportations; ● Poursuite des opérations de reboisement : expérimentation, recherche, entretien.
<p>AGRICULTURE ELEVAGE, PECHE : Une des priorités de l'après pétrole</p>	<p>Agriculture :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Chute des prix du cacao et du café aux niveaux les plus bas, et régression de la production paysannale compensée par la montée en production des blocs agro-industriels; ● Montée en production du palmier à huile; ● Poursuite des plantations d'hévéas et lancement d'opérations villageoises; ● Etudes préalables au lancement d'opérations zonales intégrées. <p>Elevage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Poursuite de la croissance du troupeau des ranchs; ● Privatisation du projet national porcin. <p>Pêche :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Prédominance de la pêche artisanale; ● Situation difficile pour la pêche industrielle; ● Démarrage des opérations de pisciculture et d'aquaculture.

*Les signes * ou ** non légendés dans les tableaux indiquent qu'il s'agit d'estimations ou de prévisions.*

<p>INDUSTRIES : Contraction du marché intérieur, concurrence des produits importés, et fermeture de débouchés extérieurs</p>	<p>Alimentation, boissons, tabac :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Baisse générale d'activité dans les différentes branches; ● Augmentation des taxes sur les tabacs favorisant les importations illégales; ● Diminution de la consommation de tabac, d'où baisse de la production de cigarettes (- 11,7%) et fléchissement du chiffre d'affaires. <p>Transformation des métaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Amélioration de la situation grâce à la reprise des activités minières, forestières et pétrolières; ● Reprise de la quasi-totalité des productions après la baisse de 1988. <p>Chimie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Diversification dans la gamme des produits offerts; ● Activité et chiffre d'affaires en baisse; ● Rétrécissement des marchés extérieurs, avec la fermeture de débouchés du marché U.d.e.a.c <p>Matériaux de construction :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Baisse continue de la consommation de ciment; ● Chute du chiffre d'affaires de 9%. <p>Textiles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Enlisement dans la crise; ● Rachat de So.te.ga. par des capitaux nationaux et diversification de ses activités.
<p>BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS : Activité liée aux investissements publics et au logement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Dégradation continue de l'activité; ● Vive concurrence du secteur informel et des entreprises étrangères sur un marché rétréci.
<p>ACTIVITES TERTIAIRES</p>	<p>Commerce :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Montée continue du secteur informel; ● Asphyxie de l'activité commerciale structurée dont le chiffre d'affaires ne cesse de baisser. <p>Transport :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Faiblesse du réseau routier; lancement d'un programme prioritaire de remise en état et d'entretien; ● Achevement de la voie nationale pour l'exportation du manganèse. <p>Energie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Baisse de la production et de la consommation d'électricité et d'eau; ● Tarifs d'eau et d'électricité inchangés depuis plusieurs années. <p>Hotellerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Forte baisse de la demande; ● Diminution du coefficient de remplissage des hôtels. <p>Imprimerie, édition et distribution des journaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Activité morose.



1. LES QUATRE GRANDS PRODUITS

L'économie gabonaise peut être schématiquement divisée en deux grandes catégories d'activité :

- les activités fondées sur l'exploitation et éventuellement la transformation de ressources naturelles du pays, et dont les productions, compétitives sur le marché international, sont essentiellement tournées vers l'exportation dans les pays industrialisés ;
- l'ensemble des autres activités, dont les produits généralement peu compétitifs (sauf certains produits agricoles) sont écoulés en quasi totalité sur le marché intérieur ou sur des marchés africains protégés (notamment les pays de l'U.d.é.a.c.).

La première catégorie d'activités, objet du présent chapitre, occupe un poids très important dans l'économie (49,6% de la valeur ajoutée marchande en 1989). Ce sont les grands produits d'exportation :

- en premier lieu, le pétrole, qui assure à lui seul 71% des exportations, et dont la valeur ajoutée représente 42% de la valeur ajoutée de l'ensemble des entreprises et 84% de celle des 4 grands produits ;
- en second lieu, les produits miniers, principalement l'uranium et le manganèse, en totalité exportés, et représentant 13% des exportations et 4,5% de la valeur ajoutée marchande ;
- enfin, le bois, autrefois la principale ressource du pays, et qui contribue encore à travers la filière "bois" pour une part importante aux exportations (11,4%) et à la valeur ajoutée marchande (3,6%) du pays.

1.1. LE PETROLE

Le secteur pétrolier comprend trois activités différentes :

- l'exploitation du pétrole, qui constitue de loin l'activité la plus importante, dont la production, le pétrole brut, est exportée en quasi - totalité, le reste (environ 5%) étant transformé par la raffinerie locale ;
- le raffinage du pétrole, dont la production est destinée essentiellement à la satisfaction du marché intérieur en produits pétroliers ; sa valeur ajoutée ne représente que 6,4% de l'ensemble du secteur pétrolier ;
- les activités de recherche et de développement, dont la production est directement liée à la recherche et à la prospection ainsi qu'aux investissements des compagnies pétrolières ; ils contribuent pour 11,5% à la valeur ajoutée du secteur pétrolier.

1.1.1. LA SITUATION INTERNATIONALE

Le marché pétrolier s'est légèrement redressé en 1989 par rapport à 1988 du fait de l'accroissement de la demande qui a permis de résorber les excédents de production

a. La production mondiale de pétrole

La production mondiale de pétrole brut qui s'élevait à 50,8 millions de barils par jour en 1988 se situe en moyenne à 52,3 millions de barils par jour en 1989, soit une augmentation de 3%.

La production moyenne de l'O.p.e.p. en 1989 est de 21,5 millions de barils - jour, en dépassement par rapport aux plafonds fixés.

En raison de la demande globale de plus en plus importante, de la baisse de la production de l'U.r.s.s. due à des difficultés d'exploitation, et de la stagnation de l'offre des

Etats-Unis et de la Mer du nord, l'O.p.e.p. avec l'importance de ses réserves, devrait accroître sa part de marché dans les années à venir.

b. La consommation mondiale

Elle se situe en 1989 à 50,9 millions de barils-jour contre 49,7 en 1988, soit un accroissement de 2,5%. Cet accroissement s'explique essentiellement par la poursuite de la croissance économique.

c. L'équilibre du marché

On observe en 1989 un excédent de la production sur la consommation mais il est résorbé grâce à la reconstitution des stocks dans les pays industrialisés.

d. Les prix du brut

Les ruptures d'approvisionnement en provenance de la Mer du nord, au premier semestre 1989, auxquelles s'ajoute la reprise de la demande mondiale, maintiennent à la hausse le niveau des prix par rapport à 1988. Ainsi les cours du pétrole brut (Brent) se situent en 1989 en moyenne à près de 18 \$ le baril, contre 15 \$ en 1988, se rapprochant des prix de référence O.p.e.p.

1.1.2. LA PRODUCTION GABONAISE

La production nationale de pétrole brut atteint 10,4 millions de tonnes en 1989 contre 7,9 millions de tonnes en 1988, soit une augmentation de 30,4%. Cet accroissement est la conséquence de la mise en production, en janvier 1989, du gisement de Rabi.

Quatre compagnies agissent en tant qu'opérateurs. Il s'agit d'Elf Gabon, Shell Gabon, Amoco et British Gaz. La production se répartit entre ces opérateurs de la manière suivante, en milliers de tonnes :

Opérateurs	Pétrole	1986	1987	1988	1989 *
Elf-Gabon	Mandji	6 248	5 867	5 475	5 226
Shell-Gabon	Gamba	637	629	593	538
Shell-Gabon	Lucina	614	519	424	385
Shell-Gabon	Rabi				3 037
Amoco	Oguendjo	796	672	842	645
British gaz	Obando		76	634	558
Brut total produit au Gabon		8 295	7 763	7 968	10 389

1.1.3. LE PRIX DU PETROLE GABONAIS

a. Prix officiel

Ce prix est fixé par les Etats membres de l'O.p.e.p. lors de leurs assemblées ordinaires ou extraordinaires. Il est déterminé en fonction des objectifs que se fixent les membres en matière de prix et est calculé en fonction de la spécificité du brut par rapport à une corbeille de bruts définie préalablement. Le Prix officiel moyen est actuellement de 18 \$ le baril.

Le prix officiel des différents bruts gabonais est donné par le tableau ci - dessous.

Moyennes annuelles (\$/baril)	Mandji	Oguendjo	Gamba	Lucina
1988	17,32	17,50	17,42	17,77
1989 *	17,32	17,50	17,42	17,77

\$/baril : dollar Us par baril

b. Les prix spots

Ces prix sont ceux du marché international, issus de la confrontation de l'offre et de la demande de pétrole brut, sur les principaux marchés libres d'Europe, d'Amérique et d'Asie.

Après la dégradation, au cours du second semestre 1988, les prix se redressent en 1989, pour se rapprocher des prix officiels.

Le tableau ci - dessous donne les moyennes mensuelles des cotations du brut Mandji au cours de ces trois dernières années.

\$/baril	1987	1988	1989
Janvier	17,33	14,60	15,40
Février	16,06	13,40	15,25
Mars	16,63	12,80	16,95
Avril	17,28	14,59	18,60
Mai	17,34	14,21	17,05
Juin	17,49	13,37	16,00
Juillet	18,04	13,23	15,85
Août	18,09	12,64	14,85
Septembre	17,19	11,24	16,00
Octobre	17,40	10,58	16,89
Novembre	16,23	11,39	nd
Décembre	14,87	13,65	nd

Source : Direction générale des hydrocarbures

1.1.4. LES EXPORTATIONS DE PETROLE GABONAIS

Le volume des exportations de pétrole brut augmente, du fait de l'accroissement de la production, consécutif à la mise en exploitation du gisement de Rabi.

Exportations en milliers de tonnes	1985	1986	1987	1988	1989
Pétrole brut	7 887	7 500	7 489	7 364	9 648

1.1.5. LE FORAGE ET LA RECHERCHE PETROLIERE

Les entreprises opérant dans ce secteur sont dans l'ensemble des filiales de groupes internationaux européens et américains.

On distingue les sociétés de forage et les sociétés prestataires de service.

Les activités de ces sociétés dépendent des programmes d'investissements des compagnies pétrolières qui ont légèrement augmenté en 1989. On prévoit en 1990, dans ce secteur, un accroissement d'activité résultant des efforts de recherche pétrolière

a. Les sociétés de forage

Les contrats qui étaient dans le passé conclus pour de longues durées, sont maintenant négociés pour de très courtes périodes. Des appareils demeurent en attente d'activité.

Les activités de forage se présentent de la manière suivante en 1989.

Sedco Forex

Deux appareils sont en activité contre un en 1988. Dix puits ont été forés pour le compte de Shell Gabon.

Deutag

Deux appareils sont en activité contre un l'année précédente. Cette société travaille pour Shell Gabon.

Forasol

Elle opère pour le compte d'Elf Gabon. On note une baisse d'activité. Un seul appareil est en activité contre deux en 1988.

Cosifor

Elle travaille pour Elf Gabon. Un appareil est en activité en 1989.

b. Les sociétés prestataires de service

Ces sociétés interviennent lors des différentes phases qui suivent le forage proprement dit.

Schlumberger

Elle effectue des tests de production et des mesures électriques sur les installations de forage. La baisse d'activité en 1989 par rapport à l'année précédente, résulte de l'absence de découvertes d'huiles. En effet, la prospection réalisée par les nouvelles sociétés n'a pas donné les résultats escomptés.

Flopétrol

Cette société est spécialisée dans les domaines suivants : essais de production, mesures de pression, gestion de la production et reconditionnement des puits, location des outils de forage. En 1989, l'activité est en baisse en raison du manque de découvertes d'huile.

Halliburton

La société réalise des travaux de cimentation et stimulation. Elle traite des puits de développement et d'exploration. Trente cinq puits ont été traités en 1989.

1.1.6. LE RAFFINAGE

Après le rachat des installations de la Compagnie Elf Gabon de raffinage (Coger) intervenu en 1984, le secteur ne compte plus qu'une raffinerie, celle de la Société gabonaise de raffinage (So.ga.ra). Cette dernière a une capacité de production de 850.000 tonnes par an, supérieure à la demande locale estimée à 400.000 tonnes par an.

Suite à la fermeture de ses débouchés extérieurs, la So.ga.ra., pour maintenir le niveau de ses activités, procède depuis 1986 à des travaux de façonnage pour le compte des compagnies étrangères

	1986	1987	1988	1989 *
Pétrole brut traité en milliers de tonnes	550	659	605	741
– brut traité pour les tiers	35	213	252	345
– brut traité compte propre	515	446	353	396
Chiffre d'affaires en milliards de f cfa	46,7	33,2	31,3	33,9
Valeur ajoutée en milliards de f cfa	11,7	7,8	9,2	8,4

Source : So.ga.ra.

Le volume du pétrole brut traité augmente de 22,5% en 1989. Deux facteurs expliquent cette forte hausse :

- l'accroissement du volume de pétrole brut traité pour tiers, lequel représente 46,5% du brut total traité ;
- la progression du marché local, 12,2%.

Le chiffre d'affaires croît de 8,3%. Cette augmentation est liée à l'accroissement des quantités vendues et à la révision des prix des produits pétroliers. La valeur ajoutée par contre diminue de 8,7%.

a. Les Prix

Les prix de vente départ usine ont évolué comme indiqué ci - après.

Prix de vente moyen départ usine	Dates de révision		
	Avril 1986	Janvier 1988	Janvier 1989
Super en f cfa par hectolitre	6 505	7 528,5	8 293,3
Gasoil en f cfa par hectolitre	6 505	7 528,5	8 293,3
Essence en f cfa par hectolitre	6 505	7 528,5	8 293,3
Kérosène en f cfa par hectolitre	10 586	8 000	5 600
Pétrole lampant en f cfa par hectolitre	6 505	7 528,5	8 293,3
Bitume en f cfa par tonne	57 750	57 750	29 400
Fuel 380 en f cfa par tonne	59 624	53 662	36 000
Butane en f cfa par tonne	99 000	99 000	99 000

Source : So.ga.ra

La dernière révision des prix intervenue en janvier 1989, a relevé de nouveau les prix du super, gasoil, essence et pétrole lampant ; par contre elle a diminué les prix du kérosène, du bitume et du fuel.

b. La distribution

Elle est effectuée par les sociétés Mobil, Total, B.p., et Pizo Shell pour le compte desquelles la Société gabonaise d'entreposage des produits pétroliers (S.g.e.p.p.), assure le stockage des produits pétroliers à partir de ses deux dépôts d'Owendo et de Moanda et de sa station du port Môle

c. La consommation

Le tableau qui suit retrace l'évolution de la consommation locale en produits de la raffinerie

Consommation locale en tonnes	1986	1987	1988	1989 *
Gasoil	210 404	157 885	171 272	167 133
Kérosène et pétrole lampant	88 024	77 690	70 823	94 334
Super	56 575	51 689	43 750	39 730
Essence	6 490	5 905	4 325	3 488
Fuel	42 910	35 966	28 840	19 300
Bitume	5 841	1 765	1 050	2 038
Butane	6 140	7 603	9 655	10 589
Total marché intérieur	416 384	338 503	329 715	337 108

Source : So.ga.ra

d. Les exportations

Elles ne sont plus significatives depuis la fermeture du marché de l'Udeac. Elles concernent surtout le fuel pour le ravitaillement des bateaux.

Produits exportés	1986	1987	1988	1989 *
Fuel 380 soutes en tonnes métriques	44 999	43 747	19 955	120 200
Fuel 380 export en tonnes métriques	87 292	82 883	65 428	

Source : So.ga.ra.

e. Les investissements

Les investissements en 1989 sont en progression de 137,6% par rapport à l'année antérieure et concernent les travaux de modernisation de l'usine (programme de conduite centralisée).

en millions de f cfa	1986	1987	1988	1989 *
Investissements	1 591	1 216	968	2 300

Source : So.ga.ra.

1.2. LES MINES

L'exploitation minière se limite actuellement à :

- l'extraction industrielle du minerai d'uranium de Mounana et du minerai de manganèse de Moanda ;
- et l'extraction artisanale de l'or dans les provinces de la N'gounié, de l'Ogooué-Lolo, de l'Ogooué-Ivindo et du Moyen-Ogooué.

Cependant un effort considérable de prospection est réalisé avec l'inventaire minier, dans le but de diversifier la production et d'accroître la rentabilité du chemin de fer.

1.2.1. L'URANIUM

En raison de l'état déprime du marché mondial depuis une dizaine d'années, la Compagnie des mines d'uranium de Franceville (Co.m.u.f.) ne travaille plus à sa pleine capacité de production.

La baisse de la production (-6%) observée en 1989 est due à la résorption de ses stocks de l'année précédente. le niveau des ventes restant inchangé à 900 tonnes.

en tonnes	1986	1987	1988	1989 *
Production	900	794	929	870
Exportations	857	857	902	900

Depuis 1985, les exportations d'uranium se sont contractées autour de 880 tonnes en moyenne et ceci pour trois raisons :

- l'existence de stocks très importants chez les clients électriciens nucléaires des pays à économie de marché qui, se résorbant lentement, pèsent sur le marché ;
- la situation de l'offre caractérisée par des surcapacités de production dues aux développements nouveaux intervenus au Canada et en Australie et à la mise en production de gisements à caractéristiques technico-économiques plus favorables ;
- l'entrée de nouveaux producteurs sur le marché (Chine, Urss et les autres pays de l'Europe de l'est).

Commercialisation, résultats et investissements

	1985	1986	1987	1988	1989
f cfa par kilogramme d'uranium	31 000	29 720	27 995	24 490	23 431
Chiffres d'affaires en millions de f cfa	27 038	25 319	23 992	22 030	21 088
Valeur ajoutée en millions de f cfa	16 589	15 000	14 284	11 754	11 136
Investissements en millions de f cfa	5 059	5 350	1 704	2 146	2 777

Depuis 1985, le prix de l'uranium n'a pas cessé de baisser. Il en résulte en 1989, une baisse tant du chiffre d'affaires (4%) que de la valeur ajoutée (5%), malgré le maintien des ventes en volume.

L'accroissement des investissements observé en 1989 est lié au renouvellement de l'outil de production, au développement d'un nouveau gisement (Okelobondo) et à la recherche.

1.2.2. LE MANGANESE

La production se compose de deux produits entièrement exportés :

- le manganèse métallurgique qui représente en moyenne 95% de la production en volume et près de 90% en Valeur ;
- le bioxyde de manganèse.

en milliers de tonnes	1985	1986	1987	1988	1989
Production totale	2 321	2 513	2 589	2 254	2 550
- manganèse métallurgique	2 263	2 442	2 403	2 186	2 470
- bioxyde	58	71	186	68	80
Livraisons totales	2 230	2 483	2 290	2 929	2 481
- manganèse métallurgique	2 159	2 424	2 102	2 843	2 400
- bioxyde	71	59	188	86	81

Depuis 1986, la production de manganèse (tous minerais confondus) est en tendance croissante malgré la baisse constatée en 1988.

L'augmentation des livraisons en 1988 est le reflet d'une légère reprise dans la sidérurgie.

En 1989, le chiffre d'affaires s'est accru de 25% suite à la reprise de la demande chez les principaux utilisateurs. Il en est de même de la valeur ajoutée qui augmente de 74% grâce à une réduction des coûts de production.

Commercialisation, résultats, investissements

en millions de f cfa	1985	1986	1987	1988	1989
Chiffre d'affaires	52 890	38 232	34 104	47 352	59 000
Valeur ajoutée	36 739	21 120	20 036	26 980	46 850
Investissements	6 402	nd	nd	7 557	12 810

1.2.3. L'OR

L'exploitation de l'or au Gabon est réglementée par le code minier et régie par la loi 4/88 du 23 septembre 1988.

Cette loi a pour objet de promouvoir l'exploitation de l'or en favorisant la mise en oeuvre du type d'exploitation le mieux adapté à chaque gisement pour en assurer la meilleure récupération possible dans le respect des intérêts de l'Etat, des titulaires de droits miniers et des exploitants artisanaux.

Les gisements d'or peuvent faire l'objet d'exploitation artisanale, semi-industrielle.

Pour se livrer à l'exploitation de l'or il faut être titulaire de l'un des titres miniers suivants :

- une autorisation d'exploitation artisanale ;
- un permis d'exploitation ;
- une autorisation d'exploitation semi-industrielle.

a. La production

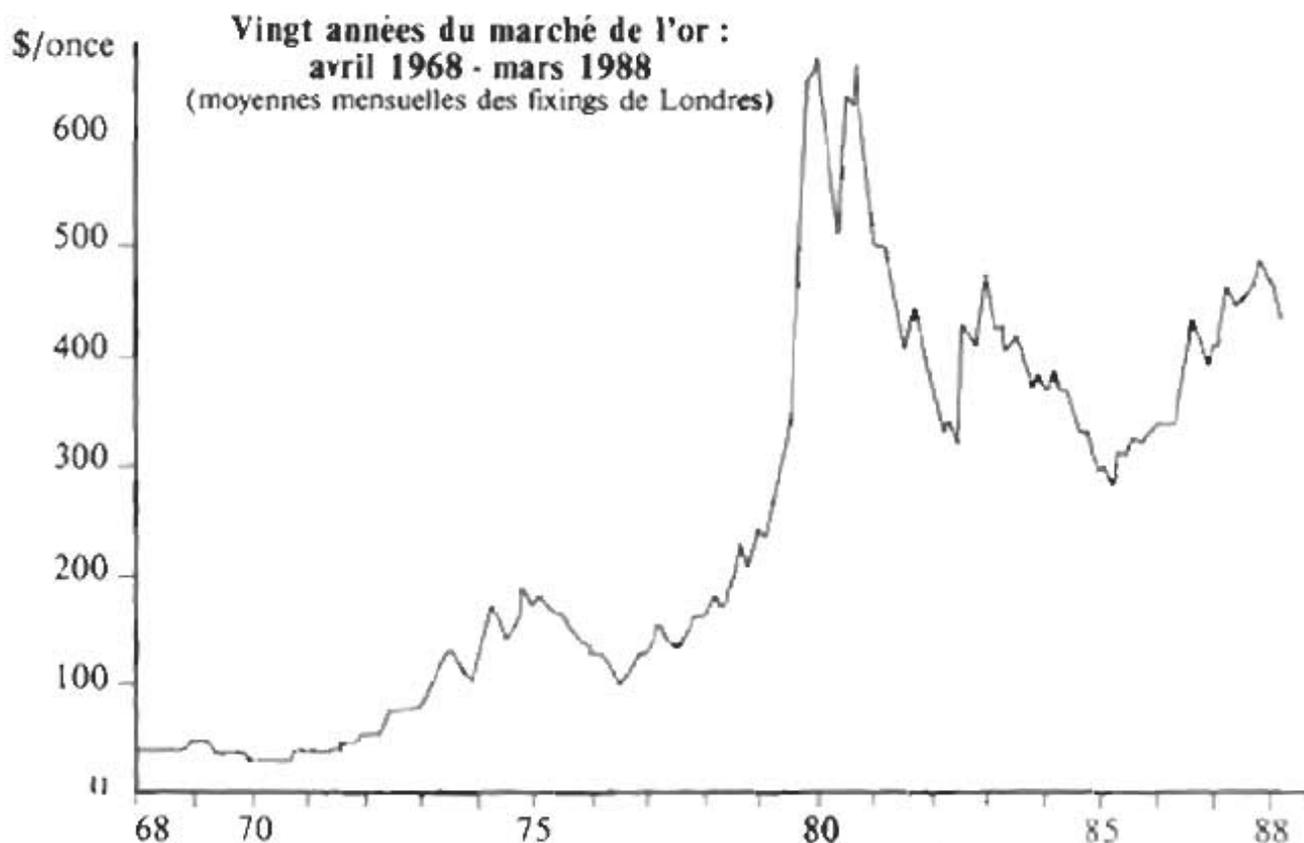
L'exploitation actuelle est de type artisanal avec l'utilisation de techniques simples par les paysans installés dans les zones bien définies. On dénombre 1200 orpailleurs établis dans les sept centres d'activités dont les plus actifs sont Eteké, Ndangui, Makokou et Longo.

b. La commercialisation

La collecte se fait par les agents du Ministère des Mines qui se rendent dans les zones aurifères selon un calendrier établi pour toute l'année. Les orpailleurs sont tenus au courant du passage des agents du Ministère et se rassemblent à la date prévue au lieu de la collecte.

Le prix d'achat de l'or est fixé par les pouvoirs publics. Ce prix n'a pas été revu depuis 1985 malgré les fluctuations du prix de l'or sur le marché international. Il en résulte un marché parallèle.

Le graphique ci-après donne l'évolution des prix de l'or pratiqués au marché de Londres de 1968 à 1988 en Us \$ l'once.



Source : "Le marché international de l'or par Christos KASSAS, Eska"

1.2.4. LES PREMIERS RESULTATS DE L'INVENTAIRE MINIER

Selon le rapport établi par la Direction Générale des Mines et de la Géologie (D.g.m.g.), l'état d'avancement du projet d'inventaire systématique des ressources minières se présente à la fin de l'année 1989 de la manière suivante :

Les opérations de télédétection sont terminées depuis 1985 en ce qui concerne l'acquisition des données et leur interprétation primaire au 1/200000e couvrant la totalité du pays de façon homogène. Ces opérations ont abouti à :

- l'interprétation géomorphologique, lithologique et structurale au 1/200000e des images radar ;
- l'interprétation au 1/200000e de l'aéromagnétométrie et de la radiométrie sur le socle ancien qui couvre environ 210000 km² soit près de 80% du pays. A noter que la surface restante constitue le bassin sédimentaire côtier déjà couvert en aérogéophysique pour la prospection d'hydrocarbures. Les données géographiques ont également été intégrées dans la carte géologique révisée au 1/100000e.

Ces opérations reprendront en 1990 pour compléter l'ensemble des études de collecte et d'interprétation d'informations aéroportées ayant pour objectif l'aide à la cartographie géologique et à la prospection minière. Elles comprendront :

- l'interprétation des images radar au 1/50000e ;
- la synthèse des données ;
- les cartes géologiques des zones de l'Estuaire et du Moyen-Ogooué ;
- les cartes thématiques des mêmes zones ;
- la constitution d'une banque de données.

Un gisement polymétallique dans la zone de Mabounié (près de Lambaréné) a été découvert. Le niobium et les phosphates font l'objet à l'heure actuelle des études de prévalorisation.

1.3. BOIS ET FORET.

1988 a été dans l'ensemble une bonne année en ce qui concerne le marché du bois. Mais dès octobre 1988, le niveau des stocks d'okoumé a augmenté rapidement jusqu'à atteindre 190 800 m³ au 31 mars 1989, suite à un essoufflement des ventes. La production a dû alors être contingentée. La promotion des ventes, le regain de la demande internationale au second semestre 1989 et le contingentement ont permis de ramener les stocks à un niveau satisfaisant à la fin de l'année 1989.

1.3.1. EXPLOITATION FORESTIERE.

Elle est assurée actuellement par 3 catégories d'opérateurs :

- les sociétés d'exploitation industrielle, pour la plupart succursales des grands établissements européens ;
- les sociétés créées en association entre particuliers étrangers et gabonais ;
- les exploitations individuelles des nationaux dont les lots en superficie dépassent rarement 5000 hectares.

Les deux premières catégories d'opérateurs, structurées et bien organisées, possèdent d'importants moyens d'exploitation. La dernière, par contre, dispersée et non structurée a une évolution difficile à appréhender du fait d'une gestion artisanale liée à la modestie de ses moyens.

L'okoumé, principale essence exploitée, représente plus des 2/3 de la production. Le tableau ci-après donne des indications sur l'évolution de son marché.

Production d'Okoume en m ³	1985	1986	1987	1988	1989
	982 704	957 094	868 164	989 252	946 439
Valeur de la production en millions de f cfa	27 474	25 252	23 676	27 818	26 843
Prix plage en f cfa/m ³	27 438	26 384	27 271	28 023	28 360
Exportations en mètres cubes	901 518	858 535	901 561	859 683	995 127
Valeur des exportations en millions de f cfa	34 593	30 679	31 200	32 500	36 473
Prix fob en f cfa/m ³	38 371	35 734	34 606	37 835	36 651
Stocks en fin de période en mètres cubes	62 003	96 227	43 013	119 000	57 000
Valeur des stocks en millions de f cfa	1 145	2 233	1 268	3 300	1 593

Suivre : S a b g

1.3.1.1. LA PRODUCTION

La production d'okoumé en volume diminue de 4,3% du fait du contingentement décidé par la Société nationale des bois du Gabon (S.n.b.g.) et le chiffre d'affaires fléchit de 3,5%. Ce contingentement a provoqué une sous utilisation de la capacité de production des entreprises qui avaient investi à la fin de l'année 1988.

Les bois divers qui représentent près du tiers de l'ensemble de la production sont en augmentation régulière.

1.3.1.2. LA COMMERCIALISATION

La commercialisation de l'okoumé est essentiellement assurée par la S.n.b.g., qui a le monopole de sa vente. Cette société achète aux exploitants leur production au prix plage et revend sur le marché international au prix fob.

L'évolution de ces différents prix et de la marge S.n.b.g. est retracée par le tableau ci - après :

en f cfa par mètre cube	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Prix plage	23 337	27 438	27 957	26 384	27 271	28 023	28 360
Prix fob	33 443	37 193	38 371	35 734	34 606	37 835	36 651
Marge S.n.b.g. en %	17,1	15,0	12,1	12,1	13,8	15,5	15,1

Source : S.n.b.g.

La valeur des exportations d'okoumé augmente de 12% en 1989 du fait d'une hausse en volume de l'ordre de 16% environ.

Le tableau suivant présente la répartition de ces exportations par pays acheteur depuis 1984.

en mètres cubes	1984	1985	1986	1987	1988	1989 *
France	376 096	345 576	305 401	215 905	292 191	323 416
Autres pays européens	222 526	212 142	199 297	158 033	166 410	185 093
Asie	321 402	257 835	270 800	435 921	243 196	348 296
Afrique	100 809	85 012	82 066	88 776	152 039	119 415
Reste du monde	0	953	971	2 922	5 847	18 907
Total	1 020 833	901 518	858 535	901 557	859 683	995 127

Source : S.n.b.g.

1.3.2. LES ACTIVITES DE REBOISEMENT

Actuellement les activités de reboisement concernent l'expérimentation et la recherche d'une part, l'entretien des vieilles plantations d'autre part. Les opérations de reboisement proprement dites sont interrompues pour des raisons d'ordre budgétaire.

Dans le cadre de la recherche de l'amélioration des techniques de reboisement et de la réduction de ses coûts en forêt dense, un projet expérimental a été financé par le Fonds européen de développement (F.e.d.) à Ekouk dans la province de l'Estuaire.

Une première phase pilote de 600 hectares est en cours. Elle a permis de déterminer les options à retenir pour accroître la productivité des reboisements et favoriser la diversification des essences.

A moyen terme, grâce aux résultats de cette expérimentation, il est prévu le reboisement industriel à grande échelle.

Dans le Moyen-Ogooué, un projet d'agro-foresterie de 52 hectares financé par le F.e.d. se poursuit.

En matière de recherche une étude sur la génétique forestière a été lancée.

1.3.3. L'INDUSTRIE DU BOIS

On y distingue trois sortes d'opérateurs :

- un nombre important de petites unités de production (les scieries) disséminées un peu partout sur l'ensemble du territoire ;
- quelques unités moyennes situées essentiellement à Port-Gentil et à Libreville ;
- une grosse unité, la Compagnie forestière du Gabon (C.f.g.), qui a été la troisième usine de contreplaqués du monde, employant près de 2000 salariés et disposant d'une capacité journalière de 220 m³ de contreplaqués. Elle exporte 90% de sa production vers les marchés européens et africains. Depuis plusieurs années, elle est en crise.

La baisse importante de la production (18%) et des exportations (19%) de contreplaqués en 1989 est imputable à des difficultés structurelles liées au fonctionnement de l'usine; le programme de restructuration n'ayant pas pu être entièrement mis en place.

Le chiffre d'affaires est en chute de 41% en raison d'une baisse des ventes en volume et des prix.

Le tableau ci - après montre l'évolution des activités de la C.f.g. depuis 1986.

en mètres cubes	1986	1987	1988	1989 *
Production contreplaqués okoumé	79 497	62 704	63 527	52 000
Production contreplaqués ébénisterie	3 050	1 100	1 206	1 200
Ventes locales contreplaqués okoumé	8 647	6 173	6 137	6 000
Ventes locales contreplaqués ébénisterie	2 088	999	1 015	1 000
Exportation contreplaqués okoumé	56 700	67 735	58 653	47 170
Exportations contreplaqués ébénisterie	864	475	262	245
Chiffre d'affaires en millions de f cfa	13 569	11 806	13 560	8 000

Outre ces industries de transformation, il existe aussi une industrie de fabrication de meubles essentiellement artisanale pour le marché local.

Dans l'ensemble, le secteur des industries du bois subit le contrecoup des difficultés du secteur bâtiment et travaux publics. La consommation locale connaît de sérieuses difficultés au niveau de la clientèle qui s'est rétrécie depuis les trois dernières années.

2. LES AUTRES ACTIVITES

Ce chapitre couvre l'ensemble des activités autres que celles déjà examinées dans les quatre grands produits d'exportation.

La caractéristique commune de ces activités est que leur production, généralement peu compétitive sur les marchés internationaux, est écoulee en quasi totalité sur le marché intérieur (à l'exception notable des produits agricoles : cacao, café, caoutchouc, huile de palme) ou sur des marchés africains protégés.

Ces activités sont évidemment très diverses. Elles comprennent une grande partie du secteur primaire (agriculture, forêt, pêche), et la quasi - totalité des secteurs secondaire et tertiaire. Elles représentent dans leur ensemble 50,4% de la valeur ajoutée marchande du pays.

2.1. L'AGRICULTURE, L'ELEVAGE, LA PECHE

C'est le secteur économique le plus important en dehors du pétrole, tant en ce qui concerne la valeur ajoutée (19,3% de la valeur ajoutée marchande non pétrolière) que l'emploi et la contribution à l'aménagement du territoire.

Les trois activités qui composent ce secteur sont d'importances très inégales.

L'agriculture, de loin l'activité la plus importante, assure l'essentiel de la consommation intérieure, et de plus exporte certains produits soit en totalité (cacao, café, caoutchouc), soit en partie pour l'excédent de production dépassant la consommation intérieure (sucre, huile de palme). A l'exception des blocs agro - industriels dont la valeur ajoutée ne représente que quelques pourcentages du secteur, elle est constituée essentiellement d'une multitude de paysans produisant suivant des techniques traditionnelles auxquels s'ajoutent quelques exploitations de P.m.e.

2.1.1. L'AGRICULTURE

Le travail de la terre occupe près de la moitié de la population active. Mais l'agriculture contribue très peu au produit intérieur brut marchand.

La loi - programme 1990 - 1992 des investissements publics et parapublics assigne à ce secteur trois objectifs principaux :

- l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations rurales dans le but de freiner l'exode rural ;
- l'accroissement de la contribution de l'agriculture aux rentrées en devises et à la formation du P.i.b., particulièrement par le développement des cultures d'exportations ;
- l'autosuffisance alimentaire se traduisant par la couverture maximum des besoins alimentaires nationaux lorsqu'elle est réalisable à des coûts économiques acceptables.

A. Les cultures vivrières

a. Les productions traditionnelles

Elles sont l'oeuvre des paysans qui pratiquent une agriculture itinéraire sur brûlis. Le manioc, la banane, le taro et l'igname sont les principales cultures que l'on retrouve généralement sur une même plantation.

La production nationale reste difficile à chiffrer du fait qu'elle est en grande partie autoconsommée et qu'il n'existe pas de moyens permettant dans chaque centre de commercialisation de cerner la quantité vendue. Par ailleurs, beaucoup de centres de production ne sont pas accessibles toute l'année.

La production locale de manioc, de banane et de taro couvre les besoins de l'ensemble du territoire. Toutefois, il faut mentionner les infiltrations de bananes et de taros venant des pays voisins. Ces infiltrations ne résultent pas d'un déficit de la production locale mais s'expliquent surtout par deux facteurs :

- les conditions climatiques et l'état défectueux du réseau routier rendant difficile l'accès de plusieurs points de production ;
- l'inorganisation des circuits de collecte et de distribution de la production locale.

b. Les productions agro - industrielles

Les cultures maraichères sont produites par la Société agricole de Port-Gentil (Agri.pog.) et la Société sucrière du Haut-Ogooué (So.su.ho.).

Les principales productions de ces deux unités sont données dans le tableau suivant :

Produits	1986	1987	1988	1989 *
Salades en poches	373 972	181 059	198 727	202 627
Tomates en kilogrammes	708 390	462 179	428 143	142 912
Concombres en kilogrammes	82 715	83 213	64 111	56 160
Aubergines en kilogrammes	54 246	59 361	39 557	26 687
Piments en kilogrammes	41 831	28 056	24 780	18 685
Gombos en kilogrammes	20 705	14 566	16 451	3 194

* Agri.pog. seulement

B. Les cultures industrielles

Trois cultures sont, hormis l'hévea qui entrera en production en 1990, actuellement exploitées : le café, le cacao et le palmier à huile.

a. Le café

Campagnes	84/85	85/86	86/87	87/88	88/89
Achats café cerise en tonnes	524	500	1 539	571	734
Prix d'achat au planteur café supérieur en f cfa/kilo	250	260	260	260	260
Ventes de café marchand en tonnes	400	2 400	726	430	776

Sources : Direction générale des caisses de stabilisation et de péréquation (D.g.c.s.p.)

b. Le cacao

Campagnes	84/85	85/86	86/87	87/88	88/89
Achats cacao en tonnes	1 568	1 872	1 657	1 600	2 145
Prix d'achat au planteur cacao supérieur en f cfa/kilo	420	460	433	430	430
Ventes de cacao marchand en tonnes	1 568	1 775	1 745	1 570	1 894

Source : D.g.c.s.p.

La tendance baissière des achats aux paysans, malgré une reprise en 1989, va se poursuivre pour quelques années encore. Mais elle est compensée par l'entrée en production des blocs agro-industriels suite aux investissements publics (So.ca.gab.)

Les prix de vente du café et du cacao sur les marchés internationaux ont atteint les niveaux les plus bas. La production mondiale de café et de cacao, en forte expansion, est excédentaire par rapport à la consommation.

c. Le palmier à huile

1. Les plantations

La première phase du programme palmier à huile est entièrement terminée. Les trois plantations sont entrées dans leur phase de production (6560 hectares contre 7500 prévus) :

- Plantation Nsile : 1500 hectares ;
- Plantation Makouké : 4500 hectares ;
- Plantation Bindo : 1500 hectares dont 560 hectares en production et 940 hectares en entretien

2. La production

La production de régimes de palme se présente comme suit :

Production de régimes en tonnes	1985	1986	1987	1988	1989
Nsile	13 529	22 634	17 250	17 183	18 052
Makouké	9 844	21 180	21 696	31 037	35 717
Bindo	21 180	2 469	2 415	3 156	4 997
Total	25 257	46 283	41 361	51 376	58 766

Sources : Agrigabon

Depuis la mise en production des plantations, le rythme de production suit une évolution satisfaisante. La plantation de Makouké fournit près des 2/3 de la production totale en 1989.

d. L'hévéa

Les projets hévéa sont exécutés par deux opérateurs : Hévégab pour Mitzié, Bitam ; et Agrogabon pour Kango.

1. L'évolution des projets

La situation des différents projets se présente comme suit :

Cumul au 31/12	1986	1987	1988	1989
Mitzié				
– Abattages en hectares	3 500	4 500	5 500	5 740
– Plantations en hectares	3 300	3 300	3 800	4 400
– Routes en kilomètres	55	65	67	67
– Routes secondaires en kilomètres	145	145	150	150
Bitam				
– Abattages en hectares	2 700	2 700	2 700	2 700
– Plantations en hectares	500	1 100	1 500	2 000
– Routes en kilomètres	45	50	50	50
– Routes secondaires en kilomètres	48	48	48	48
Kango				
– Abattages en hectares		1 000	750	950
– Plantations en hectares		300	350	550
– Routes en kilomètres		58	72	50
Hévéa villageois, surface plantée en hectares				223

Sources : Hévégab, Agrogabon

2. La production

L'entrée en production effective est prévue pour 1990. L'usine produira du latex, réalisé à partir d'une coagulation contrôlée. Le produit ainsi obtenu sera exporté.

C. La So.ca.gab. (Société de développement de la caféiculture et de la cacao-culture au Gabon)

Elle exécute les projets ci-après :

1. Pré-ozé Okondja : café

Le projet est réalisé à sa moitié : 126 hectares plantés sur le bloc Alanga en 1989.

À fin 1989, 60 hectares sont entrés en production.

2. Pré-ozé Koulamoutou : cacao

Le projet est totalement réalisé sur les 250 hectares prévus. Entrée en production en 1985, la plantation a fourni 200 tonnes de cacao marchand en 1989.

3. Pré-ozé Oyem/Minvoul : cacao

Les blocs d'Ebeigne et de Centreville ont une superficie plantée de 222 et 205 hectares. À la fin de l'année 1989, ces deux blocs sont entrés en production, mais celle-ci demeure encore marginale : 40 tonnes de cacao marchand.

La production globale des blocs de So ca.gab. s'élève à 240 tonnes en 1989. Elle croit chaque année et permettra à terme de compenser la diminution de la production paysannale déjà évoquée.

2.1.2. L'ELEVAGE BOVIN

1. La situation des ranches

Dans tous les ranches réalisés par la société Agrogabon - Elevage (Nyanga, Haut-Ogooué, Ngounie), le cheptel évolue de manière satisfaisante avec une nette amélioration de différents paramètres de production.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du cheptel de chaque ranch :

Cheptel en têtes de bétail	Ranch Nyanga			Ranch Lekabi			Ranch Ngounie			TOTAL		
	1987	1988	1989	1987	1988	1989	1987	1988	1989	1987	1988	1989
Total dont :	11 554	13 387	14 853	5 151	6 000	6 432	1 808	3 082	3 153	18 513	22 469	24 638
taureaux	296	518	519	283	263	237	61	167	162	640	948	918
vaches	4 080	4 674	5 688	2 316	2 564	2 453	655	1 605	1 494	7 051	8 843	9 635
veaux	4 003	2 206	2 679	959	1 101	953	567	428	520	5 529	7 735	4 152
genisses	1 602	2 956	2 390	799	926	1 232	223	490	692	2 619	4 372	4 314
bouvillons et taurillons	1 573	3 033	3 577	799	1 146	1 557	302	792	485	2 674	4 571	5 619

La baisse constatée au niveau des taureaux et vaches dans le ranch Ngounie correspond au destockage au profit de la diffusion villageoise

2. Le volet villageois

La direction du volet villageois se situe à Ndende. En 1989, l'effectif total du cheptel villageois est de 1683 têtes de bétail (755 vaches, 37 taureaux, 141 génisses, 543 veaux, 68 taurillons, 139 bouvillons)

Des 114 candidats éleveurs formés, 80% sont des paysans installés dans leur village.

2.1.3. LA PECHE

On distingue la pêche artisanale et la pêche industrielle.

a. La pêche artisanale

L'évolution des activités de la pêche artisanale est dans l'ensemble très mal connue du fait :

- de la dispersion des intervenants ;
- du manque de brigades de pêches qui exerceraient un contrôle de cette catégorie d'opérateurs ;
- de l'absence des sources d'informations, ce secteur ayant été rattaché dans le temps à différents services administratifs.

En 1988, le recensement effectué par l'Organisation Mondiale de l'Alimentation et de l'Agriculture (Fao) a permis de dénombrier 5500 pêcheurs nationaux et étrangers dont 2400 pour la pêche marine à Libreville, Port-Gentil et Mayumba et les 3100 autres pour la pêche lagunaire.

b. La pêche industrielle

L'armement

Trois types de flotilles pratiquent la pêche industrielle :

- les chalutiers, crevettiers, navires congélateurs effectuant des marées de 18 à 25 jours (15 bateaux en 1989) ;
- les chalutiers poissonniers, en majorité des glaciers dont la durée des marées ne dépasse pas une semaine (6 bateaux en 1989) ;
- les cordiers, petits bateaux glaciers pêchant à la ligne sur les fonds rocheux (8 bateaux en 1989).

Dans l'ensemble et depuis quelques années, la pêche chalutière est pratiquée par des navires battant pavillon gabonais.

L'activité

Relativement mieux appréhendée que la pêche artisanale, la pêche industrielle a évolué comme suit :

	1985	1986	1987	1988	1989 *
Production en tonnes	9 906	7 456	7 800	7 160	7 080
dont crevettes	1 693	1 898	2 100	1 360	1 410
Chiffre d'affaires millions f cfa	15 067	11 341	11 864	12 400	9 070
Valeur ajoutée millions f cfa	5 624	4 233	4 428	4 100	2 501

Si en 1985, la production avait atteint 10.000 tonnes, par contre depuis 1986 elle s'est stabilisée autour de 7.000 tonnes.

En 1989, le chiffre d'affaires est en baisse de 27% par rapport à 1988. Cette situation s'explique par les difficultés que rencontrent les différents opérateurs. L'importante baisse de la valeur ajoutée est due à l'accroissement des charges d'exploitation non compensé par une augmentation de la production ou une valorisation des prix.

2.2. LES INDUSTRIES

Le secteur industriel représente seulement 9,2% de la valeur ajoutée marchande du pays et 18,3% de celle non pétrolière. Son poids dans l'économie est légèrement inférieur à celui du secteur "agriculture, forêt, pêche". Toutefois, ce chapitre "Industries" ne comprend pas le raffinage du pétrole ni les industries du bois, activités figurant déjà au chapitre des quatre grands produits.

Il faut compter :

- les industries alimentaires, de boissons et de tabacs (30,6% du secteur industriel) ;
- les industries de transformation des métaux (13,6%) ;
- les industries chimiques (3,9%) ;
- l'extraction et la fabrication des matériaux de construction (5,8%) ;
- l'industrie textile (2,8%).

Ces industries représentent au total 56,7% de tout le secteur industriel, et seulement 8,6% de la valeur ajoutée marchande non pétrolière.

2.2.1. LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES, DE BOISSONS, ET DE CIGARETTES

Ce secteur constitue de loin la partie la plus importante de l'industrie, dont il représente 30,6% de la valeur ajoutée. Il comprend trois branches d'activité :

- les industries alimentaires regroupent un grand nombre d'entreprises d'importance très variable avec des activités diversifiées. Elles assurent 38,6% de la valeur ajoutée du sous secteur ;
- les industries de boissons sont moins nombreuses, mais leur importance économique est plus grande que celle des industries alimentaires (54,8% de la valeur ajoutée totale de ce sous - secteur). Elles assurent la quasi totalité (environ 90%) de la consommation intérieure de bière, de boissons hygiéniques, et d'eau de table ;
- la fabrication de cigarettes, à partir de tabacs importés, est assurée par une seule entreprise, et représente 6,6% de la valeur ajoutée du sous - secteur.

2.2.1.1. LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

La production dans ce secteur couvre plusieurs activités qui sont reprises dans le tableau ci - dessous :

Production des industries alimentaires	1985	1986	1987	1988	1989
Farine en tonnes	25 857	28 195	27 428	23 105	25 976
Aliments de bétail en tonnes	11 959	12 725	11 863	11 203	10 296
Oeufs en milliers d'unités	23 467	24 064	24 332	22 093	18 954
Pains en tonnes de farine panifiée * *	7 946	7 719	6 918	8 118	9 031
Issues en tonnes	6 881	8 082	7 183	6 333	7 537
Maïs en tonnes	2 280	6 040	9 884	9 000	4 192
Poulets en tonnes	2 828	3 205	3 267	2 910	2 857
Sucre en tonnes	21 639	27 138	19 232	18 459	20 905
Jus de fruits en milliers de litres	-	-	106	107	322
Boissons fruitées en milliers de litres	-	6 496	6 000	278 *	293
Ananas en tonnes	797	574	429	623	622
Huile brute de palme en tonnes	4 725	8 023	8 349	10 346	2 307
Yaourts en milliers de pots	9 560	12 416	12 960	5 505	5 500
Lait en hectolitres	2 500	13 390	13 390	6 513 *	8 150
Fromages en tonnes	17	88	80	21 *	60
Jambons en tonnes	240	220	230	195	160

Production des industries alimentaires (suite)	1985	1986	1987	1988	1989
Saucissons en tonnes	300	360	215	195	185
Saucisses en tonnes	80	110	90	80	90
Steak en tonnes	110	90	60	65	75

* Le décalage entre les chiffres de 1988 et des années antérieures s'explique par le fait que la production de la S.i.ga.li n'est pas celle de toute l'année, mais plutôt celle des 6 premiers mois de fonctionnement.

** Il s'agit uniquement de la production de la S.m.a.g. et de la So.ga.bi.

La So.ga.tor. (Société gabonaise de torréfaction)

Une partie de la production de café est transformée sur place par So.ga.tor. En 1989, on note une stabilité du chiffre d'affaires, et une légère hausse de la production et de la valeur ajoutée.

Café	1986	1987	1988	1989 *
Production en tonnes	38	31	28	29
Chiffre d'affaire en millions f cfa	134	104	75	75
Valeur ajoutée en millions f cfa	42	30	31	32

Source - So.ga.tor.

La S.e.p.o.ga (Société d'exploitation des produits oléagineux du Gabon).

Cette société procède à la mise en bouteille de l'huile de palme raffinée par la société Agrogabon.

Huile conditionnée	1988	1989
Huile de palme en fûts en tonnes	1 631	930
Huile de palme en cartons en tonnes	3 022	1 377
Total	4 653	2 307

Source - Se.po.ga.

En 1989, la quantité d'huile conditionnée chute par rapport à 1988, du fait de la forte augmentation de la demande d'huiles importées, malgré le dispositif de protection mis en place. L'on note aussi une diminution du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée comme le montre le tableau ci-après.

en millions de f cfa	1987	1988	1989
Chiffre d'affaires	4 283	2 068	1 290
Valeur ajoutée	636	320	100

Source - *Se.po.ga.*

La restructuration de la filière huile est envisagée pour rationaliser la production et la commercialisation de l'huile de palme

La S.i.a.e.b. (Société industrielle d'agriculture et d'élevage de Boumango).

Elle produit des poulets et des céréales. L'activité avicole assure 50% de la consommation nationale. L'activité agricole fournit du maïs et du soja destinés en grande partie à l'alimentation interne du bétail. Environ 30% de la production du maïs est livré à la S.m.a.g.

La concurrence des produits d'importation (poules, ailes de dindes) se maintient à un niveau élevé, malgré les mesures de protection mises en place.

en tonnes	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Poulets	2 828	3 205	3 267	2 910	2 857	3 070
Maïs	6 840	6 040	7 762	7 722	4 192	7 200
Soja	1 660	2 887	2 720	2 835	2 804	2 700
Divers	8 274	9 126	8 778	8 377	7 500	9 330

Source - *S.i.a.e.b.*

Devant l'importance des stocks à fin 1987, la S.i.a.e.b. a été amenée à réduire sa production de poulets en 1988 (- 11%) et en 1989 (- 2%).

Evolution du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée de la S.i.a.e.b.

en millions de f cfa	1985	1986	1987	1988	1989
Chiffre d'affaires	2 774	3 041	4 190	2 860	3 276
Valeur ajoutée	441	685	1 962	466	1 118

La So.ga.bi. (Société gabonaise de boulangerie industrielle)

La Société gabonaise de boulangerie industrielle exerce ses activités à Port-Gentil. Elle produit du pain, de la pâtisserie et des yaourts. Elle assure plus de 50% du marché de la ville de Port-Gentil et des environs.

En 1989 le chiffre d'affaires baisse de 20%, en raison notamment de la diminution du pouvoir d'achat des ménages.

La production de cette unité se présente comme suit :

	1987	1988	1989
Pains en tonnes	850	750	700
Yaourts en milliers de pots	960	720	700
Pâtisserie en tonnes	120	100	80

Source : *Sigabli*.

La S.i.ga.li (Société industrielle gabonaise de laiterie librevilloise)

Elle produit du yaourt, du lait Uht, des boissons fruitées et divers desserts. Elle satisfait la totalité du marché intérieur en lait, et couvre 80% en volume du marché des yaourts.

Les activités de cette unité se présentent de la manière suivante :

	1988 **	1989 *
Yaourts en milliers de pots	4 785	4 800
Fromages en tonnes	21	60
Lait en hectolitres	6 513	8 150
Boissons fruitées en milliers de litres	278	293
Chiffre d'affaires en millions f cfa	800	980
Valeur ajoutée en millions f cfa	360	588

Source : *Sigalli*

** : production pour 6 mois d'exploitation.

La So.su.bo. (Société sucrière du Haut Ogooué)

Elle produit du sucre, des ananas, des jus de fruits et de la confiture. Elle jouit sur le plan national du monopole de la production et de la vente du sucre

a. L'activité sucrière

en tonnes	1985	1986	1987	1988	1989
Production dont :	21 639	27 138	19 232	18 459	20 905
– Ventes locales	10 873	11 889	11 232	12 459	11 500
– Exportations	1 913	4 000	8 000	6 000	8 500

Source : *So.su.bo*

En 1989, la production augmente de 12%. Cet accroissement est dû à un relèvement du niveau des exportations.

b. Les activités ananas et jus de fruits

L'évolution de la production se présente de la manière suivante :

	1986	1987	1988	1989
Ananas en tonnes	574	429	623	622
Jus de fruits en tonnes	-	106	77	29

Source : So.su.bo

La S.a.n. (Société alimentaire de la Nomba)

Cette société produit du jambon, du pâté, du saucisson et divers produits de charcuterie

	1985	1986	1987	1988	1989 *
Production en tonnes	730	800	650	600	580
Chiffre d'affaires en millions de f cfa	2 211	2 300	1 713	1 162	1 148
Valeur ajoutée en millions de f cfa	625	534	567	480	470

Source : S.a.n.

La baisse de la production observée depuis 1987 se poursuit en 1989, du fait de la forte diminution de la demande liée, d'une part, au départ des expatriés et, d'autre part, à la diminution du pouvoir d'achat des ménages.

Le chiffre d'affaires est stable ; la valeur ajoutée diminue de 2%.

Les investissements actuels sont limités au renouvellement du matériel existant car la capacité de production reste sous utilisée.

La S.m.a.g. (Société meunière et avicole du Gabon)

La farine, le pain et les oeufs sont les principales productions de cette unité.

Evolution de la production .

	1988	1989
Farine en tonnes	23 105	25 976
Oeufs en milliers	18 993	18 954
Pain en tonnes	7 368	8 331
Aliments de bétail en tonnes	2 826	2 796
Issues de meunerie en tonnes	6 333	7 537

Source : S.m.a.g.

En 1989 la production de farine et de pain augmente respectivement de 12,4% et 13% par rapport à 1988, tandis que celle des oeufs est stable.

Le chiffre d'affaires diminue de 1% en 1989 alors que la valeur ajoutée enregistre une hausse de 3%.

Depuis deux ans, le niveau des investissements reste faible par rapport aux années précédentes, ils concernent surtout l'entretien du matériel existant.

Evolution de l'activité de la S.m.a.g.

en millions de f cfa	1985	1986	1987	1988	1989	1990 *
Investissements	3 447	4 110	1 318	229	80	nc
Chiffre d'affaires	11 563	12 042	11 321	9 092	9 000	9 050
Valeur ajoutée	2 911	3 143	2 940	2 432	2 505	2 530

Source S.m.a.g.

2.2.1.2. LES INDUSTRIES DE BOISSONS

Plusieurs unités exercent dans ce secteur. Ce sont la Société des brasseries du Gabon (So.bra.ga.), la Société pour l'expansion des boissons hygiéniques au Gabon (S.e.bo.ga.), la Société des vins du Gabon (So.vin.gab.), la Distillerie de la Mpassa (Di.pa.), la Société des eaux minérales de Léconi (Eau.léco.).

- La So.bra.ga. est spécialisée dans la production de la bière et des boissons gazeuses. Elle compte cinq brasseries implantées à Libreville, Oyem, Port-Gentil, Franceville et Mouila.

La fabrication de la bière demeure l'activité principale et représente 90% de la production totale, les 10% restant concernant la fabrication des boissons gazeuses.

- La S.e.bo.ga. possède à Libreville une unité de fabrication de boissons gazeuses et de sirop.

- La So.vin.gab. a une unité à Libreville qui effectue le conditionnement et l'embouteillage du vin importé d'Europe.

- La Di.pa. fabrique trois gammes de produits :

- spiritueux : ricard, pastis, whisky, gin, rhum ;

- parfum ;

- alcool de pharmacie.

- Eau.léco. exploite une usine d'eau minérale à Léconi.

Le tableau suivant décrit l'évolution de la production des différentes unités depuis 1986 :

	1986	1987	1988	1989	1990
Boissons gazeuses en hl	460 000	395 721	318 560	297 156	nd
Eau minérale Andza en bouteilles de 1,5 l	2 572 512	2 593 632	3 013 992	3 013 992	4 000 000
Bière en hl	820 000	571 456	511 300	460 170	nd
Spiritueux en hl	4 400	4 518	3 800	3 420	nd
Gin tonic en hl	-	-	9 500	9 500	nd
Vin, mise en bouteilles en hl	108 000	99 406	87 166	72 400	70 000
Sangria, mise en boîte en hl	881	333	143	*	*

hl pour hectolitres

* production arrêtée ou suspendue

Outre ces productions industrielles, on observe le développement de production artisanale de vin de palme, de canne à sucre, etc.

Dans l'ensemble, la chute des différentes productions enregistrée depuis 1986 se poursuit sauf pour l'eau minérale Andza dont la production se maintient au même niveau qu'en 1988. Cette situation est la conséquence de la détérioration du pouvoir d'achat. Des taxes importantes nouvelles à l'entrée ou à la vente entraînent une augmentation des prix et favorisent le développement des importations de contrebande.

Le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée ont évolué de la manière suivante depuis 1986 :

en milliards de f cfa	1985	1986	1987	1988	1989
Chiffre d'affaires	32	30,8	25	25,5	26,8
Valeur ajoutée	11,1	10,8	10,2	10,6	10,9

Le chiffre d'affaires augmente de 5% en 1989 en raison notamment du relèvement des taxes.

2.2.1.3. L'INDUSTRIE DU TABAC

La production des cigarettes est assurée par une entreprise qui en a le monopole : la Société des cigarettes gabonaises (So.ci.ga.).

	1986	1987	1988	1989	1990 *
Production en millions de paquets	11,3	11,4	20,5	18,1	22,5
Chiffre d'affaires en millions f cfa	1 775	1 333	3 672,9	3 187,6	3 931,1
Dont exportations en millions f cfa	457	337	66,3	139,5	195,1
Valeur ajoutée en millions f cfa	475	380	1 521,7	1 272,5	1 449,1

Source : So.ci.ga.

Après la forte croissance enregistrée en 1988 (+80%), la production baisse de 11,7% à cause du relèvement de la taxe spécifique, lequel a entraîné une diminution de la consommation et l'apparition d'importations frauduleuses.

Ainsi le chiffre d'affaires fléchit de 13,2%.

Pour l'année 1990, la So.ci.ga. envisage de nouvelles fabrications sous licences, la modernisation du matériel de confection et l'agrandissement des entrepôts de stockage.

2.2.2. L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION DES METAUX

La chaudronnerie, la construction des structures métalliques, la construction et la réparation navales, la carrosserie industrielle constituent les différentes activités de ce secteur. Leur évolution est étroitement liée à celle des secteurs minier, pétrolier, forestier, du bâtiment et des travaux publics.

Après la reprise enregistrée en 1988 pour l'ensemble du secteur, certaines activités sont en baisse en 1989 du fait de la faiblesse de la demande et de la concurrence des produits d'importation.

a. La chaudronnerie

La reprise enregistrée en 1988 ne s'est pas poursuivie en 1989 du fait d'une réduction des commandes en provenance des pétroliers et des forestiers.

L'évolution des différentes productions depuis 1986 se présente de la manière suivante :

Production en unités	1986	1987	1988	1989
Semi-remorques-grumiers	16	7	19	12
Bennes	26	10	32	7
Citernes/camions	56	9	11	7
Citernes diverses		22	63	45
Lances à boucles	53 235	39 150	36 415	37 375
Chiffre d'affaires en millions f cfa	-	846	1 213	1 130

b. Les ouvrages en métaux

L'évolution de la production est donnée par le tableau ci-dessous.

Production	1986	1987	1988	1989	1990
Articles ménagers en tonnes	78	65	48	60	80
Tôle mince en tonnes	973	791	740	800	820
Tôle épaisse en tonnes	1 769	1 193	1 132	1 200	1 200
Fûts métalliques en unités	60 064	48 308	50 283	39 000	41 000
Chiffre d'affaires en millions f cfa	nd	3 221	3 193	3 260	3 617

Sources : So.tral.gà et So.ga.fûts

Après la baisse de la quasi totalité des productions enregistrée en 1988, l'année 1989 est marquée par une reprise sauf pour les fûts métalliques.

La production d'articles ménagers, quoiqu'en augmentation de 25%, n'atteint pas encore le niveau de 1986.

La production de toles augmente de 7% environ.

Par contre la fabrication de fûts métalliques diminue de 22% du fait de la baisse de la demande.

c. La construction et la réparation navales.

La construction des remorques, des bacs, des plates, des structures pétrolières off-shore et diverses réparations navales constituent les principales activités.

Celles-ci sont réduites depuis 1985 et se limitent actuellement à l'exécution de petits travaux de réparation. Cette situation est due au remplacement des bacs par des ponts et à l'usage accru du chemin de fer par les forestiers pour le transport de grumes.

d. La carrosserie industrielle

Il s'agit de la fabrication des carrosseries de bus et de camions ainsi que des réparations.

Le tableau ci-dessous résume l'évolution de l'activité de la Carrosserie industrielle du Gabon (C.i.g.).

	1986	1987	1988	1989
Cars-bus en unités	16	12	5	8
Camions en unités	43	60	31	37
Réparations en unités	123	87	105	118

Les différentes productions et prestations de services sont en hausse par rapport à 1988. L'activité a été recentrée sur les réparations depuis 1988.

2.2.3. L'INDUSTRIE CHIMIQUE

Le secteur de l'industrie chimique comprend de petites fabriques de :

- Lubrifiants ;
- peintures, laques et vernis ;
- gaz industriels ;
- ouvrages en matières plastiques ;
- détergents et autres applications chimiques

a. Les lubrifiants

La production des lubrifiants, assurée par Pizolub, a connu en 1989 une hausse de 3,5%.

Le tableau ci - dessous retrace l'évolution de la production et du chiffre d'affaires.

	1986	1987	1988	1989
Production en tonnes	6 690	5 340	6 107	6 320
Chiffre d'affaires en millions f cfa	2 756	2 743	2 922	2 946

Source : Pizolub

b. Les peintures, vernis et laques.

Deux sociétés opèrent dans cette branche : Chimie - Gabon et Gabonaise des peintures et laques (G.p.l.). En plus des peintures, la société Chimie - Gabon intervient dans la production des vernis et diluants.

en tonnes	1986	1987	1988	1989
Peintures et laques	3 507	2 787	3 311	2 914
Vernis	26	17	22	24
Diluants	46	29	30	30
Total production	3 579	2 833	3 363	2 968
Chiffre d'affaires en millions f cfa	3 211	2 480	3 092	2 780

Source : Chimie-Gabon, G.p.l.

La baisse du chiffre d'affaires, 10% en 1989 et de la production, 12% est liée à la situation qui prévaut dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, du pétrole et de la réparation - entretien automobile et de la construction navale.

c. Les détergents et les applications chimiques

La fabrication des détergents et autres produits chimiques est assurée par la Société Industrielle des Détergents et Applications Chimiques (S.i.d.a.c.). Elle fournit des produits de nettoyage, des aérosols, des insecticides et des désodorisants.

Ces productions couvrent la totalité du marché national, réparti en 80% pour usage domestique et 20% pour usage industriel.

Les différentes productions et le chiffre d'affaires sont consignés dans le tableau ci-dessous :

	1987	1988	1989
Poudres domestiques en tonnes	1 110	1 112	1 123
Poudres industrielles en tonnes	50	100	100
Liquides en tonnes	660	851	912
Aérosols en milliers d'unités	216	412	346
Chiffre d'affaires en millions f cfa	1 947	2 072	2 105

Source : S.i.d.a.c.

d. Les gaz industriels

La Société gabonaise d'oxygène et d'acétylène (Ga.boa.) qui compte deux unités de production localisées à Libreville et Port-Gentil produit de l'oxygène, de l'acétylène et de l'azote liquide.

	1986	1987	1988	1989
Oxygène en milliers de m ³	328	252	277	274
Acétylène en milliers de m ³	91	67	73	72
Azote en milliers de litres	221	253	165	272
Chiffre d'affaires en millions f cfa	1 798	1 312	1 574	1 570

Source : Ga.boa.

En 1989, les productions d'oxygène et d'acétylène, restent sensiblement au même niveau que celui observé en 1988 du fait de la stagnation de la demande des secteurs pétrolier et minier.

e. Les ouvrages en matière de plastique.

La société Plastique - industrie fabrique des bateaux et pirogues de pêche et de plaisance, des châteaux d'eau et réserves, des boîtes de compteurs pour la S.e.g., des poubelles et des fosses d'assainissement. De plus, elle produit de l'eau de javel, de l'électrolyte pour batteries.

Chiffre d'affaire en millions f cfa	1986	1987	1988	1989
P.r.v. (1)	662,5	412,1	358,7	512,2
Electrolyte	29,3	10,6	9,6	7,3
P.s.c. (2)	119,1	33,9	57,5	46,2
Eau de javel	100,4	141,3	129,7	121,8
P.e.h.d. (3)	319,1	162,1	139,5	71,5
Total	1 230,5	760	695	759

(1) Polyester renforcé de fibres de verre (bateaux, assainissements, divers)

(2) Polystyrène exposé (bacs à fleurs, plaques et emballages d'isolation)

(3) Polyéthylène haute densité (matériaux d'assainissement)

En 1989, le chiffre d'affaires connaît une hausse de 9,2% alors que l'entreprise fait face à la réduction de la demande du secteur des bâtiments et travaux publics en chute depuis 1985.

L'augmentation de l'activité repose uniquement sur les fabrications en P.r.v., tous les autres produits étant en baisse.

2.2.4. L'EXTRACTION ET LA FABRICATION DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

La fabrication du ciment demeure la principale activité de ce secteur. On note également la fabrication des produits en béton, en fibro-ciment, des concassés et des enrobés. L'activité porte enfin sur l'extraction du sable et de la laterite.

1. Le ciment

a. La capacité de production

La société "Les Ciments du Gabon", avec ses trois unités de production, détient le monopole du marché national depuis 1981.

A fin décembre 1989, le coefficient d'utilisation des unités existantes se présente comme suit :

- unité de Ntoum : 36%
- unité d'Owendo : 42%
- unité de Franceville : 18%

b. La production, dont l'évolution suit la demande, est donnée par le tableau ci-dessous :

	1986	1987	1988	1989	1990 *
Production locale milliers de tonnes	211	139	131	117	110
Consommation locale milliers de tonnes	211	137	131	117	110
Chiffre d'affaires milliards f cfa	12	8,1	7,5	6,8	6,5
Valeur ajoutée milliards f cfa	4,6	3,2	3,0	2,8	2,7

Source : Ciments du Gabon

Après la relative stabilité de 1988, la chute se poursuit depuis la mise en veilleuse des projets de l'Etat, principal client du secteur B t.p. La production a ainsi baissé de 12% en 1989 par rapport à 1988, et le chiffre d'affaires de 9%.

Les prix du ciment ont évolué de la manière suivante, depuis 1984 :

Prix d'une tonne de ciment en f cfa	1984 11 Janvier	1985 11 Janvier	1986 11 Février
Owendo			
• 45	42 600	49 000	57 700
• PM	44 600	51 000	60 200
• 55	44 600	51 000	60 200
Franceville	49 000	54 000	57 700

Source : Ciments du Gabon

2. Les produits en béton

Outre les grandes sociétés de construction équipées du matériel nécessaire à la couverture de leurs besoins dans ce domaine, les produits en béton sont fabriqués par la Société gabonaise de béton manufature (S.g.b.m)

Cette société produit des agglomérés et bordures, des planches, des clôtures - moulages, des pavés et des poteaux électriques. Le tableau ci-dessous donne l'évolution de la production de la société depuis 1986.

	1986	1987	1988	1989 *
Production en tonnes	8 758	3 699	5 608	6 500
Chiffre d'affaires en millions f cfa	789	333	367	628

Source : S.g.b.m.

La production qui a connu une chute brutale en 1986 et 1987 semble repartir depuis 1988.

3. Les produits en asbest - ciments (tuiles)

La tuile réapparaît comme matériau de construction. Cependant son utilisation actuelle ne concerne qu'une frange de la population du fait de son prix élevé par rapport à la tôle ondulée, plus maniable et facile à poser.

Deux sociétés sont spécialisées dans la production de ce matériel : ce sont "les Tuileries du Gabon" et les "Tuileries d'Owendo". Leur production, de qualité similaire aux produits d'importation, est donnée par le tableau ci - après :

Nombre de tuiles	1986	1987	1988	1989
Tuilerie du Gabon	11 451	68 648	50 543	53 321
Tuilerie d'Owendo	50 000	25 000	25 000	25 000
Total	61 451	93 648	75 543	78 321

4. La fabrication des concassés

Elle est assurée par la société Dragages Gabon et la Compagnie générale de matériaux (Co ge mat.). La société Colas produit quant à elle des enrobés. La production est donnée par le tableau suivant :

en tonnes	1986	1987	1988	1989
Concassés	293 969	38 593	139 178	161 165
Enrobés	4 000	5 000	5 482	15 000

2.2.5. L'INDUSTRIE TEXTILE

On distingue actuellement trois types d'opérateurs :

- des entreprises industrielles de confection et d'impression sur tissu ;
- des ateliers semi - industriels de confection et de haute couture ;
- des unités artisanales de confection au rythme de création et de disparition très élevé.

2.2.5.1. LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES.

a. La Société industrielle textile du Gabon (So.te.ga.)

Après la disparition de l'ancienne société, une nouvelle unité a vu le jour en avril 1989.

A la différence de l'ancienne, l'unité actuelle a pour objet social, outre la fabrication du pagne, l'importation et l'exportation, la vente ou la distribution de tous les articles textiles.

La production d'avril à septembre 1989 s'élève à 885.000 mètres pour un chiffre d'affaires de 400 millions de f.cfa.

b. La Société de vêtements manufacturés (So.ve.man.)

La société exploite un atelier de confection industrielle depuis 1976. Elle produit une gamme très variée d'articles dont l'évolution depuis 1984 est donnée par le tableau ci après :

Unites produites	1984	1985	1986	1987	1988	1989 *
Confection	296 461	341 300	329 974	324 784	241 368	175 000
Lingerie	557 062	676 000	646 267	614 660	549 177	290 000
Linge de maison	880 969	843 000	628 338	479 207	360 846	350 000
Divers	10 189	nd	17 168	32 281	11 360	22 000
Chiffre d'affaires en millions f cfa	2 574	3 145	3 301	2 528	2 047	1 600

La baisse de la production selon les sections, se situe entre 3% et 47%. La lingerie est la plus touchée, avec la confection 27%, du fait de la diminution du pouvoir d'achat des ménages qui se tournent vers les importations offertes par le secteur informel à des prix très bas.

c. La Société gabonaise de textile (So.ga.tex.)

La So.ga.tex. a vu le jour en novembre 1986 dans le cadre de la provision pour investissement diversifié. C'est une société anonyme dont le capital est reparti entre l'Etat, Elf Gabon et des privés gabonais et étrangers.

Ses activités ont démarré en mars 1987 et portent essentiellement sur la production et la commercialisation des robes, jupes, articles de sport, tee - shirts et vêtements d'enfants.

2.2.5.2. LES ATELIERS SEMI - INDUSTRIELS ET DE HAUTE COUTURE

Depuis quelques années sont apparues des unités de dimensions variables bien équipées et organisées. Leur production porte sur la confection de qualité en série ou à la demande, voire la haute couture. Ils font appel à une main d'oeuvre très qualifiée et créative.

2.2.5.3. LES ATELIERS ARTISANAUX

La plupart sont des exploitations individuelles, soumises au régime de la patente, et appartenant à des expatriés africains.

La production de ces unités artisanales porte essentiellement sur les pantalons, les robes, les ensembles hommes et dames.

L'activité, difficile à cerner, est en constante évolution ; leur taux de création reste très élevé.

2.3. LE BATIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS

Les activités du secteur, fortement dépendantes des investissements publics, continuent de subir des effets néfastes de l'effondrement de ceux-ci.

Trois principaux types d'entreprises composent ce secteur :

- les agences ou filiales de groupes internationaux (industriels) ;
- les sociétés indépendantes créées localement et regroupant des associés privés étrangers et gabonais ;
- enfin de petites unités sous forme de petites entreprises ou d'artisans. Cette catégorie mal structurée et instable est très active dans la construction privée ainsi que dans l'exécution de marchés administratifs de moindre importance.

Les grosses unités sont les plus touchées par le manque d'activité. En 1989 par exemple, un seul appel d'offre a été lancé.

De ce fait, le Syndicat des entreprises du bâtiment et travaux publics qui comptait 40 adhérents, n'enregistre actuellement qu'une douzaine.

Les petites unités, quant à elles supportent mieux la crise du fait que leur taille leur confère une certaine flexibilité. Elles consomment actuellement au moins la moitié du ciment produit localement.

L'activité du secteur a été soutenue en 1988 et 1989 par des commandes des pétroliers mais ces dernières vont probablement fléchir en 1990.

2.4. LES ACTIVITES TERTIAIRES

Le secteur tertiaire (non compris les activités de recherche minière et du développement pétrolier, figurant dans les 4 grands produits), est le secteur le plus développé de l'économie gabonaise dont il représente 58,7% de la valeur ajoutée non pétrolière. Le secteur tertiaire comprend des entreprises d'importance très variable, s'étendant des grandes entreprises de service public aux petites entreprises et entrepreneurs individuels constituant ce qu'il est convenu d'appeler le secteur informel. Ce dernier s'est considérablement développé au détriment des entreprises formelles, organisées, notamment dans le commerce d'importation et de distribution (vente au détail). On distingue :

- le commerce (32% de la valeur ajoutée du secteur tertiaire) ;
- les transports (20%) ;
- l'énergie électrique et l'eau (11%) ;
- les autres services (37%), comprenant :
 - l'hôtellerie et le tourisme ;
 - l'imprimerie, édition, et distribution de livres et journaux ;
 - les institutions financières ;
 - les autres services divers aux entreprises et aux particuliers.

2.4.1. LE COMMERCE

Le commerce est aujourd'hui le secteur d'expansion par excellence du secteur dit informel, par opposition aux unités de production régulièrement établies et bien structurées.

2.4.1.1. LA STRUCTURE DU SECTEUR.

On distingue trois catégories d'opérateurs : les grandes sociétés commerciales, les sociétés moyennes, les exploitations individuelles.

a. Les grandes sociétés commerciales, pour la plupart filiales de groupes internationaux, ne font plus que 30% du chiffre d'affaires du secteur alors que jusqu'en 1986 elles comptabilisaient plus de 50%.

Ce sont des sociétés bien structurées et regroupées au sein du Syndicat des importateurs et exportateurs (Sympex) où l'on distingue 7 spécialisations différentes :

- marchandise générale ;
- quincaillerie ;
- alimentation ;
- confection de luxe, maroquinerie, articles de cadeaux ;
- outillage, quincaillerie de bâtiment, matériel électrique et industriel ;
- radio, froid, climatisation.

b. Les sociétés moyennes, souvent exploitées sous forme de société à responsabilité limitée (S.a.r.l.), réalisent un chiffre d'affaires de plus en plus important et occupent une part des marchés perdus par les grandes sociétés. Ce sont des entreprises bien organisées qui appartiennent pour la plupart à des expatriés d'origine syrolibanaise et asiatique.

c. Les exploitations individuelles, souvent gérées de manière artisanale, appartiennent dans leur majorité aux ressortissants ouest africains. L'évolution de leur activité est difficile à cerner du fait de leur dispersion sur l'ensemble du territoire et de l'absence d'une comptabilité qui permettrait une meilleure approche de leur résultat d'exploitation. Leur importance s'accroît du fait que leur type de commerce nécessite peu de capitaux et des reconversions imposées par la conjoncture.

Dans l'ensemble, les produits importés sont d'origines diverses, traditionnellement des pays industrialisés européens, la France étant le premier fournisseur. La production française occupe encore dans beaucoup de domaines une place privilégiée, parfois elle se trouve dans une position de quasi monopole, situation souvent liée aux habitudes de consommation et aux effets du commerce triangulaire à travers les centrales d'achat.

Néanmoins, on observe de plus en plus une forte pénétration des produits en provenance des pays asiatiques et de l'Amérique Latine, dans des domaines aussi variés que la quincaillerie lourde, l'outillage et l'équipement électroménager, la confection, l'audiovisuel et l'alimentation.

2.4.1.2. L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE

Globalement, le chiffre d'affaires est en diminution (2,2%) par rapport à l'année 1988. Certaines entreprises concurrencées directement par le secteur informel sont en voie d'asphyxie et envisagent la fermeture.

Les investissements réalisés sont en général limités au maintien de l'outil de production. Ils sont en diminution par rapport à 1988.

Les effectifs enregistrent à nouveau une baisse (4%), la masse salariale se stabilise.

La situation décrite ci - dessus est celle des grandes sociétés commerciales dont les activités ont pu être saisies par l'observation des indicateurs ci - après :

en millions de f cfa	1987	1988	1989 *	1990 **
Chiffre d'affaires	178 289	173 185	169 326	170 000
Valeur ajoutée	25 238	29 137	31 443	32 753
Marge	33 510	37 592	39 560	41 033
Investissements	6 800	6 479	6 040	6 378
Frais de personnel	12 514	10 256	10 236	10 300
Effectif en unités	2 685	2 248	2 158	2 189

En fin d'année 1989, les quatre principales composantes du secteur se présentent de la manière suivante :

a. Le commerce de détail accuse en 1989 une baisse de 7% environ ; le développement du secteur informel s'est accentué. Malgré la libéralisation des prix et des marges, la situation demeure défavorable par rapport au secteur informel qui accapare une part de plus en plus importante du marché.

L'alimentation - boisson enregistre une baisse de 6%, le textile et l'habillement diminue de 16%.

En ce qui concerne le textile - habillement, diverses taxes alourdissent le coût des importations et favorisent de ce fait les circuits informels.

Chiffre d'affaires en millions f cfa	1987	1988	1989 *	1990 **	Variation 89/88
Alimentation-boisson	45 491	43 141	40 485	43 760	- 6%
Textile-habillement	6 300	5 262	4 432	5 200	- 16%
Total	51 791	48 403	44 917	48 960	- 7%

b. Le commerce de biens d'équipement augmente de 5% par rapport à 1988. Il faut noter en 1989 la forte progression des produits sidérurgiques.

Son volume d'affaires est essentiellement assuré par les achats des particuliers faute d'une relance des achats des entreprises et de l'administration.

Chiffre d'affaires en millions f cfa	1987	1988	1989 *	1990 **	Variation 89/88
Produits sidérurgiques matériaux de construction	3 215	3 135	4 075	4 022	30%
Quincaillerie-outillage machines	15 307	15 497	15 617	15 950	1%
Engins	2 085	7 969	8 253	9 950	4%
Total	20 607	26 601	27 945	29 922	5%

c. Le commerce des produits pétroliers poursuit sa croissance (+10%) en 1989.

en milliards de f cfa	1987	1988	1989 *	1990 **	Variation 89/88
Chiffre d'affaires	62 730	64 011	70 113	72 445	10%
Valeur ajoutée	14 430	14 888	17 067	17 936	15%

d. Le marché automobile connaît en 1989 une évolution en légère baisse par rapport à 1988 (-3%). Cette réduction concerne surtout les véhicules poids lourds (-12%) et dans une moindre mesure les véhicules de tourisme (-7%).

Type de véhicules en unités vendues	1986	1987	1988	1989 *	Variation 89/88	Pars du marché en 1989 %
Voitures tourisme	2 404	1 440	2 107	2 000	- 5%	50
Voitures utilitaires	2 945	1 713	1 730	1 643	- 5%	41
Cars	348	313	163	155	- 5%	4
Poids lourds	347	123	198	179	- 9,5%	5
Total	6 044	3 589	4 198	3 977	- 3%	100

2.4.2. LES ACTIVITES DE TRANSPORT

2.4.2.1. ROUTES ET TRANSPORTS ROUTIERS

a. Les routes et les trafics routiers

Le réseau routier gabonais compte 7743 kilomètres de routes publiques. Ce réseau se répartit comme suit :

Kilometres de routes	Route moderne bitumee	Route ordinaire bitumee	Total route bitumee	Route moderne large laterne	Route moderne etroite laterne	Route ordinaire laterne	Piste amenegee	Piste	Total route en terre	Piste sabile	Longueur totale
Voie express	23,4	0,0	23,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	23,4
Routes nationales	318,0	157,3	475,3	479,0	322,0	1 561,8	714,5	55,0	3 132,3	50,0	3 657,6
Routes provinciales	1,3	11,0	12,3	131,0	170,0	603,5	334,5	6,0	1 239,0	0,0	1 251,3
Routes départementales	6,0	103,0	109,0	18,5	11,0	347,2	963,0	950,5	2 239,2	202,0	2 595,2
Voieries urbaines	4,0	161,0	165,0	0,0	0,0	50,6	0,0	0,0	50,6	0,0	215,6
Total Gabon	346,7	432,3	779,0	628,5	503,0	2 563,1	2 012,0	1 005,5	6 712,1	252,0	7 743,1

Le niveau d'aménagement reste faible puisque le réseau ne compte que 779 kilomètres de routes bitumées contre 6712 kilomètres de routes en terre.

Le long de ce réseau, on dénombre :

- 315 ouvrages de franchissement dont 58% sont des ouvrages en béton ;
- 4 bacs en activité.

Face à cette faiblesse du réseau routier et à l'état défectueux de la plus grande partie de ce réseau, l'Etat, avec le concours de la Banque Mondiale et de la Banque africaine de développement (B.a.d.), entreprend un programme triennal (1990 - 1992) d'entretien routier pour un montant de 35,7 milliards.

Le trafic routier est mal connu. Le transport de marchandises est effectué par des particuliers pour le compte de tiers et par les compagnies de distribution elles-mêmes.

Le réseau routier et les trafics sont indiqués dans la carte ci-après :



b. Les transports routiers

L'inorganisation de la profession de transporteurs ne permet pas de saisir concrètement l'activité de ce secteur. Cependant, on observe chaque jour à la gare routière de Libreville, plus d'une trentaine de départs de cars qui font office de transporteurs.

La seule entreprise organisée et structurée reste la Compagnie africaine de transports Barbier (C.a.T.), dont l'évolution de l'activité peut être appréhendée par les éléments ci-après :

en millions de f cfa	1985	1986	1987	1988	1989 *
Chiffre d'affaires	375,0	414,7	365,0	250,0	250,0
Valeur ajoutée	215,0	265,0	262,0	134,0	134,0

Source : C.a.T.

Depuis deux ans, on observe une stagnation tant du chiffre d'affaires que de la valeur ajoutée. Cette situation s'explique par le nombre croissant de transporteurs illégaux qui, de plus en plus, se livrent à une concurrence acharnée auprès des clients en pratiquant des prix non homologués. A cela s'ajoute la diminution des rotations interprovinciales du fait de la dégradation du réseau routier.

c. Les transports urbains

Depuis la liquidation de la Sotravil, le transport urbain est assuré par des exploitants individuels de taxis et taxis-bus, fonctionnant selon le système de ramassage collectif. Le parcours, pré-établi par le chauffeur, est de 100 f cfa par personne.

Dans les villes de Libreville, Port-Gentil et Oyem où s'exerce cette activité, on dénombre 3074 taxis en 1989. C'est à Libreville que l'on observe l'activité la plus intense (2600 taxis)

Le tableau suivant ventile la répartition des taxis par ville :

nombre de taxis	1986	1987	1988	1989 *
Total	3 072	3 018	3 056	3 074
Port-Gentil	372	361	450	415
Libreville	2 700	2 657	2 534	2 600
dont taxis-bus	270	502	395	298
Oyem	-	-	72	59

Sources : Mairies de Libreville, Port-Gentil, Oyem.

* au 31/10/89

2.4.2.2. LE TRANSPORT FERROVIAIRE

Après deux années d'exploitation de la totalité de la voie ferrée, l'Office du chemin de fer Transgabonais (O.c.tra.) enregistre une activité commerciale en constante hausse (+31% en moyenne depuis 1983 tous postes confondus).

En 1989, les recettes augmentent de 18% par rapport à 1988, comme l'indique le tableau ci-dessous

en millions de f cfa	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989 *
Voyageurs	463	730	878	951	1 129	1 639	1 441
Colis	30	52	62	64	87	156	
Grumes	1 142	1 707	2 163	2 710	3 399	4 294	5 307
Autres wagons	1 318	1 388	1 607	1 643	2 421	3 143	
Prévisions de recettes de l'année	nd	3 215	4 800	6 100	nd	8 099	9 133
Total	2 953	3 877	4 710	5 368	6 258	8 506	10 047

Le tableau ci-après donne le niveau des tarifs actuels de l'O c tra.

en francs cfa	1 ^{re} classe	2 ^{me} classe
Libreville - Ndjole	7 900	6 050
Libreville - Booué	14 800	11 300
Libreville - Lastourville	20 800	15 800
Libreville - Moanda	25 900	19 800
Libreville - Franceville	27 600	21 100

La réduction des tarifs de 1ère classe en juillet 1987 a été consentie pour faire face à la concurrence des autres types de transport, notamment l'avion. Les tarifs de 2ème classe sont restés inchangés.

2.4.2.3. LES TRANSPORTS MARITIMES ET FLUVIAUX

A. LE TRANSPORT MARITIME

Le secteur transport maritime se compose d'une société nationale et d'agences de compagnies multinationales.

a. La Société nationale des transports maritimes (S.o.na.tr.a.m.)

Ses activités sont tournées exclusivement vers l'extérieur, notamment, sur la ligne Europe où elle exploite depuis 1984 deux navires : l'Abanga et la Mpassa.

Son chiffre d'affaires, stable depuis près de deux ans, oscille autour de 5 milliards de f. cfa alors que le tonnage transporté est en baisse de 9% par rapport à 1988. Cette stabilité du chiffre d'affaires, malgré un tonnage en baisse, s'explique par l'évolution de la structure du fret.

	1985		1986		1987		1988		1989 *	
	T	UP	T	UP	T	UP	T	UP	T	UP
Gabon-Europe	13 643	112 175	65 826	106 057	61 130	105 914	63 355	103 189	70 566	113 000
Europe-Gabon	34 565	148 186	50 929	99 271	48 563	83 437	73 400	134 000	53 794	100 000
Total général	48 208	260 361	116 755	205 128	109 693	189 351	136 755	237 189	124 360	213 000
Chiffre d'affaires en milliards f cfa	7,5		5,6		4,0		5,4		5,2	

Source : So na tra m.
UP = unités payantes
T = tonnes

Le trafic dans le sens Gabon - Europe est en hausse de 11,3% par rapport à 1988 tandis que dans le sens Europe - Gabon il baisse de 26,7%.

b. Les agences de compagnies multinationales

Les principales sociétés étrangères qui exercent dans le transport maritime sont : la Société ouest africaine d'entreprise maritime (S.o.a.e.m.) et la Compagnie maritime de chalange d'Owendo (Co.ma.c.o.). Ces sociétés, outre le transport maritime, opèrent également dans la consignation maritime, la manutention et le transit.

B. LE TRANSPORT FLUVIAL ET LE CABOTAGE

a. La Compagnie de navigation intérieure (C.n.i.)

En 1989, suite aux difficultés d'exploitation observées sur certaines lignes structurellement déficitaires, la C.n.i. a procédé à une réorganisation de sa flotte et des lignes desservies qui sont maintenant au nombre de quatre :

- ligne Ogooué par Azingo et Alombie
- ligne Fernan-Vaz par Etimboué et Banio
- ligne côtière par le Lebombi
- ligne Libreville - Pointe Denis par Foule-Nzem

L'évolution du trafic de ces dernières années est donnée par le tableau ci-dessous :

Lignes desservies	1984	1985	1986	1987	1988	1989 *
Ogooué	38 836	45 407	42 682	43 388	40 818	46 590
Fernan-vaz	24 311	18 780	16 767	19 601	16 151	1 504
Ndindi	772	790	988	454	0	0
Autres lignes	-	-	4 954	5 251	4 704	2 307
Personnes transportées	63 919	64 977	65 391	68 694	61 673	50 401
Fret en tonnes	12 016	11 285	21 272	23 371	19 305	12 480
Chiffre d'affaires en millions f cfa	395	496	767	891	674	624

La ligne Ogooue, après une baisse de son trafic en 1988, connaît une hausse en 1989 - par contre la ligne Fernan-Vaz enregistre un effondrement de son activité du fait de la concurrence exercée par des transporteurs non agréés qui ont ravi le marché.

Le nombre de personnes transportées qui avait atteint près de 69.000 voyageurs en 1987 n'est que de 50.400 en 1989. Le fret ne représente en 1989 que la moitié du niveau atteint en 1987.

b. La Société mixte de cabotage (So.mi.ca.)

Créée en 1985 sous forme de société en nom collectif, en association entre la compagnie de navigation intérieure (C.n.i.) et Gabon ferry service (G.f.s.), la Somica est réduite depuis 1987 à un seul partenaire (G.f.s.) représentant les intérêts du groupe Gabnor, après le retrait de la C.n.i.

Elle exploite la ligne Libreville - Port-Gentil avec un catamaran Ekwata, conçu pour transporter 290 passagers. Le tarif aller simple est de 14.000 f.cfa.

Le tableau suivant retrace l'évolution du nombre de personnes transportées ainsi que son chiffre d'affaires depuis le début de ses activités.

	1986	1987	1988	1989
Nombre de passagers	16 500	57 999	58 610	65 000
Chiffre d'affaires en millions f.cfa	231	812	821	910

2.4.2.4. LES TRANSPORTS AERIENS

En raison de la déficience du réseau routier, l'avion reste un moyen de transport très utilisé, grâce à une infrastructure aéroportuaire dense où l'on compte au moins deux aérodromes homologués par province. Ce réseau est actuellement couvert par des compagnies privées et par la Compagnie Nationale Air Gabon.

1. L'évolution de l'activité

a. Les compagnies privées locales

Les compagnies privées (Air service, Air - inter, Air affaires Gabon, Heli - Gabon) ont durement ressenti les effets de la crise caractérisée par la contraction de la demande de leurs principaux clients que sont les forestiers, les pétroliers, l'Administration et les hommes d'affaires.

en milliards de f.cfa	1985	1986	1987	1988	1989 *
Chiffre d'affaires	20,1	12,8	8,9	9,2	9,7
Valeur ajoutée	8,5	5,2	3,1	2,9	3,2

La baisse du chiffre d'affaires amorcée en 1986 s'estompe en 1989 du fait de la reprise de la demande des compagnies pétrolières.

b. La Compagnie nationale Air Gabon

La Compagnie nationale Air Gabon couvre près de la moitié du trafic international sur la France et environ 70% du trafic intérieur.

Sa flotte au 31/12/1989 comprend :

- 1 Boeing 747 pour les liaisons intercontinentales ;
- 1 Boeing 737 pour les liaisons interafricaines ;
- 1 Fokker 100 pour les liaisons interafricaines et domestiques.
- 2 Fokker F 28 pour les liaisons domestiques ;
- 1 Lockheed 100 - 30 pour les transports de marchandises

Au cours de l'année 1989, cette flotte a effectué 13.600 heures de vol et a transporté 396 700 passagers et 10.580 tonnes de fret pour un chiffre d'affaires de 35,6 milliards de f cfa.

	1985	1986	1987	1988	1989 *
Nombre de passagers	455 210	445 777	397 404	386 040	396 700
Fret en tonnes	15 174	13 392	11 649	10 935	10 580
Chiffre d'affaires en milliards de f cfa	40,9	37,2	31,5	34,5	35,6
Valeur ajoutée en milliards f cfa	15,3	13,6	16,0	14,0	15,4

Source - Air Gabon

En 1989, le chiffre d'affaires augmente de 3% par rapport à 1988 ; les recettes annexes sont en hausse de 36,8% tandis que les recettes de lignes sont en baisse de 0,3%. Le trafic passagers croît de 2,7% pendant que dans le même temps, le fret diminue de 3,2%.

2.4.2.5. LES ACTIVITES PORTUAIRES

L'Office des Ports et rades du Gabon (O.p.r.a.g.) assure la gestion de tous les ports et rades maritimes : les ports en eau profonde d'Owendo et de Port-Gentil et le port môle de Libreville.

Trafic Port Owendo

en milliers de tonnes	1985		1986		1987		1988		1989 *	
	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export
Pro. agricoles-alimentaires et forestiers	185,3	462,6	191,8	472,8	154,8	456,0	166,5	576,0	145,2	649,2
Prod. de consommation domestique	37,7	1,1	34,7	1,0	29,6	1,5	27,2	0,8	22,5	0,7
Biens d'équipement	111,9	0,9	82,2	2,8	47,1	12,4	58,0	1,7	48,6	4,1
Prod. énergétique et dérivés	259,2	0,0	229,3	0,0	186,4	0,1	159,8	0,0	181,5	0,0
Matériaux de construction	48,3	7,0	69,8	6,5	24,1	7,9	34,1	7,3	16,9	7,9
Transactions spéciales	46,9	21,7	11,7	4,1	17,2	5,1	15,2	35,8	32,6	1 095
Total import-export	689,3	491,3	619,5	487,4	455,4	483,0	460,8	621,9	447,3	1 756,9
Cabotage	49,7		30,9		12,2		0		0	
Total général	1 232,3		1 177,8		970,6		1 082,7		2 204,2	

Source : O.p.r.a.g.

Le trafic au port d'Owendo a presque doublé en 1989 du fait de la mise en exploitation du port minéralier et d'un regain des exportations de bois.

Trafic Port de Port-Gentil

en milliers de tonnes	1985		1986		1987		1988 *	
	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export
Pro. agricoles-alimentaires et forestiers	17,0	112,5	14,3	267,1	15,1	281,1	15,6	189,7
Production de consommation domestique	3,6	0,9	3,5	0,4	0,2	1,6	0,4	
Biens d'équipement	102,2	5,1	11,6	1,7	19,2	1,0	115,7	1,1
Production énergétique et dérivés	76,0	7 433,3	60,3	6 020,9	26,2	5 675,2	170,2	6 944,0
Matériaux de construction	15,2	38,5	7,5	21,9	8,0	26,7	6,5	27,4
Transactions spéciales	4,3	5,0	2,0	0,5	3,2	0,1	2,5	1,4
Total import-export	168,1	7 795,5	113,7	6 314,5	74,0	5 986,3	312,1	7 164
Cabotage	3,2		11,9		27,3		25,1	
Total général	7 967		6 464,1		6 087,6		7 499,4	

Source : O.p.r.a.g.

Récapitulation du trafic portuaire hors cabotage

en milliers de tonnes	1985		1986		1987		1988		1989 *	
	Lbv	Pog	Lbv	Pog	Lbv	Pog	Lbv	Pog	Lbv	Pog
Entrées	689,1	168,3	619,5	117,7	455,4	74,0	460,8	312,5	447,3	nd
Sorties	493,2	7 795,5	487,4	6 314,4	483,0	5 986,3	621,9	7 164,0	1 756,9	nd
Total par port	1 182,5	7 963,8	1 106,9	6 432,1	938,4	6 060,3	1 082,7	7 476,5	2 204,2	nd
Total général	9 146,1		7 579		6 998,7		8 559,1		nd	

Lbv : Libreville

Pog : Port-Gentil

2.4.2.6. LES AUXILIAIRES DE TRANSPORT

L'activité de cette branche est directement liée à celle des transports maritimes.

a. La manutention et la consignation

Les différents prestataires de service enregistrent un accroissement du volume de marchandises manipulées, notamment les produits forestiers.

en milliers de tonnes	1985	1986	1987	1988	1989 *
Manutention	821	985	828	811	932
Consignation	650	615	822	782	950
Transport	150	24	13	9	19
Total manipulé	1 621	1 624	1 663	1 602	1 901

b. Le transit

Le tableau ci-après ventile l'évolution du volume de marchandises enregistré par les différents transitaires depuis 1985.

en milliers de tonnes	1985	1986	1987	1988	1989 *
Transit aerien	4,5	4,7	3,5	3,4	3,4
Transit maritime	522,0	478,0	284,0	270,9	204,8
Total transit	526,5	482,7	287,5	274,3	208,2

La réduction des activités amorcée en 1986 se poursuit du fait de la mauvaise conjoncture économique. Ainsi le volume des marchandises qui passent par les transitaires agréés est en baisse de 24% en 1989.

Cette baisse est aggravée par la prolifération de transitaires non reconnus qui traitent une bonne partie des dossiers.

Globalement, l'évolution du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée de la branche se présente comme suit :

en milliards de f cfa	1985	1986	1987	1988	1989 *
Chiffre d'affaires	27 053	21 073	17 249	16 633	16 123
Valeur ajoutée	19 316	13 939	11 500	10 860	10 861

2.4.3. L'HOTELLERIE – LA RESTAURATION – LE TOURISME

Le Gabon dispose actuellement d'une capacité touristique et hôtelière comprenant :

- 74 hôtels qui totalisent plus de 3000 chambres ;
- 5 agences de voyage et de tourisme ;
- plus de 200 restaurants et de nombreux snack bars et night - club.

Outre ces possibilités d'hébergement et de restauration, le potentiel touristique comprend également quelques centres de loisirs, des sites et parcs nationaux : Lopé, lacs de l'Ogooué, Pointe Denis, etc.

2.4.3.1. L'HOTELLERIE ET LA RESTAURATION.

Le parc hôtelier se compose :

- d'hôtels de classe internationale essentiellement localisés à Libreville, Port-Gentil et Franceville, gérés par des chaînes internationales ;
- d'hôtels moyens ;
- et de petits établissements privés de qualité inégale et généralement de faible capacité.

Les résultats des hôtels de classe internationale sont consignés dans le tableau ci-dessous :

	1988	1989
Chiffre d'affaires en millions f cfa	6 334	6 549
Taux d'occupation moyen pondéré en % (*)	47,60	53,93

(*) pondération par le chiffre d'affaires

2.4.3.2. LE TOURISME ET LES LOISIRS

Les opérateurs offrant des produits touristiques sont :

- à l'étranger, les tours-opérateurs qui vendent des destinations de tourisme et de congrès vers le Gabon ;
- à l'intérieur, les agences de voyages qui proposent des circuits touristiques et des excursions divers à travers le Gabon.

Le tourisme reste peu développé ; la durée moyenne des séjours des non-résidents demeure très courte (moins de 3 jours). Cette situation s'explique par l'existence d'un certain nombre de goulets d'étranglement dont notamment :

- l'insuffisance du réseau routier, des moyens de transport et de communication entre les différents centres urbains ;
- le nombre restreint de circuits organisés (3 seulement pour toute l'étendue du territoire) et leur cherté ;
- l'inorganisation relative des loisirs afférents au tourisme.

Outre ces goulets d'étranglement, les opérateurs du tourisme ont fait très peu d'efforts pour promouvoir leurs activités, notamment en terme de prix.

2.4.4. L'ELECTRICITE ET L'EAU

a. La production et la vente d'électricité

La production et la vente d'électricité sont assurées par un opérateur unique, la Société d'énergie et d'eau du Gabon (S.e.e.g.), concessionnaire des communes de Libreville et Port-Gentil et de l'Etat Gabonais pour les autres localités.

	1986	1987	1988	1989 *
Puissance installée en milliers de Kw	297,8	298,1	296,9	296,9
Production nette en millions de Kwh	897,1	894,9	910,0	901,0
Ventes totales en millions de Kwh				
Basse tension	786,8	813,4	791,1	745,0
Moyenne tension	393,8	409,5	387,8	350,0
	393,0	403,9	403,3	395,0
Nombre d'abonnés	46 845	65 519	66 744	70 852
Basse tension	46 465	65 100	66 324	70 429
dont tarif social	16 122	17 893	19 811	21 123
Moyenne tension	380	419	420	423

Source : S.e.e.g.

En 1989, la production nette d'électricité diminue de 2,3% par rapport à celle de 1988. Tandis que les ventes baissent de 2%, malgré une augmentation du nombre d'abonnés.

Cette situation s'explique d'une part, par une baisse générale de l'activité économique et d'autre part, par une consommation plus rationnelle de l'énergie, observée au niveau des ménages et des entreprises.

b. La production et la vente d'eau

	1986	1987	1988	1989 *
Capacite de production journaliere en metres cubes	108 370	178 370	178 370	178 370
Production annuelle en millions de metres cubes	34,1	33,1	34,6	32,0
Consommation annuelle en millions de metres cubes	26,9	28,3	27,6	26,0
Nombre d'abonnés dont :	30 990	31 947	32 974	38 650
domestique	30 418	31 402	32 447	38 032
industriels	188	174	160	189
bornes fontaines	384	371	367	429

Source : S e e g

On constate en 1989, une baisse de la production d'eau de 7,5% par rapport à 1988, alors que les ventes diminuent de 5,7% malgré une augmentation du nombre d'abonnés de 17%. Comme pour la consommation d'électricité, ceci s'explique par une baisse générale de l'activité économique et par une consommation plus rationnelle des différents utilisateurs.

c. L'évolution des prix et des résultats

Les tarifs d'électricité et d'eau n'ont pas varié et sont restés au niveau de 1988.

en milliards de f cfa	1986	1987	1988	1989 *
Chiffre d'affaires	44,7	43,9	42,7	40,0
Valeur ajoutée	29,5	29,5	27,5	26,2

Source : S e e g

La baisse du chiffre d'affaires observée depuis 1987 s'est poursuivie en 1989 en raison du ralentissement de l'activité générale de l'économie, du nombre de plus en plus croissant des abonnements sociaux dont la tarification reste faible et se répercute sur la structure des ventes et des recettes.

d. Les investissements

Ils visent essentiellement le renforcement des réseaux déjà existants et l'équipement des centres de l'intérieur du pays en moyens de production d'électricité et d'eau.

Le programme Gabon - Canada constitue actuellement l'investissement le plus important pour un montant de 20 milliards de f cfa environ, et concerne l'alimentation en eau et électricité des centres de l'intérieur.

2.4.5 L'IMPRIMERIE, L'EDITION, LA PUBLICITE, LA DISTRIBUTION DES LIVRES ET DES JOURNAUX

2.4.5.1 L'IMPRIMERIE

On peut distinguer trois catégories d'entreprises :

- des imprimeries de taille moyenne qui tirent l'essentiel de leurs revenus de la fabrication et de l'impression d'articles scolaires (livres, cahiers), de cartes de visite et de billets de faire-part. Elles sont strictement privées ou appartiennent à des communautés religieuses ;
- des imprimeries intégrées appartenant à des administrations dont l'essentiel des prestations est destiné à leurs propres besoins ;
- une imprimerie de grande capacité (Multipress) qui, à elle seule, réalise plus de la moitié du chiffre d'affaires du secteur.

Les entreprises de cette branche sont toujours confrontées à la concurrence des imprimeries étrangères.

Le chiffre d'affaires tourne autour de 4 milliards en 1989 comme en 1988, malgré la diversification des activités enregistrée chez certains opérateurs, notamment Multipress.

2.4.5.2. L'EDITION ET LA PUBLICITE

L'activité de la So.na.presse connaît en 1989 une hausse sensible :

- augmentation des ventes de l'Union, quotidien national, du fait des jeux concours organisés par les sociétés de la place ;
- accroissement de la demande des supports publicitaires.

Cette tendance favorable est illustrée par le tableau ci-après :

en millions de f.cfa	1986	1987	1988	1989 *	1990 *
Vente de journaux	670	622	522	669	680
Publicité	700	1 156	1 210	1 250	1 300
Chiffre d'affaires total	1 370	1 778	1 732	1 919	1 980

Source : So.na.presse

2.4.5.3. LA DISTRIBUTION DES LIVRES ET DES JOURNAUX

a. La distribution des livres et de la papeterie

Après une période de régression, la vente des livres se stabilise.

b. La distribution des journaux

La Société gabonaise de presse (So.ga.presse) détient le monopole des messageries de la presse.

La distribution de la presse, tant locale qu'importée, après une période difficile, reprend comme le montre le tableau ci après :

en millions de f cfa	1987	1988	1989 *	1990 *
Presse locale	543	474	518	520
Presse importée	1 094	927	1 067	1 078
Chiffre d'affaires total	1 637	1 401	1 585	1 598

Source : So.na.presse

2.4.6 LES INSTITUTIONS FINANCIERES

Les institutions financières fonctionnant au Gabon peuvent se répartir selon leur nature ou leur rôle en quatre catégories :

1. Les banques commerciales et les établissements financiers traitant respectivement deux branches différentes d'activités :

a. Dépôts, escompte et crédit à moyen et court terme ou long terme : B.i.c.i.g., B.i.p.g., U.g.b., Paribas - Gabon, Citibank, B.c.c.i., Barclay's bank, B.p.g.c. et récemment installée la Fiba. Par contre la Banco real a été liquidée et la B.g.l. a fermé ses guichets.

b. Crédits spécialisés, crédits bail, leasing : So.ga.ca., So.ga.bail, So.ga.fi.bail, Fi.ga.dim, So.ga.pal, Taw international leasing corporation. Cependant parmi ces six sociétés, seule la So.ga.ca. et la So.ga.bail ont une activité régulière.

2. Les banques de développement et de financement de l'habitat : la B.g.d., la B.n.c.r. et le Cré.fo.ga.

3. Les autres institutions financières qui canalisent une part importante de réserves d'épargne éventuellement utilisables : Caisse d'épargne postale et Cheques postaux, Caisse nationale de sécurité sociale (C.n.s.s.), Caisse nationale de garantie sociale (C.n.g.s.).

4. Les sociétés d'assurances et de réassurances : O.g.a.r., U.a.g., U.a.p., M.a.g., M.g.a., G.g.a.r.

Cependant, il faudrait souligner que pour l'établissement des statistiques monétaires, l'activité de certaines institutions financières (C.n.s.s., C.n.g.s.) n'est pas intégrée dans le système monétaire.

2.4.6.1. LES BANQUES COMMERCIALES ET DE DEVELOPPEMENT

Le secteur bancaire connaît dans l'ensemble une baisse d'activité depuis 1986 qui se poursuit à fin 1989 du fait de la stagnation des investissements dans certains secteurs.

Pendant la même période les parts de marché des banques tant au niveau de la collecte des dépôts que de la distribution du crédit restent stables malgré la fermeture d'un établissement bancaire ayant représenté parfois plus de 20% du marché.

En 1989, la plupart des établissements bancaires ont souvent crevé leur plafond d'encadrement du crédit malgré un contrôle beaucoup plus strict des avoirs intérieurs nets. Ces dépassements sont dus essentiellement aux concours accordés aux particuliers et dans une moindre mesure à l'Etat.

a. L'évolution des dépôts

Au 30 Septembre 1989, les dépôts bancaires ont légèrement progressé de 1,7% passant de 228,4 milliards à 232,3 milliards entre septembre 1988 et septembre 1989.

Ce léger développement des ressources résulte essentiellement d'une augmentation des dépôts à vue (comptes chèques, comptes courants et créditeurs divers) de 7,3% contre une chute des dépôts à terme (compte sur livrets, dépôts à terme, bons de caisse) de 2% en dépit des conditions de rémunération attractive (relevement d'un point du taux d'intérêt de 7,75% à 8,75% à compter de juillet 1988).

La part des dépôts de l'Etat reste stable (17%) pendant la même période.

Le tableau qui suit décrit l'évolution de la structure des dépôts bancaires depuis 1987, à fin septembre.

en milliards f cfa	1987	Part relative en %	1988	Part relative en %	1989 *	Part relative en %	Variation 89/88 en %
Dépôts à vue	91,6	36,0	85,4	37,4	91,6	39,4	7,3
Dépôts à terme et d'épargne	107,8	42,5	102,6	44,9	100,5	43,3	-2,0
Dépôts de l'Etat	54,5	21,5	40,4	17,7	40,2	17,3	-0,5
Total	253,9	100 %	228,4	100 %	232,3	100 %	1,7 %

b. Les crédits

La tendance à la baisse des crédits aux particuliers et aux entreprises observée en 1987 s'est poursuivie en 1988 et 1989. Ces crédits ont chuté de 1,7% en septembre 1989, passant de 275,6 milliards à 270,8 milliards.

L'évolution constatée traduit une stagnation des investissements dans les grands secteurs d'activité économique.

Cette diminution des concours à l'économie n'a pas modifié la structure des crédits selon le terme, les crédits à court terme demeurant toujours plus importants (58,4% du montant global) que les concours à moyen et long termes (41,6% du total des crédits distribués).

La prépondérance des crédits court terme résulte essentiellement des difficultés des entreprises et de la faiblesse des investissements à réaliser.

Evolution par terme des crédits bancaires au secteur privé à fin septembre.

en milliards de f cfa	1988	1989 *	Variation 89/88	Part relative : %	
				1988	1989
Court terme	158,0	158,2	0,1 %	57,3	58,4
Moyen terme	107,5	101,8	-5,3 %	39,0	37,6
Long terme	10,2	10,8	5,9 %	3,7	4,0
Total	275,7	270,8	-1,8 %	100 %	100 %

Par ailleurs le tableau ci-après fait ressortir pour l'ensemble du système bancaire, le taux de couverture des crédits par les dépôts. Les opérations avec la clientèle font apparaître de façon continue une évolution contrastée. Les crédits bien qu'en baisse demeurent plus importants que les dépôts en moindre progression. Il en résulte un besoin de financement qui ne cesse de croître. Les banques ont simultanément augmenté le refinancement à court terme auprès de la B.e.a.c. et leurs engagements extérieurs.

en milliards de f cfa	1987	1988	1989 *
Credit à l'économie	304,7	275,8	270,8
Credit à l'Etat	83,1	99,7	99,7
Total crédits (A)	387,8	375,5	370,5
Total dépôts (B)	253,9	228,4	232,3
(B) - (A)	- 133,9	- 147,1	- 138,2
Taux de couverture crédits/dépôts en %	65,5	60,8	62,7

c. Le produit net des banques

La maîtrise des charges d'exploitation (frais généraux et charges de personnel) a permis aux grandes banques d'améliorer leur résultat. C'est ainsi que le produit net bancaire s'est accru de 23,8%, passant de 19,7 milliards en 1987 à 24,4 milliards en 1988.

En 1989, les résultats ne devraient pas être très différents de ceux enregistrés en 1988.

en milliards de f cfa	1986	1987	1988	Variation 1988/1987
Produits des crédits distribués	53,6	42,9	43,7	1,8 %
Charge des dépôts de la clientèle	20,2	18,7	14,4	- 22,9 %
Marge d'intérêt	33,4	24,2	29,3	21,1 %
Commissions	5,8	4,5	4,9	- 8,8 %
Produit net bancaire	27,6	19,7	24,4	23,8 %

2.4.6.2. LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS

L'activité des établissements financiers connaît un ralentissement en fin d'exercice après des résultats favorables enregistrés au 1er semestre 1989.

a. Les ressources

Elles se composent essentiellement de fonds propres et d'emprunts bancaires et enregistrent une légère progression (22% en 1989 contre 20% en 1988) à la suite d'une augmentation de capital.

b. Les emplois

Globalement, l'augmentation des emplois pourrait être de l'ordre de +17% en 1989 par rapport à l'exercice précédent. Les secteurs véhicules et forêt connaissent une évolution favorable et bénéficient de concours accrus. Par contre le secteur transport et celui du commerce voient leur activité en baisse et enregistrent des impayés notamment à cause de la fermeture de certaines entreprises. Il en est de même du crédit à la consommation qui accuse une insuffisance de liquidité suite à l'endettement des ménages. Les entreprises ayant une bonne structure financière bénéficient du leasing qui se développe légèrement.

Les résultats pourraient être en 1989 inférieurs à ceux enregistrés en 1988.

2.4.6.3. LES COMPAGNIES D'ASSURANCE

Le secteur assurance regroupe deux branches :

– l'I.a.r.d.t. (incendie, automobile, risques, divers et transports) qui compte six compagnies (U.a.p. - Gabon, O.g.a.r., U.a.g., G.g.a.r., M.g.a. et M.a.g.) auxquelles il faut ajouter trois compagnies non opératrices (Camat, C.u. et Saint Paul Fire), regroupées dans un syndicat professionnel la fédération gabonaise des sociétés d'assurance (Fé.ga.sa). Par contre, les courtiers et les agents généraux font partie du Syndicat des professionnels des assurances du Gabon (Sy.pra.ga)

– la branche vie dans laquelle on retrouve Gabon - vie, O.g.a.r. - vie, et U.a.p. - vie.

Le secteur assurance n'a pas été épargné par la crise économique qui sévit dans le pays depuis la fin de l'année 1986. Depuis deux ans l'activité est en baisse, malgré le développement de la branche assurance - vie. On enregistre des impayés qui atteignent jusqu'à 50% du chiffre d'affaires chez certaines grandes compagnies.

A. La branche I.a.r.d.t.

Le chiffre d'affaires de cette branche a atteint 19,9 milliards en 1988 contre 23,04 milliards en 1987 soit une baisse de 13,8%. On s'attend à une nouvelle baisse en 1989.

Le tableau ci - après retrace l'évolution des primes vendues de 1986 à 1988

en milliards de f.cfa	1986	Part relative	1987	Part relative	1988 *	Part relative	Variation 88/87
Auto	9 081	34,3 %	9 340	40,5 %	6 605	33,3 %	- 29,3 %
Incendies	2 677	10,1 %	2 900	12,6 %	2 872	14,5 %	- 1,0 %
Marine/transport	6 961	26,3 %	5 040	21,9 %	4 288	21,5 %	- 14,9 %
Autres risques	7 779	29,3 %	5 757	25,0 %	6 092	30,7 %	5,8 %
Total	26 498	100,0 %	23 037	100,0 %	19 857	100,0 %	- 13,8 %

On observe une forte chute de la branche auto liée essentiellement à la perte du pouvoir d'achat des agents économiques.

B. L'assurance - vie

Le chiffre d'affaires a atteint 1,161 milliard dans cette branche nouvelle, grâce à la présentation de nouveaux produits, notamment l'assurance retraite. Des dispositions fiscales moins pénalisantes permettraient à la profession de lutter à armes égales avec les concurrents étrangers et de pérenniser ainsi sa croissance.

2.4.7. LES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

1. Les services postaux et de télécommunications.

Les activités de cette branche comprennent :

- les services postaux (vente des timbres, acheminement et distribution du courrier, émission des mandats) ;
- les services financiers (comptes d'épargne et de chèques postaux) ;
- les services de télécommunications (téléphone, télex, télécopie).

Le tableau ci - après montre l'évolution des lignes téléphoniques installées par l'Office des postes et télécommunications (O.p.t.) et celle du chiffre d'affaires global.

	1987	1988	1989
Total lignes	17 440	18 732	19 437
dont :			
• particuliers	8 099	8 802	9 339
• sociétés	5 692	5 830	6 107
• officiels	2 674	2 879	2 961
• postes publics	72	79	103
• postes de service	903	942	927
Chiffre d'affaires en millions de f cfa	30 545	30 762	25 772

Le nombre de lignes téléphoniques installées par l'Office des postes et Télécommunications (O.p.t.) est de 705 en 1989.

Les abonnements des particuliers et ceux des sociétés représentent près de 80% de l'ensemble.

L'ensemble des activités de l'Office génère 25,772 millions de f cfa de chiffre d'affaires en 1989, en baisse de 16% par rapport à 1988. Cette baisse est due à une plus grande rigueur dans l'utilisation des services téléphoniques par les agents économiques.

2. Le service de télécommunications internationales.

La société des Télécommunications internationales gabonaises (T.i.g.) gère les communications internationales. Son principal client est l'Office des postes et Télécommunications (O.p.t.) ; la clientèle privée ne représente qu'une infime partie.

Les services offerts par cette société concernent :

- le téléphone et le télex : c'est la transmission et la réception des communications avec l'étranger ;
- les transmissions de programmes télévisuels ou radiophoniques ;
- les circuits loués (ou spécialisés) ;
- les diverses activités telles que Contel (télex à façon ou télécopie), Gabonpac (transmission de paquets d'informations ou téléinformatique).

Le tableau ci - après présente l'activité de cette société :

en millions de f cfa	1988	1989	1990 * *
Chiffre d'affaires	5 062	5 239	5 356
dont :			
• téléphone	3 731	3 843	3 958
• télex	541	514	499
• transmission de programme	313	380	357
• circuits loués	247	285	291
• divers	230	247	251
Investissements	941	773	682

Source : T. g

En 1989, le chiffre d'affaires s'est accru de 3,5% grâce à la hausse du trafic téléphonique.

2.4.8. LES AUTRES SERVICES

Le secteur "Autres Services" comprend, en gros, les services rendus aux entreprises et les services immobiliers.

Il se caractérise par une grande diversité. Les unités individuelles et de petite dimension s'y créent autant qu'elles disparaissent.

En outre, la particularité de ce secteur est l'importance du savoir - faire et le niveau peu élevé des investissements physiques.

2.4.8.1. LES SERVICES RENDUS AUX ENTREPRISES

N'en font pas partie les services pétroliers.

a. Les services comptables concernent les activités variées : tenue de comptabilité, expertise comptable, commissariat aux comptes, audit, révision des comptes, conseils en comptabilité.

La dégradation de la situation financière observée depuis trois ans se poursuit du fait principalement de l'insolvabilité des clients et de la concurrence des cabinets extérieurs.

b. Les services juridiques et fiscaux consistent en la rédaction des actes et en des missions de conseil.

L'importance de cette branche s'accroît du fait des litiges et difficultés diverses que connaissent beaucoup d'entreprises depuis 1987.

c. Les services informatiques portent sur le traitement à façon, la vente et la maintenance du matériel.

Ils continuent d'enregistrer la chute de leurs activités. On note toutefois une expansion du matériel micro informatique sans que le marché soit organisé.

Le traitement à façon subit de plein fouet les effets de cette vulgarisation de l'outil informatique. Ainsi, le principal opérateur de cette branche, la société Gabon Informatique, est elle - même en pleine restructuration.

d. **Les bureaux d'études** comprennent les activités d'ingénierie, contrôle technique, études de fondation, études géotechniques des routes et aéroports, urbanisme et architecture, études diverses de génie civil, bâtiments et travaux publics.

Leurs activités dépendant étroitement de celle du secteur du bâtiment et travaux publics, plusieurs d'entre eux ont fermé leurs portes et les quelques rares qui se maintiennent encore fonctionnent au ralenti.

2.4.8.2. LES SERVICES IMMOBILIERS

Les services immobiliers comprennent la promotion immobilière, les transactions sur les terrains et immeubles, les locations ainsi que la gestion et syndic d'immeubles.

La crise persiste dans ce secteur notamment en fonction d'une inadéquation des structures de l'offre à la demande.

Le désengagement partiel de l'Etat dans la prise en charge des loyers des fonctionnaires et autres agents, le départ d'un grand nombre d'expatriés et la résiliation des baux des entreprises se sont confirmés en 1989.

En revanche, en 1989, il a été constaté un besoin de changement de lieu d'habitation du fait des contraintes budgétaires des agents économiques.

Les ventes directes ont été rares à cause des difficultés actuelles d'accès au crédit bancaire.



3. LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Dans le cadre de la promotion des Petites et moyennes entreprises (P.m.e.) gabonaises, la loi 1/81 du 8 juin 1981 a institué un régime particulier accordé par voie d'agrément aussi bien aux entreprises nouvelles qu'aux entreprises existantes, qui présentent un programme satisfaisant en matière :

- de création d'entreprise
- de modernisation et d'extension d'unités de production
- de perfectionnement du personnel.

Sont considérées comme P.m.e. gabonaises, les sociétés ou entreprises remplissant les conditions suivantes :

- 51% au moins du capital est détenu par des Gabonais ;
- les fonctions de direction sont effectivement exercées par des nationaux ;
- le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas cinq cent millions de francs cfa (500 000 000 f cfa).

215 entreprises ont été agréées depuis 1984 au régime de P.m.e. gabonaises.

Les tableaux suivants présentent l'évolution sectorielle et la répartition géographique du nombre des P.m.e. agréées depuis 1984.

Creations de P.m.e. en...	1984	1985	1986	1987	1988	1989	Total	
							brut	%
Agriculture - élevage	2		2	1	3		8	3,7
Exploitation forestière		1	3				4	1,9
Pêche	2		2	4	3	10	21	9,8
Industrie alimentaire, y compris boulangerie	1		4	3	2	5	15	6,9
Industrie du bois	1	2	5	2	2	3	15	6,9
Industrie textile-confection et habillement	1		5	1		1	8	3,7
Industrie de papier, imprimerie, édition		1	1	2			4	1,9
Industrie chimique	1	1	1			1	4	1,9
Autres industries	2	1	3		2	3	11	5,0
Exploitation de carrières		1			1		2	0,9
Fabrication de matériaux de construction	2		1		1	2	6	2,8
Fabrication d'ouvrages en métaux	1			1			2	0,9
Services de réparation				2	1	1	4	1,9
B.t.p.	2	2	3		1	1	9	4,2
Hôtel-restaurant		2	3		1	3	9	4,2
Transport terrestre		1			1		2	0,9
Transports fluviaux, maritimes, lagunaires			1				1	0,5
Services médicaux	1		1	4	2		8	3,7
Autres services aux entreprises			3	2	2		7	3,3

Créations de P.m.e. en...		1984	1985	1986	1987	1988	1989	Total	
								brut	%
Autres services aux particuliers		2	3	16	7	7	8	43	20,0
Commerce		2	1	9	9	4	7	32	15,0
Total	Brut	20	16	63	38	33	45	215	
	%	9,3	7,4	29,3	17,7	15,3	21,0		100,0

Source : Direction générale de la P.m.e.

Localisation	Estuaire	Haut-Ogooué	Moyen-Ogooué	Ngounié	Nyanga	Ogooué-Ivindo	Ogooué-Lolo	Ogooué-Maritime	Woleu-Ntem	Total	
										brut	%
Agriculture - élevage	3	1	1				1		3	8	3,7
Exploitation forestière	3		1							4	1,9
Pêche	16	1	1		1			2		21	9,8
Industrie alimentaire, y compris boulangerie	8	1	1	1				2	2	15	6,9
Industrie du bois	7	1		2	1	1			2	15	6,9
Industrie textile-confection et habillement	6								1	8	3,7
Industrie de papier, imprimerie, édition	3									4	1,9
Industrie chimique	3							1	1	4	1,9
Autres industries	8		1					2		11	5,0
Exploitation de carrières	1								1	2	0,9
Fabrication de matériaux de construction									2	6	2,8
Fabrication d'ouvrages en métaux	2			1						2	0,9
Services de réparation	4									4	1,9
B.t.p.	6	1		1					1	9	4,2
Hôtel-restaurant	5	1						1	1	9	4,2
Transport terrestre	1					1			1	2	0,9
Transports fluviaux, maritimes, lagunaires								1		1	0,5
Services médicaux	7								1	8	3,7
Autres services aux entreprises	5	1						1		7	3,3
Autres services aux particuliers	31	3		2			1	3	3	43	20,0
Commerce	16		1	2	2	1	2	4	4	32	15,0
	Brut	137	12	6	9	4	3	4	17	22	215
	Total %	63,7	6,0	2,5	4,0	1,9	1,4	1,9	8,0	10,2	100,0

Source : Direction générale de la P.m.e.

Sur le plan sectoriel, le commerce demeure le secteur privilégié des promoteurs de P.m.e. avec environ 15% de l'ensemble des agréments accordés depuis 1984.

Géographiquement, la taille du marché de Libreville attire près de 64% des promoteurs gabonais dans la région de l'Estuaire, contre seulement 10% au Woleu-Ntem, 8% dans l'Ogooué Maritime et 6% dans le Haut-Ogooué.

4. LE SECTEUR INFORMEL

Le secteur informel joue un rôle croissant dans l'économie, surtout en période de crise. Il présente des aspects positifs et négatifs, variables suivant les critères retenus pour le définir. Mais qu'est-ce au juste que le secteur informel, concept employé dans des sens parfois très différents.

Après avoir évoqué différentes définitions du concept de secteur informel, on indiquera succinctement l'importance de ce secteur dans l'économie nationale et son évolution depuis la crise, ainsi que certaines de ses conséquences sur l'économie.

4.1. LA DEFINITION DU CONCEPT

Le secteur informel est un concept hétérogène et mouvant. Il est souvent défini au moyen de certains critères, par référence et en opposition au secteur formel.

4.1.1. LES CRITERES DE NATURE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE

Selon ces critères, les entreprises du secteur informel sont celles qui ne sont pas conformes aux dispositions légales fixées par les pouvoirs publics, notamment : l'inscription au registre du commerce, l'immatriculation à la Caisse nationale de sécurité sociale, etc...

4.1.2. LES CRITERES DE NATURE SOCIO - ECONOMIQUE

Sur le plan économique, plusieurs critères sont souvent retenus :

– **la taille de l'entreprise**

Les entreprises du secteur informel sont souvent de petite taille, employant moins de dix personnes.

– **l'intensité capitalistique**

Les entreprises du secteur informel mobilisent des capitaux faibles appartenant souvent à une seule personne.

– **la faible productivité du travail**

Disposant de faibles capitaux, les entreprises du secteur informel utilisent des techniques à forte intensité de main d'oeuvre. La croissance de la production est directement liée à celle des effectifs.

– **le niveau des revenus**

Les revenus salariaux dans le secteur informel sont faibles par rapport à ceux du secteur moderne. Cela, parce que la plupart des employés du secteur informel sont des apprentis généralement sous rémunérés.

– **la protection sociale**

L'une des caractéristiques des entreprises du secteur informel est la non protection des employés par les organismes de sécurité sociale, à laquelle s'ajoutent l'instabilité de l'emploi et l'absence de recours en cas de licenciement abusif.

4.1.3. LES CRITERES STATISTIQUES

Le secteur informel échappe aux moyens d'investigation classiques. Echappent ainsi notamment les producteurs ne tenant pas de comptabilité voire ne déclarant pas de revenus, et ceux travaillant sans emplacement fixe.

La préoccupation de suivre l'activité économique conduit l'administration économique à privilégier les critères statistiques. Ainsi, font partie du secteur informel toutes les entreprises qui ne remplissent pas de déclaration statistique et fiscale.

4.1.4. LES CRITERES FISCAUX

Ici la définition du concept de secteur informel est déterminée par les objectifs assignés à l'administration fiscale. Celle-ci ayant pour rôle de déterminer le montant de l'impôt et de le percevoir, le secteur informel est souvent assimilé à l'ensemble des agents économiques non appréhendés fiscalement, c'est-à-dire aux activités dont on peut difficilement percevoir l'impôt par les moyens habituels. La non perception des impôts étant due à la dissimulation des revenus ou à la nature même de certaines activités (par exemple celles exercées sans emplacement fixe).

4.2. LE SECTEUR INFORMEL AU GABON

L'appréhension quantitative du secteur informel a été effectuée jusqu'ici dans la comptabilité nationale suivant des critères statistiques. Il recouvre ainsi l'ensemble des producteurs qui ne remplissent pas de Déclaration statistique et fiscale (D.s.f.), à l'exception de ceux du secteur parapublic. Il comporte donc l'ensemble des entreprises individuelles et des artisans, ainsi que de nombreuses petites entreprises non sujettes aux D.s.f. Toutefois, en l'absence de recensement et d'enquêtes régulièrement mises à jour, il est appréhendé essentiellement à partir de données fiscales.

Selon cette approche, la valeur ajoutée du secteur informel serait passée de 189 milliards de francs en 1984 et 220 milliards en 1985 à 256 milliards en 1988. Son poids dans la valeur ajoutée des entreprises non pétrolières qui n'était que de 32,7% en 1985, est passé à 43,6% en 1988. Il pèse maintenant plus que les trois quarts du secteur structuré non pétrolier.

Le secteur informel a beaucoup mieux supporté la crise que le secteur structuré. Alors que la valeur ajoutée des entreprises non pétrolières structurées a baissé de 26% entre 1985 et 1988, celle du secteur informel a par contre augmenté de 36%. Ainsi, le transfert d'activité du secteur structuré vers le secteur informel, sous l'effet de la crise et de la concurrence exacerbée qui en résulte, a amorti les conséquences de la récession notamment au niveau des ménages, dans la mesure où le secteur informel est à plus forte intensité de main d'oeuvre. Par contre, il a accentué la baisse d'activité du secteur structuré et a eu un effet nettement négatif sur les recettes de l'Etat tant au niveau des contributions directes et indirectes qu'au niveau des droits et taxes à l'importation, car les entreprises informelles sont relativement peu taxées lorsqu'elles n'échappent pas totalement à la fiscalité.

La structure du secteur informel appréhendé par la comptabilité nationale s'articule autour de trois volets principaux :

- les activités commerciales et les services, composante dominante du secteur informel dans les principaux centres urbains ;
- les activités agricoles et para-agricoles de type traditionnel, composante dominante en milieu rural ;
- et les activités artisanales.

Un recensement des petites entreprises (hors agriculteurs) et artisans, effectué il y a quelques années par le ministère chargé des P.m.e., faisait apparaître une forte dominance des activités commerciales (70% des établissements du secteur informel) dont un tiers sont des débits de boissons. Cette prédominance du commerce s'explique par la modicité des qualifications et investissements et le peu de savoir faire requis au départ, ainsi que par le caractère souvent individuel de l'activité commerciale.

Il faut noter que cette approche du secteur informel par la comptabilité nationale, consistant à l'évaluer à partir de données fiscales, appréhende uniquement la composante visible du secteur informel, constituée des petites entreprises et artisans connus de l'ad-

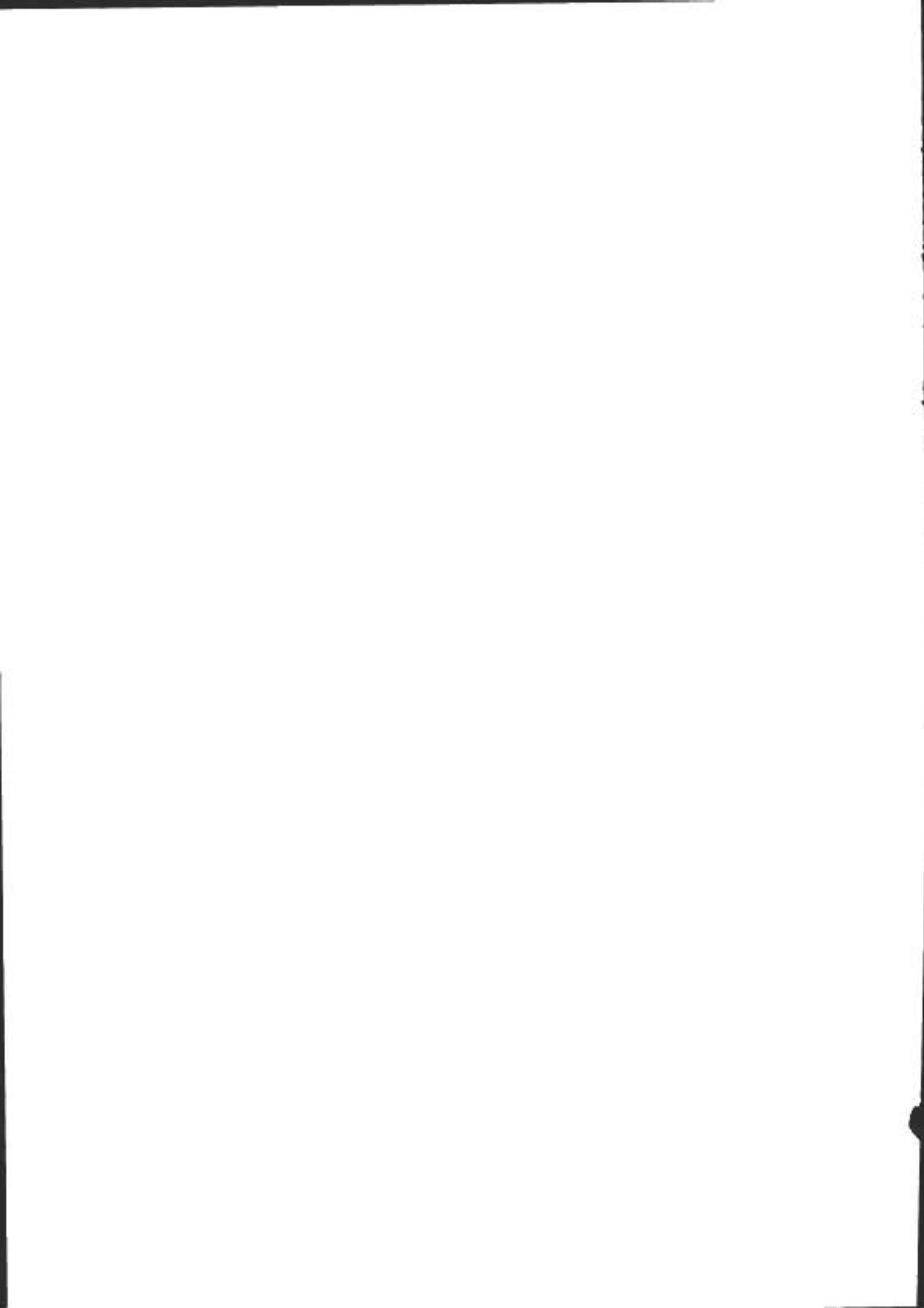
ministration fiscale, mais elle laisse de côté la composante invisible, c'est - a - dire les entreprises ou individus non connus de l'administration fiscale et/ou opérant hors de la légalité, notamment dans les activités du commerce d'importation.

Alors que la première composante est bénéfique pour le pays, et il est rassurant de constater qu'elle ait permis d'amortir la crise et qu'elle en sorte renforcée ; par contre, la seconde composante, en essor depuis deux ans, est franchement néfaste, car elle entraîne une baisse importante des recettes de l'Etat et exerce une concurrence sauvage et déloyale au détriment des entreprises opérant dans la légalité.

Le secteur informel dans ses diverses composantes est encore mal connu. Des investigations seront poursuivies pour mieux le cerner et apprécier son impact sur l'économie.



**GRANDEURS
MACRO-ECONOMIQUES**



I. LE PRODUIT INTERIEUR BRUT

Après la forte contraction du Produit intérieur brut (P.i.b.) amorcée en 1986 (-27%) et prolongée en 1987 (-13%) et 1988 (-6%), l'année 1989 se caractérise par le retour à un taux de croissance positif (+13%). En fait, le contexte économique demeure en 1989 assez proche de celui constaté en 1988 : la plupart des activités sont encore très marquées par la crise et supportent l'austerité générale qu'impliquent le redressement financier et les efforts engagés en matière d'ajustement structurel. La seule amélioration notable concerne la production pétrolière dont la forte augmentation rejaillit sur divers agrégats de l'économie nationale, expliquant ainsi l'essentiel de la croissance du P.i.b. en 1989.

Origines du P.i.b. par branche

en milliards f.cfa	Valeur ajoutée des branches				Variation annuelle en %			Structure du P.i.b. en %			
	1986	1987 *	1988 *	1989 *	87/86	88/87	89/88	1986	1987	1988	1989
Pétrole (1)	244,5	256,2	195,8	345,7	4,8	-23,6	76,6	20,4	24,5	20,0	31,1
Agriculture, élevage, pêche	86,6	88,9	91,3	90,3	2,7	2,7	-1,1	7,2	8,5	9,3	8,1
Exploitation forestière	21,7	21,9	22,3	18,8	-3,5	1,8	-15,7	1,9	2,1	2,3	1,7
Mines et carrières	51,1	42,7	42,6	51,6	-16,4	-0,2	21,1	4,3	4,1	4,3	4,6
Industrie du bois	12,2	11,2	10,4	10,7	-8,2	-7,1	2,9	1,6	1,1	1,1	1,0
Raffinage (2)	11,8	24,8	25,7	23,8	110,2	3,6	-7,4	1,0	2,4	2,6	2,1
Industrie de transf. (3)	59,6	52,3	52,5	50,5	-11,9	0,0	-3,8	5,0	5,0	5,4	4,5
B.t.p.	132,6	68,2	57,2	44,5	-48,6	-16,1	-22,2	11,0	6,5	5,8	4,0
Commerce	117,2	87,6	89,1	86,8	-25,3	1,7	-2,6	9,8	8,4	9,1	7,8
Transport	58,5	54,7	54,6	54,5	-6,5	-0,2	-0,2	4,9	5,2	5,6	4,9
Electricité, eau, gaz, vapeur	26,4	27,5	29,5	28,8	4,2	7,3	-2,4	2,2	2,6	3,0	2,6
Services (4)	108,6	82,6	83,6	84,2	-23,9	1,2	0,7	9,0	7,9	8,5	7,6
Hôtels, cafés, restaurants	13,7	11,8	12,2	12,2	-13,9	3,4	0,0	1,1	1,1	1,2	1,1
Institutions financières	41,1	33,2	30,4	31,9	-19,2	-8,4	4,9	3,4	3,2	3,1	2,9
Administration + s/c domestiques	155,8	134,9	134,3	129,5	-13,4	-0,4	-3,6	13,0	12,9	13,7	11,6
Total valeur ajoutée (5)	1 110	979,3	914,5	1 044	-11,8	-6,6	14,2	92,4	93,8	93,2	93,9
Taxes sur impôts. D.t.i.	91	64,4	66,2	68,2	-29,2	2,8	3,0	7,6	6,2	6,8	6,1
P.i.b. total (6)	1 201	1 043,7	980,7	1 112,2	-13,1	-6,0	13,4	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Comptabilité nationale

(1) Exploitation pétrolière + recherche et développement

(2) Valeur ajoutée raffinage + taxe sur les produits raffinés

(3) Ind. alimentaires + boissons, tabacs, + imprimerie-édition + chimie + matériaux de construction + ouvrages en métaux + textile

(4) Services immobiliers + services divers aux entreprises et aux particuliers + services réparation + télécommunications

(5) Somme des Valeurs ajoutées - Branche fictive (Imputation des services bancaires)

(6) P.i.b. = total valeurs ajoutées + droits et taxes sur importations.

1.1. EVOLUTION DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

L'évolution du P.i.b. en 1989 peut être appréhendée suivant trois grandes composantes :

- la valeur ajoutée marchande
- la valeur ajoutée non marchande
- les droits et taxes sur importations (D.t.i.)

en millions de f cfa	1986	1987 *	1988 *	1989	Variation annuelle en %		
					87/86	88/87	89/88
Valeur ajoutée marchande pétrolière (1)	216	233,2	171,9	313,4	8,0	-26,3	82,3
Valeur ajoutée marchande hors pétrole (2)	738	611,1	608,3	601,1	-17,2	-0,5	- 1,2
Valeur ajoutée non marchande (3)	156	135,0	134,3	129,5	-13,5	-0,5	- 3,6
D.t.i.	91	64,4	66,2	68,2	-29,2	2,8	3,0
P.i.b. total	1 201	1 043,7	980,7	112,2	-13,1	-6,0	13,4
P.i.b. marchand	1 045	908,7	846,4	982,7	-13,0	-6,9	16,1

(1) Valeur ajoutée de la branche "exploitation pétrolière"

(2) Valeur ajoutée marchande des autres branches

(3) Administrations et services domestiques

Au niveau de la valeur ajoutée marchande, il convient de distinguer la valeur ajoutée de la branche pétrolière, en forte progression (+82%), et la valeur ajoutée hors pétrole quasiment stagnante (-1,2%). Si l'on affine l'analyse, notamment en isolant les activités étroitement liées à l'investissement pétrolier, cette valeur ajoutée marchande hors pétrole enregistre en fait une baisse de l'ordre de 3%, ce qui souligne nettement la persistance d'un contexte économique difficile.

La valeur ajoutée non marchande des administrations demeure orientée à la baisse (-3,6%), conformément à la politique de réduction de la dépense publique qui se traduit notamment par une limitation de la masse salariale supportée par l'Etat.

Les droits et taxes à l'importation (D.t.i.) connaissent une croissance d'environ 3%, comparable à celle des importations.

1.2. LES EMPLOIS DU P.I.B.

Les emplois du produit intérieur brut qui représentent la somme de la demande intérieure (consommation finale, investissement et variation de stocks) et du solde des biens et services non facteurs (exportations - importations), ont évolué de la façon suivante au cours des quatre dernières années :

en milliards de f cfa	1986	1987 *	1988 *	1989 *	Variation annuelle en %		
					87/86	88/87	89/88
P.i.b.	1 201	1 043,7	980,7	1 112,2	-13,1	-6,0	13,4
Consommation finale	866	746,5	740,1	744,8	-13,8	-0,9	0,6
– Ménages	562	499,5	510,6	524,8	-11,1	2,2	2,8
– Administrations	304	247,0	229,5	220,0	-18,8	-7,1	-4,1
Investissement total	537	301,1	325,0	298,1	-43,9	7,9	-8,3
– Entreprises + ménages	386	267,6	300,8	268,5	-30,7	12,4	-10,7
dont Entreprises pétrolières	78	61	102	121	-21,8	67,2	18,6
– Etat + autres Administrations	151	33,5	24,2	29,6	-77,8	-27,8	22,3
Solde des biens et services	- 205	3,1	-72,3	79,3	-	-	-
– Exportations	401	415,1	369,1	534,1	3,5	-11,1	44,7
– Importations	606	412,0	441,4	454,8	-32,0	7,1	3,0
Variation de stocks	3	-7,0	-12,1	-10,0	-	-	-
Total emplois	1 201	1 043,7	980,7	1 112,2	-13,1	-6,0	13,4

1.2.1. LA CONSOMMATION FINALE

La quasi-stabilité observée en 1989 au niveau de la consommation finale globale résulte d'un phénomène de compensation entre la légère croissance de la consommation des ménages (+2,8%) et la baisse sensible de la consommation des administrations (-4%).

Cette stabilité traduit dans les faits la volonté d'adaptation du niveau des dépenses à celui des richesses produites par l'économie nationale.

1.2.2. L'INVESTISSEMENT

La Formation brute de capital fixe (F.b.c.f.), proche de 300 milliards, régresse d'environ 8% par rapport à 1988. La forte croissance des investissements pétroliers n'amortit pas intégralement la baisse ou la stagnation des autres types d'investissement. La fin des chantiers du Transgabonais et du port minéralier est fortement ressentie. Il faut noter, par contre, une légère reprise des investissements des administrations, après le niveau particulièrement bas atteint en 1988.

1.2.3. LE SOLDE DES BIENS ET SERVICES NON FACTEURS

Déficitaire en 1988, ce solde redevient excédentaire en 1989, essentiellement grâce à l'augmentation importante des exportations, face à une évolution modérée des importations. Ce retournement de situation est à mettre à l'actif des exportations de pétrole, plus importantes en volume et mieux valorisées sur le marché international.

1.3. EVOLUTION DE L'ACTIVITE PAR AGENT ECONOMIQUE

L'évolution récente de l'économie nationale peut également être saisie à travers les comptes des principaux agents économiques (ou secteurs institutionnels) que sont les entreprises, les ménages et les administrations

1.3.1. LA SITUATION DES ENTREPRISES

Globalement, le compte des entreprises en 1989 traduit une amélioration de leur situation, particulièrement nette au niveau de la valeur ajoutée (+17%). Il faut toutefois noter que ce redressement concerne essentiellement les entreprises liées à la production pétrolière. Les autres entreprises demeurent pour la plupart confrontées à une baisse du niveau de leur activité. Le besoin de financement se maintient à un niveau élevé, malgré une amélioration sensible de l'épargne. En résumé, les principaux soldes traduisent la fragilité des équilibres actuels.

Comptes des entreprises

a. Ressources

en milliards de f cfa	1986	1987 *	1988 *	1989 *
Production	1 895	1 561	1 563	1 725
Subventions d'exploitation	20	11	9	9
Intérêts et dividendes reçus	20	15	9	10
Autres transferts reçus	56	61	53	51
Subventions d'équipement	168	69	51	26

b. Emplois

en milliards de f cfa	1986	1987 *	1988 *	1989 *
Consommations intermédiaires	942	717	783	810
Masse salariale	337	286	275	270
Impôts indirects	173	148	130	178
Intérêts	54	34	50	66
Dividendes	43	39	7	8
Impôts directs	245	78	42	45
Autres transferts	272	240	361	350
A.n.t.e. **	47	23	67	99
Variations des stocks	- 5	- 7	-12	-10

** Acquisitions nettes de terrains par les entreprises.

c. Soldes

en milliards de f cfa	1986	1987 *	1988 *	1989 *
Valeur ajoutée (1)	953	844	780	915
Excédent brut d'exploitation (2)	475	437	396	476
Epargne brute (2)	- 63	122	- 2	68
Besoin (-) ou capacité de financement (2)	-277	53	-278	-236

(1) Y compris institutions financières

(2) Hors institutions financières.

1.3.2. LA SITUATION DES MENAGES

Dans l'ensemble, la situation des ménages en 1989 reste très proche de celle qu'ils ont connue en 1988. Les revenus salariaux demeurent orientés à la baisse et la consommation finale n'est maintenue qu'au détriment des propensions à épargner et à investir.

Comptes des ménages

a. Ressources

en milliards de f cfa	1986	1987 *	1988 *	1989 *
Rémunérations	484	417	405	397
Prestations sociales	16	11	14	15
Intérêts et dividendes reçus	8	6	0	0
Autres transferts reçus	283	213	285	300

b. Emplois

en milliards de f cfa	1986	1987 *	1988 *	1989 *
Impôts directs	22	15	18	25
Cotisations sociales	37	33	33	32
Intérêts versés	7	1	1	1
Autres transferts	91	59	52	50
Consommations	562	500	511	525
F.b.c.f.	43	32	28	27
A.n.t.e. **	- 1	- 1	- 2	-

(* *) Acquisitions nettes de terrains par les ménages;

c. Soldes

en milliards de f cfa	1986	1987 *	1988 *	1989 *
Revenu disponible brut	634	539	534	548
Epargne brute	72	39	23	23
Besoin (-) ou capacité de financement	30	8	-3	-2

1.3.3. LA SITUATION DES ADMINISTRATIONS

La situation des Administrations en 1989 traduit la poursuite de la politique de rigueur budgétaire. La production non marchande, la valeur ajoutée, la masse salariale et la consommation finale des administrations sont donc à nouveau en baisse. Les efforts de redressement financier (réduction des dépenses et accroissement des recettes) permettent un renforcement sensible de la capacité à épargner qui autorise une légère reprise de l'investissement sans compromettre pour autant les objectifs d'équilibre.

Comptes des administrations

a. Ressources

en milliards de f cfa	1986	1987 *	1988 *	1989 *
Production marchande	5	6	3	3
Production non marchande	304	247	219	216
Cotisations sociales	37	33	33	32
Intérêts reçus	8	8	0	1
Autres transferts reçus	28	12	11	10
Impôts directs	258	98	86	89
Impôts indirects	270	212	194	243

b. Emplois

en milliards de f cfa	1986	1987 *	1988 *	1989 *
Consommations intermédiaires	153	116	89	89
Rémunérations	143	131	130	127
Amortissements	4	1	0	1
Prestations sociales	16	11	14	15
Autres transferts versés	74	44	37	37
Intérêts versés	47	50	21	30
Consommation finale	304	247	229	220
F.b.c.f.	151	33	24	30
Subventions d'équipement	168	69	51	26

c. Soldes

en milliards de f cfa	1986	1987 *	1988 *	1989 *
Valeur ajoutée	156	137	133	130
Excedent brut d'exploitation	5	6	3	3
Revenu disponible	469	264	255	296
Epargne brute	165	17	26	76
Besoin (-) ou capacité de financement (2)	- 150	- 80	- 45	16

2. LE BUDGET DE L'ETAT

La politique budgétaire menée en 1989 reste liée aux programmes d'ajustement financier définis depuis fin 1986 : l'objectif étant le retour à l'équilibre des finances publiques vers 1991 - 1992.

2.1. L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

L'accroissement de la production pétrolière, avec la mise en exploitation du gisement de Rabi - Kounga en 1989, a permis d'arrêter le budget de l'Etat en recettes et en dépenses à la somme de 358 milliards de francs, en augmentation d'environ 10% par rapport à 1988.

Mais, compte tenu d'une nouvelle estimation des données économiques et financières, le budget initial a été révisé en conséquence et porte à la somme de 353 milliards de francs, soit une diminution de 5 milliards.

Le tableau ci-dessous donne les différences entre le budget initial et le budget modifié en 1989.

en milliards de f cfa	1989		Ecart
	Budget initial	Budget modifié	
Recettes			
• Recettes propres	270 500	283 000	12 500
- Pétrole	65 000	80 000	15 000
- Hors pétrole	205 500	203 000	-2 500
• Emprunts	87 500	70 000	-17 500
Total recettes	358 000	353 000	-5 000
Dépenses			
• Dette publique	90 000	83 600	-6 400
• Fonctionnement	188 000	192 000	4 000
• Investissement	63 000	63 500	500
• Autres dépenses	17 000	13 900	-3 100
Total dépenses	358 000	353 000	-5 000

2.2. L'EXECUTION DU BUDGET 1989

Le solde des opérations budgétaires fait ressortir un déficit de 53,8 milliards de francs en 1989 contre 76,6 milliards en 1988, soit respectivement 4,8% du produit intérieur brut contre 7,8%. Cette réduction du déficit résulte de l'accroissement des recettes propres et d'une diminution des dépenses de fonctionnement et d'investissements.

Cependant, si l'on tient compte des remboursements en capital des dettes (extérieure et intérieure) et des arriérés, le déficit global s'établit à 164,8 milliards de francs en 1989.

Le besoin de financement résiduel qui est l'écart entre le déficit global et le total des emprunts (reechelonnement et tirages sur prêts d'ajustement) passe alors à 13,6 milliards de francs en 1989. Mais déjà, un nouvel emprunt extérieur a été obtenu par l'Etat pour couvrir ce déficit et donc reequilibrer le budget de l'exercice 1989.

Le tableau ci - apres donne l'évolution des opérations budgétaires.

Solde des opérations budgétaires en milliards f cfa	1986	1987	1988	1989 *
Recettes ordinaires totales	502,7	263,5	257,1	278,5
• Pétrole	85,2	64,5	74,5	78,0
• Autres	217,5	199,0	182,6	200,5
Depenses	689,4	369,2	333,7	332,3
• Dépenses courantes	294,1	263,8	267,5	265,8
– Fonctionnement	247,0	211,0	198,9	192,0
– Interêts	47,1	52,8	68,6	73,8
• Investissements	303,4	97,3	77,1	55,1
• Autres	91,9	8,1	-10,9	11,4
Excedent (+) ou Déficit	-186,7	-105,7	-76,6	-53,8
Financement extérieur	97,1	68,5	80,3	75,7
• Remboursements	-58,7	-86,9	-78,8	-75,5
• Emprunts	155,8	155,4	159,1	151,2
Financement intérieur	89,6	37,2	-3,6	-21,9
• Banque centrale (1)	43,9	59,0	12,4	2,1
• Emprunts intérieurs	-42,2	26,4	12,4	11,5
• Trésor	12,9	-15,1	1,6	-35,5
• Arriérés	75,0	-33,1	-30,0	

Source : Loi de finances 1990

(1) Y compris F.m.i.

2.2.1. L'EVOLUTION DES RECETTES

Après avoir régressé successivement de 1986 à 1988, les recettes ordinaires augmentent d'environ 8,3% en 1989.

Cette hausse résulte du renforcement du système fiscal au niveau des recettes hors pétrole et de l'amélioration des paramètres liés aux recettes pétrolières.

2.2.1.1. LES RECETTES PETROLIERES

La forte croissance de la production du brut grâce à l'exploitation du gisement de Rabi-Kounga et la légère hausse du prix du baril contribuent à accroître les recettes pétrolières d'environ 5% en 1989.

La redevance pétrolière et les recettes de partage constituent l'essentiel de cette croissance. L'impôt sur les sociétés relatif à l'exercice 1988, n'est que de 1 milliard.

Evolution des recettes pétrolières

en milliards de f cfa	1986	1987	1988	1989 *	Variations en %		
					87/86	88/87	89/88
Impôts sur les sociétés	200,5	4,3	16,1	1	-97,9	274,4	-93,8
Redevance	60,7	47,1	39,2	51,2	-22,4	-16,8	30,6
Dividendes	3,9	0	0	0	-100,0	-	-
Partage de production	20,1	13,1	19,2	25,8	-34,8	46,6	34,4
Total	285,2	64,5	74,5	78	-77,4	15,5	4,7

Sources : Loi de finances 1990 et documents budgétaires.

2.2.1.2. LES RECETTES HORS PETROLE

Malgré la stabilité des recettes issues des impôts sur les sociétés, du prélèvement exceptionnel de solidarité et de la taxe sur les salaires, l'ensemble des recettes hors pétrole augmentent de 9,8%.

Cet accroissement résulte essentiellement des mesures prises pour améliorer le rendement de certains impôts afin de réduire le besoin de financement global de l'Etat :

- l'impôt sur le revenu des personnes physiques (I.r.p.p.) et la taxe complémentaire (t.c.) augmentent d'environ 8%. Cette augmentation est due surtout à la majoration des taux de la taxe complémentaire sur les tranches de revenu comprises entre 400.000 et 1.000.000 de francs par mois ;
- les taxes sur les carburants connaissent une hausse de 15,1% résultant du relèvement du prix du litre du super et du gasoil. Ce relèvement compense la suppression de la taxe annuelle sur les véhicules dont le recouvrement était difficile ;
- la taxe sur le chiffre d'affaires progresse de 12,9% du fait de la hausse des taux normaux et réduits, malgré la baisse de 1% du taux majoré ;
- l'augmentation de 8,6% enregistrée par les droits de douanes tient principalement aux efforts de recouvrement.

Evolution des recettes hors pétrole

en milliards de f cfa	1986	1987 *	1988 *	1989 *	Variations en %		
					87/86	88/87	89/88
Douanes	96,4	64,4	64	69,5	-33,2	- 0,6	8,6
Taxes sur carburant (1)	3,0	17,1	15,2	17,5	470,0	-11,1	15,1
Impôts sur les sociétés	32,5	24,9	21,8	21,8	-23,4	-12,4	0,0
Taxes sur le c.a.	26,3	21	19,4	21,9	-20,2	-7,6	12,9
I.r.p.p. et t.c.	18,3	18,3	18,7	20,2	0,0	2,2	8,0
Taxes sur les salaires	7,0	6,1	5	5	-12,9	-18,0	0,0
Prélèvement exceptionnel de solidarité (2)	0,0	7,9	10,5	10,5	-	32,9	0,0
Autres recettes	34,0	39,3	28,2	34,1	15,6	-28,2	20,9
Total	217,5	199,0	182,8	200,5	-8,5	-8,1	9,7

Sources : Loi de finances 1990 et documents budgétaires

(1) remplace la taxe sur les produits raffinés depuis 1980

(2) remplace l'emprunt exceptionnel de solidarité depuis 1989

2.2.2. L'EVOLUTION DES DEPENSES

Le tableau suivant ventile les dépenses de l'Etat de 1986 à 1989.

en milliards de f cfa	1986	1987 *	1988 *	1989 *	Variation en %		
					87/86	88/87	89/88
Service de la dette publique (1)	105,8	172,8	177,4	184,8	-4,4	-2,6	-4,2
Fonctionnement	247,0	211,0	198,9	192,0	-14,6	-5,7	-3,5
— Solde	101,8	94,7	96,8	95,0	-7,0	2,2	-1,9
— Main-d'œuvre	13,6	10,7	9,8	9,0	-21,3	-8,4	-8,2
— Biens et services	104,2	84,4	75,8	72,0	-19,0	-10,2	-5,0
— Transferts	27,4	21,2	16,5	16,0	-22,6	-22,2	-3,0
Investissements	303,4	97,3	77,1	55,1	-67,9	-20,8	-28,5
Autres dépenses	91,9	8,1	-10,9	11,4	-91,2	-234,6	-204,6
Total	748,1	489,2	442,5	443,3	-40,6	-9,5	0,2

Sources : Loi de finances 1990 et documents budgétaires.

Les dépenses budgétaires se sont stabilisées en 1989 : 443,3 milliards de francs contre 442,5 milliards en 1988. Cette stabilité résulte de la contraction des dépenses de fonctionnement et d'investissement, malgré la légère remontée du service de la dette publique.

2.2.2.1. LA DETTE PUBLIQUE

L'encours de la dette extérieure atteint 718 milliards à fin 1988, (75% du P.i.b.) contre 499 milliards en 1986.

Le tableau suivant ventile l'évolution de la dette:

en milliards de f.cfa	1984	1985	1986	1987	1988	1989 *
A) Service de la dette	119,0	146,8	119,0	119,0	119,0	184,8
- Interets et frais	38,1	41,2	47,1	52,8	68,6	73,8
- Capital	80,9	105,6	80,9	80,9	80,9	111,0
B) Emprunts, reechelonnement	121,1	142,4	113,6	181,8	171,5	162,7
- Reechelonnement	-	-	28,6	110,9	97,5	89,8
- Tirages extérieurs	93,7	112,0	127,2	44,5	61,6	61,4
- Emprunts intérieurs	27,4	30,4	-42,2	26,4	12,4	11,5
Solde net (B) - (A)	+2,1	-4,4	+7,8	+9,0	-5,9	-22,0
Emprunts nets	40,2	36,8	54,9	61,8	62,7	51,7

Sources : *Les de l'économie*

A partir de fin 1986, le Gabon a commencé à bénéficier du reechelonnement de sa dette extérieure.

L'emprunt net positif, en augmentation depuis 1985, regresse de 11 milliards en 1989. Cependant, compte tenu du niveau élevé des intérêts, les flux financiers nets sont négatifs à partir de 1988.

2.2.2.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

L'effort de contraction des dépenses de fonctionnement s'est poursuivi. Ces dépenses chutent encore de 3,5% en 1989 contre 5,7% en 1988.

La diminution a surtout porté sur les traitements et salaires (solde et main-d'œuvre) et sur les biens et services.

2.2.2.3. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le tableau ci-dessous ventile l'évolution des grandes masses des dépenses d'investissements de 1986 à 1989.

Investissements en milliards f.cfa	1986		1987		1988		1989		Variations en %		
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	87/86	88/87	89/88
Secteur productif	41,8	11,8	29,9	30,7	20,6	26,7	25,0	45,4	-28,5	-31,1	21,3
Infrastructures	172,9	57,0	41,6	42,8	34,5	44,7	14,2	29,8	-75,9	-17,1	-58,8
Océan	130,6	43,0	35,5	36,5	30,9	40,0	3,5	13,6	-71,6	-12,9	-75,7
Autres	42,3	14,0	6,1	6,3	3,6	4,7	6,7	12,2	-28,5	-31,1	21,3
Etudes et recherches	4,1	1,4	1,2	1,2	3,0	1,2	0,8	1,4	-70,7	-16,7	+20,0
Services sociaux	14,0	12,8	3,7	3,9	5,1	6,6	3,5	6,4	-80,7	-33,8	-31,4
Participations	3,1	1,0	1,4	1,4	1,2	1,4	1,0	1,0	-54,8	-14,3	-18,7
Equipements adm. et autres	42,5	14,0	18,3	15,9	14,7	13,2	10,6	19,2	-63,5	-5,2	28,4
Total	401,4	100,0	97,1	100,0	77,1	100,0	55,1	100,0	-67,9	-20,8	-28,5

Malgré la bonne tenue du secteur productif qui croit de 21,3% en 1989, l'ensemble des dépenses d'investissement enregistrent une baisse continue depuis 1986. Elles regressent encore de 28,5% en 1989 après 20,8% en 1988.

Cette baisse peut être appréhendée à travers les différents secteurs :

- les infrastructures connaissent une chute considérable due principalement à l'achèvement en 1986 des travaux du Transgabonais. Les investissements liés à l'O.c.t.r.a., en baisse de 75% en 1989, ne représentent plus que 13,6% de l'ensemble des investissements contre 40% en 1988 ;
- les services sociaux fléchissent de nouveau en 1989 malgré la stabilité de leur part dans l'ensemble des investissements.

2.2.2.4. LES AUTRES DEPENSES

Elles concernent les dépenses de restructuration du secteur parapublic et les mouvements de la dette avalisée intérieure. Ces dépenses sont en 1988 nettes du remboursement de 10,9 milliards de francs à l'Etat par les entreprises débitrices au titre de la dette garantie et reechelonnée.

En 1989, la restructuration des entreprises parapubliques s'est poursuivie avec le soutien de l'Etat, évalué à 14,4 milliards de francs. Mais compte tenu d'un nouveau remboursement de leur dette (3 milliards de francs), les "autres dépenses" d'investissement ne s'élèvent finalement qu'à 11,4 milliards de francs.

3. LA MONNAIE ET LE CREDIT

Dans le contexte international, la situation monétaire en 1989 est marquée par :

- le raffermissement des taux de change notamment du dollar américain dont le cours moyen passe de 298 à 319 f. cfa ;
- l'accélération de l'inflation dans la plupart des pays ;
- le relèvement des taux d'intérêt sur les principales places financières au second semestre.

Dans le contexte interne, l'évolution des agrégats monétaires de septembre 1988 à septembre 1989 se caractérise par :

1. au niveau des opérations génératrices de l'émission monétaire :

- la légère contraction des crédits à l'économie ;
- la dégradation de la position nette de l'Etat vis à vis du système bancaire ;
- le maintien d'une position extérieure déficitaire.

2. au niveau des ressources monétaires :

- la forte hausse des disponibilités monétaires ;
- la diminution de la quasi-monnaie ;
- la progression des ressources extra-monnaies.

La situation monétaire d'ensemble est décrite par les tableaux ci-après :

Ressources monétaires à fin septembre

en milliards de f cfa	1986	1987	1988	1989 *	Variation 89/88
Disponibilités monétaires M 1	161,5	138,6	126,0	144,9	15,0 %
Monnaie fiduciaire	39,4	46,1	38,9	50,3	29,3 %
Monnaie scripturale	122,1	92,5	87,1	94,6	8,6 %
Quasi-monnaie	124,6	107,8	102,6	100,5	-2,0 %
Masse monétaire M 2	286,1	246,4	228,6	245,4	7,3 %
Ressources extra-monnaies	85,2	83,4	97,0	101,3	4,4 %
Ressources totales	371,3	329,8	325,6	346,7	6,5 %

Contreparties de la masse monétaire à fin septembre

en milliards de f cfa	1986	1987	1988	1989 *	Variation 89/88
Crédit à l'économie	340,3	304,7	275,5	270,8	- 1,8 %
Crédit à l'Etat	37,5	79,0	110,4	139,9	26,7 %
Crédit intérieur	377,8	383,7	386,1	410,7	6,4 %
Avoirs extérieurs nets	-6,5	-53,9	-60,5	-64,0	5,8 %
Total	371,3	329,8	325,6	346,7	6,5 %

3.1. LES RESSOURCES DU SYSTEME MONETAIRE

3.1.1. LA MASSE MONETAIRE

Au 30/09/89, la masse monétaire M2 (disponibilités monétaires et quasi - monétaires) est en hausse de 7,3% par rapport à septembre 1988, suite à la forte hausse des créances nettes sur l'Etat.

La monnaie fiduciaire

Le montant des billets et pièces en circulation augmente de 11,4 milliards de francs, soit +29,3%. Son poids dans la masse monétaire augmente également en passant de 17% à 20,5%.

La monnaie scripturale

Les dépôts à vue progressent de 8,6% soit de 7,5 milliards de septembre 1988 à septembre 1989, alors qu'ils ont accusé une chute de 5,8% du 30/09/87 au 30/09/88 et surtout de 24,2% du 30/09/86 au 30/09/87, sous l'effet de la baisse des revenus de l'ensemble des agents économiques au cours de cette période.

La quasi monnaie

On observe une diminution progressive de la quasi - monnaie (bons de caisse, comptes sur livret, dépôts à terme). De 124,6 milliards en septembre 1986, elle chute brutalement à 107,8 milliards en septembre 1987, puis à 102,6 milliards en septembre 1988 et 100,5 milliards en septembre 1989.

Son poids dans la masse monétaire M2 accuse une régression par rapport à 1988 : 40,9% contre 44,8%. Le taux de couverture des crédits à l'économie par la quasi - monnaie en 1989 demeure stable. Le taux de liquidité de l'économie diminue légèrement de 23% à 22%.

en milliards de f cfa	Sept 1986	Sept 1987	Sept 1988	Sept 1989 *
Credit à l'économie	340,3	304,7	275,5	270,8
Quasi-monnaie	124,6	107,8	102,6	100,5
Taux de couverture	36%	35%	37%	37%
Masse monétaire M 2	286,1	246,8	228,6	245,4
Quasi-monnaie dans M 2	43%	43%	45%	41%
Taux de liquidité M 2/P.i.b	23%	24%	23%	22%

3.1.2. LES RESSOURCES EXTRA - MONETAIRES

Elles augmentent légèrement de 4,4% grâce aux augmentations de capital et constitutions des provisions par les banques.

en milliards de f cfa	Sept 1987	Sept 1988	Sept 1989 *	Variation 89/88
Fonds propres	72.6	78.0	87.1	11.6 %
Allocations de D.t.s.	5.5	5.8	5.7	-1.7 %
Autres postes nets	5.3	13.2	8.5	-35.6%
Total	83.4	97.0	101.3	4.4 %

3.2. LES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE

Elles recouvrent les avoirs extérieurs nets et le crédit intérieur (crédit à l'économie et crédit à l'Etat)

3.2.1. LES AVOIRS EXTERIEURS NETS

Ils passent de -60,5 milliards en septembre 1988 à -64 milliards en septembre 1989. Ce déficit est attribuable à la baisse des réserves internationales en or, en droits et tirages spéciaux et en devises, conjuguée à l'augmentation des engagements extérieurs de tout le système bancaire.

Cette dégradation permanente des avoirs extérieurs nets a pour conséquence l'application rigoureuse des mesures statutaires dictées par les accords de coopération monétaire avec la France :

- relèvement du taux d'escompte de la B.e.a.c. en juillet ;
- réduction des concours à court terme à l'économie.

Evolution mensuelle des avoirs extérieurs nets en milliards de f cfa, 1989

Janv.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
- 61,5	- 68,9	- 66,0	- 67,8	- 51,4	- 56,5	- 57,2	- 70,4	- 64,0	nd	nd	nd

3.2.2. LES CREDITS A L'ECONOMIE

Ils s'élevaient à 275,7 milliards en 1988 contre 270,8 milliards en 1989, soit une diminution de 4,9 milliards (-1,7%).

Cette baisse a pour origine l'application rigoureuse de la politique d'encadrement du crédit en vigueur depuis 1987 et concerne les crédits à moyen terme (-5,3%) traduisant ainsi une baisse des investissements privés

en milliards f cfa	1987	Part relative	1988	Part relative	1989	Part relative	Variation 89/88
Court terme	170,8	50,1	159,7	58,0	158,2	58,4	-1,0 %
Moyen terme	133,9	43,9	115,9	42,0	112,6	41,6	-2,8 %
Total	304,7	100%	275,6	100%	270,8	100%	-1,7 %

3.2.3. LE CREDIT A L'ETAT

La position nette de l'Etat vis à vis du système monétaire s'est dégradée et s'élève à 139,9 milliards en 1989 contre 110,4 milliards en 1988 (+26,7%). Elle est due à une forte progression des créances nettes de la B.e.a.c. (+ 16,1 milliards) et du recours aux ressources du F.m.i. (+ 11,8 milliards). On observe cependant une légère baisse des créances nettes des banques créatrices de monnaie (- 1,5 milliard).

3.3. LA POLITIQUE MONETAIRE

La politique monétaire, qui constitue l'un des instruments de la politique économique et dont l'objet est de régler la création monétaire et l'activité du système bancaire en fonction de l'intérêt général, se présente sous deux volets :

- le contrôle de la progression du crédit intérieur par le biais de l'encadrement du crédit d'une part, et le contrôle des ratios réglementant l'activité des banques d'autre part,
- la fixation des taux d'intérêt.

3.3.1. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE MONETAIRE EN 1989.

L'objectif des autorités monétaires est de limiter la masse monétaire à 255,0 milliards à fin décembre 1989 soit un taux de progression de 2,6%, autorisant une légère hausse du crédit à l'économie de 1,5% et des créances nettes sur l'Etat de 2%. Cette évolution est compatible avec la hausse attendue du P.i.b. et la vitesse de la circulation de la monnaie, donc la demande de monnaie.

Quant aux taux d'intérêt, les autorités monétaires entendent les fixer de telle sorte que les taux réels restent positifs et qu'un différentiel positif soit maintenu en faveur des taux de la B.e.a.c. par rapport à ceux du marché monétaire de Paris. Ils doivent être ainsi attractifs pour décourager la fuite des capitaux, encourager le rapatriement des liquidités des résidents placées à l'étranger et la rentrée des capitaux des non résidents dans le pays.

Enfin, les avoirs extérieurs nets (A.e.n.) de la B.e.a.c. doivent se situer à fin décembre 1989 à -25 milliards (contre -33 milliards il y a un an) pour atteindre un objectif satisfaisant de balance des paiements.

3.3.2. LES INSTRUMENTS DE POLITIQUE MONETAIRE EN 1989.

Pour atteindre ces objectifs, les autorités monétaires agissent directement sur la création monétaire par le biais de l'encadrement du crédit et sur le coût du crédit par la fixation des taux. Par ailleurs, elles surveillent la gestion et l'activité des banques.

A. L'encadrement du crédit

Cette politique, simple et dirigiste, consiste à contingenter les crédits qui doivent croître au plus à un taux prédéterminé par la Banque Centrale. Elle permet d'exercer un contrôle quantitatif sur la création monétaire et aussi de lutter contre l'inflation.

a. La politique d'encadrement du crédit suivie avec le programme d'ajustement du F.m.i. depuis décembre 1986, consiste en un contrôle du crédit qui se fait par l'instauration d'un plafond des Avoirs intérieurs nets "A.i.n.". A l'intérieur de ce plafonnement, on fixe une limite pour le crédit à l'administration centrale (créances nettes sur l'Etat au sens strict). Les A.i.n. se définissent comme le crédit intérieur duquel on déduit les ressources non monétaires : fonds propres et emprunts à moyen et long terme surtout. Ces ressources non monétaires sont laissées à la disposition des banques pour développer leurs activités.

Le montant des crédits à l'économie à distribuer est déterminé en déduisant des A.i.n., les besoins de financement de l'Etat.

b. L'application de cette politique en 1989, s'est déroulée en deux phases :

- au premier semestre, en attendant la mise en place du nouveau programme avec le F.m.i. et pour éviter un relâchement de la discipline dans la distribution du crédit, des limites provisoires d'A.i.n. ont été imposées aux banques, en partant de celles en vigueur au 31/12/88 sur lesquelles un abattement de 2% a été appliqué ;
- au second semestre, avec la mise en place du nouveau programme d'ajustement, de nouveaux plafonds ont été fixés pour septembre et décembre. Ces plafonds constituent des "critères de réalisation" et conditionnent non seulement les concours financiers du F.m.i., mais aussi l'attitude de tous les créanciers extérieurs tant au niveau des rechenonnements de la dette qu'à celui d'éventuels nouveaux concours.

Le tableau ci-après résume les critères de réalisation et les objectifs indicatifs du programme d'ajustement avec le F.m.i. pour l'année 1989, dans sa composante monétaire.

en milliards f.cfa	31/12/88			30/09/89			31/12/89		
	Pro-gramme	Realisation	Ecart	Pro-gramme	Esti-mation	Ecart	Pro-gramme	Projec-tion	Ecart
1. Critères de réalisation									
- A.i.n.	265,9	279,2	+13,4	284,0	278,5	-5,5	280,0	277,3	-2,7
- Créances sur l'Administration centrale	112,1	145,7	+33,6	155,0	147,6	-7,4	147,8	147,0	-0,8
2 Objectifs indicatifs									
- Masse monétaire (M2)	230,0	248,6	+18,6	249,0	245,5	-3,5	255,0	255,0	-
- Avoirs extérieurs nets	-27,9	-30,6	-2,7	-34,8	-33,0	+1,8	-25,0	-22,3	+2,3
dont B e a c	-16,1	-33,3	-17,2	-34,8	-41,0	-6,2	-25,0	-25,0	-
- Créances nettes sur l'Etat	87,1	118,4	+31,3	127,4	121,5	-5,9	120,8	120,8	-
dont organismes publics	-25,0	-27,3	-2,3	-27,6	-26,1	+1,5	-27,0	-27,0	-
- Crédit à l'économie	188,1	301,7	+113,6	299,6	288,2	-11,4	306,2	295,0	-11,2

Sur la base des données disponibles et des dernières projections du F.m.i., on note un respect des critères de réalisation en septembre et décembre 1989. Mais au niveau de certaines banques, prises individuellement, on observe des dépassements.

B. La surveillance de l'activité des banques par les ratios

Les moyens de contrôle traditionnels du crédit et du risque bancaire en général n'ont pas connu de changement au cours de cette année.

a. Le rapport de liquidité : il impose aux banques commerciales l'entretien d'une liquidité suffisante pour faire face à de brusques retraits massifs. Actuellement fixé à 75% au Gabon, il n'est respecté que par les grandes banques de la place.

b. Le coefficient d'emploi des dépôts en crédits non mobilisables : il fixe la limite maximale des concours de cette nature susceptibles d'être accordés par les banques commerciales sur les ressources collectées auprès de leur clientèle, à savoir, 24% des dépôts à vue et 50% des dépôts à terme au plus. Ce ratio est peu respecté du fait du rendement élevé qu'offre ce type de crédit.

c. Le ratio des fonds propres qui mesure le degré de solvabilité et d'équilibre ressources stables - immobilisations, complète par celui de la division des risques, reste le mieux respecté par les banques.

Le non respect de ces ratios par un nombre assez important des banques pourrait compromettre dangereusement l'équilibre du système bancaire. Mais ce risque est tempéré par l'appartenance de ces banques à des réseaux internationaux.

C. La politique des taux.

Lors de sa session ordinaire du 22 juillet 1989, le Conseil d'Administration de la B.e.a.c. a relevé le taux d'escompte normal à 9,50%. à compter du 24 juillet, les autres taux d'intervention restant à leur niveau antérieur :

- taux des avances du Trésor : 4,50%
- taux d'escompte préférentiel : 6,50%
- taux de pénalité : 16,00%

Cette décision tendait à renforcer les mesures prises antérieurement pour redresser la situation monétaire dans la zone, elle devrait permettre de réduire la distribution des crédits non orientés vers le financement des investissements productifs. Enfin, lors de la prise de cette décision, le différentiel positif du taux d'escompte normal B.e.a.c. et les taux sur le marché de Paris a été rétabli. Mais depuis le 25 octobre, les taux à Paris sont devenus supérieurs à celui de la B.e.a.c.

Par contre les taux de base créditeurs n'ont pas connu de changement cette année, pour ne pas perturber l'équilibre financier des banques en cette période de crise.

3.4. LE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

Le tableau ci-dessous ventile selon le terme les crédits recensés par la Centrale des risques de la B.e.a.c. par nature d'activité économique aux 31/08/88 et 31/08/89.

en milliards f.cfa	Court terme				Moyen et long terme				Total crédits	
	Août 88	Part relative en %	Août 89	Part relative en %	Août 88	Part relative en %	Août 89	Part relative en %	Août 88	Août 89
Production agricole et assimilée	7,60	5,47	8,94	5,74	4,74	2,83	3,80	2,00	12,14	12,74
dont forêts	2,37	1,71	5,24	3,37	1,80	1,08	1,56	0,82	4,17	6,80
Production industrielle et assimilée	50,99	36,72	51,58	33,15	39,17	23,49	50,55	26,55	90,26	102,13
- production minière	12,43	8,95	7,58	4,87	11,03	6,60	28,42	13,93	23,46	36,00
- industries de transformation	17,11	12,32	20,80	13,34	11,97	7,16	11,74	6,17	29,08	32,54
- eau et électricité	2,72	1,96	2,55	1,64	5,53	3,31	4,18	2,20	10,97	6,73
- B.L.P.	18,73	13,49	20,65	13,27	10,74	6,42	6,21	3,26	29,47	26,86
Commerce de distribution	30,39	21,89	36,06	23,17	9,29	5,56	6,85	3,60	39,68	42,91
Commerce d'exportation	2,73	1,97	2,88	1,85	0,08	0,05	-	-	2,80	22,55
Services	19,41	13,98	22,55	14,49	75,04	44,89	103,27	54,27	94,41	125,82
Particuliers	10,00	7,20	15,15	9,74	22,65	13,55	20,24	10,63	32,65	35,39
Divers	17,73	12,77	18,46	11,86	16,10	9,63	5,67	2,98	33,81	24,11
Total des crédits recensés	138,85	100,00	155,62	100,00	167,17	100,00	190,38	100,00	306,02	346,00

3.4.1. LES CREDITS A COURT TERME

Ils passent de 138,85 milliards au 31 août 1988 à 155,62 milliards au 31 août 1989 soit une hausse de 16,77 milliards (+12,1%) suite à une nette reprise dans les secteurs ci-après :

- la forêt (+121,1%)
- les industries (+21,6%), notamment les industries alimentaires (+146,8%) et dans une moindre mesure l'industrie du bois (+41,8%) et les B.t.p. (+10,3%).
- le commerce de distribution (+18,7%)
- les services (+16,2%) notamment les transports (+57,1%)
- les particuliers (+51,5%).

et malgré la baisse de la demande du crédit à court terme dans les autres secteurs :

- l'agriculture (-45,7%)
- l'extraction de pétrole et carburant (+54,2%).

3.4.2. LES CREDITS A LONG ET MOYEN TERME.

Les crédits à long et moyen terme augmentent de 23,21 milliards (+13,9%) en août 89 (190,38 milliards) par rapport à août 1988 (167,17 milliards).

Cette hausse est le fait des secteurs suivants :

- extraction de pétrole et carburant (163,9%) du fait des investissements réalisés pour le développement du gisement de Rabi-Kounga.
- extraction des minerais métalliques (+137,5%)
- les services (+36,6%) dont +56,3% aux établissements financiers de vente à crédit.

Par contre, on enregistre encore une baisse dans les B.t.p. (-42,2%), baisse liée à la persistance de la morosité du secteur provoquée par le manque d'investissements nouveaux.

4. LA BALANCE DES PAIEMENTS

Balance des paiements 1985-1989

en milliards f cfa	1985	1986	1987	1988	1989 *	Variation en %		
						87/86	88/87	89/88 *
Exportations fob	876,7	372,0	386,6	356,1	509,6	3,9	- 7,9	43,1
Importations fob	384,0	339,0	349,9	235,7	244,6	-35,1	7,2	3,8
Balance commerciale	492,7	33,0	166,7	120,4	265,0	405,2	-27,8	120,0
Taux de couverture en %	228,3	109,7	175,8	151,1	208,0	60,2	-14,0	17,6
Services	-522,7	-353,3	-264,6	-260,8	-299,1	25,1	1,4	-14,7
- Expéditions	-80,9	-70,4	-42,6	-46,7	-47,6	39,5	- 9,7	-1,9
- Autres transports	- 2,7	- 2,5	2,8	3,2	4,0	-140,6	14,3	25,0
- Autres assurances	- 6,8	- 5,0	- 5,7	- 7,0	- 6,0	-13,3	-22,1	13,8
- Voyages et séjours	-13,7	-40,8	-38,1	-37,7	-33,0	6,7	1,0	12,5
- Revenus du capital	-109,0	+85,0	-12,5	-82,2	-97,0	14,7	-13,4	-18,0
- Revenus du travail	- 0,4	- 0,4	- 0,5	- 0,5	- 0,5	-22,3	0,0	0,0
- Autres services privés	-290,1	-146,8	-106,7	-87,9	-116,0	27,3	17,6	-12,0
- Services gouvernementaux	0,8	- 2,4	- 1,4	- 2,1	- 3,0	41,7	-47,4	-45,3
Balance des biens & services	-30,0	-320,4	-97,9	-140,4	-34,1	69,4	-43,3	75,3
Prestations gratuites privées	-49,1	-58,6	-44,4	-46,3	-46,5	24,2	- 4,2	-0,4
Prestations gratuites publiques	6,1	7,7	7,3	3,3	6,3	- 5,4	-54,2	88,6
Balance courante	-73,0	-371,3	-135,0	-183,4	-74,1	63,6	-35,8	59,3
Solde des capitaux à long terme	95,5	204,0	167,1	194,4	109,4	-18,1	16,4	-43,5
Balance de base	22,5	-167,3	32,1	14,0	35,6	119,1	-65,7	221,5
Capitaux privés à long terme	56,6	80,7	81,4	108,6	32,5	0,9	33,4	-30,1
Capitaux publics à long terme	38,9	123,3	85,7	85,8	77,4	-30,5	0,1	-9,8
Crédits commerciaux	-39,8	103,4	-28,0	12,5	-36,0	-127,1	144,7	-387,5
Autres court terme	- 5,6	2,8	- 7,4	- 5,9	- 6,0	-362,4	20,6	-2,1
Position bancaire	23,7	5,3	-22,0	-11,5	0,0	-517,5	47,6	
Balance des capitaux	73,9	315,5	109,7	189,5	67,9	-65,2	72,8	-64,2
Erreurs et omissions	-22,9	-16,2	-15,2	- 6,8	0,0	-	-	-
Balance globale	-22,1	-66,9	-40,5	- 0,6	-6,4	-	-	-

Après une situation de quasi - équilibre observée en 1988 (-0,6 milliard de francs cfa), on s'attend en 1989 à un déficit de 6,4 milliards de francs cfa.

4.1. LA BALANCE COMMERCIALE

Le solde commercial excédentaire enregistré en 1989 (265 milliards de francs cfa), est dû à une forte augmentation des recettes d'exportation, essentiellement des produits pétroliers et à une progression moins forte des dépenses d'importation

Le taux de couverture des importations par les exportations passe de 151,7 à 208%.

Les exportations

Les exportations sont passées de 356,1 milliards en 1988 à 509,6 en 1989, soit une augmentation de 43% grace essentiellement au pétrole et au manganèse.

en milliards de f cfa	1986	1987	1988	1989 *	Variation en %		
					87/86	88/87	89/88
Pétrole	244,5	266,6	222,6	361	9,0	-15,6	62,2
Bois	47,6	46,9	48,3	48,1	- 1,5	3,0	-0,4
Manganèse	38,2	32,4	45,0	59,3	-15,2	38,9	31,8
Uranium	25,3	24,0	22,1	21,1	- 5,1	- 7,9	-4,5
Divers	16,4	17,0	18,1	20,1	3,7	6,5	11
Total	372,0	386,9	356,1	509,6	3,9	- 7,9	43

Les exportations de pétrole augmentent de 62,2% en 1989, suite à la mise en production du gisement de Rabi-Kounga et à la hausse des prix du baril et du dollar.

Les importations

L'augmentation des importations déjà observée en 1988 (+7,2%) se poursuit en 1989 au taux de 3,8%. Cette croissance globale est cependant répartie différemment suivant la destination des importations.

a. Importations de biens pour consommation finale.

Importations caf hors U.d.é.a.c. pour consommation finale en milliards f. cfa	1987	1988	1989 *	Variation en %	
				88/87	89/88
1.1 Produits alimentaires	42,1	33,9	31,8	-19,5	-6,2
1.2 Produits d'hygiène et d'entretien	9,5	8,9	10,5	-6,3	18,0
1.3 Equipement menager	2,7	2,7	2,4	0,0	-11,1
1.4 Autres produits domestiques	6,9	6,3	4,8	-8,7	-23,8
1.5 Vehicules	3,9	5,8	6,0	48,7	3,4
1.6 Tissus et vêtements	6,2	5,3	4,3	-14,5	-18,9
1.7 Divers	6,5	5,2	4,9	-20,0	-5,8
Total	77,9	68,1	64,7	-12,6	-5,0

Source: Statistiques douanières

Les importations de biens pour consommation finale poursuivent en 1989 leur baisse. Celle-ci s'explique par la diminution du pouvoir d'achat des ménages et la baisse des activités économiques non pétrolières.

b. Importations de biens de consommation intermédiaire

Importations caf hors U.d.é.a.c. pour consommation intermédiaire en milliards f. cfa	1987	1988	1989 *	Variation en %	
				88/87	89/88
2.1 Matières végétales et animales	4,2	3,3	3,5	-21,4	6,1
2.2 Produits minéraux	3,5	3,6	3,8	2,9	5,6
2.3 Produits chimiques	8,0	8,9	13,1	11,3	47,2
2.4 Matières textiles	0,8	0,7	0,9	-13,0	28,6
2.5 Métaux et ouvrages	24,2	32,8	27,2	35,5	-17,1
2.6 Autres matières et ouvrages	9,2	10,1	9,1	9,8	-9,9
2.7 Divers	4,2	3,7	4,2	-11,9	-2,1
Total	54,1	63,1	61,8	16,6	-2,1

Source : Statistiques douanières

Les importations pour consommations intermédiaires se stabilisent en 1989, la forte hausse des importations de produits chimiques compensant la baisse des métaux et ouvrages.

c. Importations de biens pour investissements

Importations caf hors U.d.é.a.c. pour investissements en milliards f. cfa	1987	1988	1989 *	Variation en %	
				87/88	88/89
3.1 Machines et appareils	42,3	48,8	70,6	15,4	44,8
3.2 Matériel de transport	31,1	21,2	24,2	-31,8	14,2
3.3 Instruments de précision	5,7	9,1	14,4	59,6	58,2
3.4 Outillage et autres ouvrages	5,6	5,5	6,1	- 1,8	10,9
Total	84,7	84,6	115,3	- 0,1	36,3

Source : Statistiques douanières

Les importations de biens pour investissements augmentent fortement (+36,3%) en 1989 après deux années de contraction. Cette hausse concerne l'ensemble des produits et augure d'une certaine reprise des activités.

4.2. LA BALANCE DES BIENS ET SERVICES

Le déficit de la balance des biens et services est en nette amélioration par rapport à 1988 grâce au solde commercial excédentaire. Cependant, on constate que les "services" (-299,1 milliards de francs cfa en 1989 contre -260,8 milliards en 1988) et notamment les "autres services privés" (-116 milliards de francs en 1989 contre -87,9 milliards en 1988) obèrent considérablement ce poste.

4.3. LA BALANCE COURANTE

Quoique toujours déficitaire depuis 1985, la forte amélioration du solde des transactions courantes reflète celle des biens et services et présage un retour à une situation viable

4.4. LES MOUVEMENTS DE CAPITAUX

La balance des capitaux est en nette dégradation (67,9 milliards de francs cfa en 1989 contre 189,5 milliards en 1988 soit une chute de 64,2%) résultant essentiellement de celle des capitaux privés à long terme (-70,1%) d'une part, et des crédits commerciaux (-387,5%) d'autre part.

4.5. LE SOLDE GLOBAL

La balance des paiements en 1988 (-0,6 milliard) a connu une situation de quasi équilibre du fait du reéchelonnement de la dette publique extérieure. La détérioration de 1989, (-6,4 milliards de francs cfa) provient essentiellement des mouvements des capitaux.

5. EMPLOI, SALAIRES, PRIX

Depuis 1986, les disequilibres financiers ont fortement influencé les niveaux de l'emploi et des salaires.

5.1. L'EMPLOI

5.1.1. LE SECTEUR PUBLIC

Le système des postes budgétaires et le contrôle des départs à la retraite des fonctionnaires atteints par la limite d'âge constituent un moyen pour la maîtrise des effectifs dans la fonction publique.

Le nombre de salaires qui émergent à la Direction générale du budget est au 31 décembre 1989 de 31901 agents.

5.1.2. LE SECTEUR PRIVE

La baisse d'activité continue d'affecter le marché de l'emploi. Les effectifs des entreprises ont encore diminué en 1989.

L'évolution de la situation de l'emploi depuis la crise est mal connue. Des investigations en cours à la Direction générale de la statistique ne sont pas encore finalisées.

On peut toutefois dégager quelques remarques :

- la baisse des effectifs salaires semble avoir été dans l'ensemble moins forte que celle de la production, ce qui est une évolution normale à laquelle on pouvait s'attendre. Elle a été plus forte dans les sociétés que dans les petites entreprises. L'emploi dans le secteur informel a même vraisemblablement augmenté ;
- les secteurs ont été très diversement touchés. La baisse des effectifs a été la plus forte dans le bâtiment et travaux publics, tandis qu'elle a été peu importante dans l'industrie pétrolière, voire nulle dans l'énergie électrique. Cette diversité reflète d'ailleurs celle constatée au niveau de la production ;
- les baisses d'effectifs ont connu un certain retard par rapport à celles enregistrées dans la production. Ceci s'explique par le comportement des entreprises qui, pour la plupart, ont attendu la confirmation de la crise avant de licencier du personnel, notamment le personnel qualifié qu'elles cherchent à garder le plus longtemps possible.

En conséquence, alors que la baisse de l'activité économique s'est faite sentir surtout en 1986 et 1987, celle des effectifs a été plus répartie dans le temps et se fait encore légèrement sentir en 1988.

La baisse des effectifs a entraîné dès 1987 l'apparition du chômage qui s'est par la suite aggravé. Pour tenter de limiter la dégradation de l'emploi, l'Etat a pris en 1989 deux ordonnances (les ordonnances 11/89 et 12/89 du 30 septembre 1989) qui régissent la création des Fonds de réinsertion des jeunes diplômés et des travailleurs licenciés du secteur privé et parapublic. Ce fonds participera au financement d'un programme incitatif de création d'entreprises par des travailleurs licenciés et d'un programme de stages de perfectionnement ou de reconversion professionnelle.

Des études seront poursuivies en 1990 pour mieux cerner l'impact de la crise sur l'emploi des entreprises ainsi que le niveau du chômage et son évolution.

5.2. LES SALAIRES

5.2.1. LE SECTEUR PUBLIC

La diminution de la masse salariale s'inscrit dans le cadre de la compression des dépenses de fonctionnement : 104 milliards de f. cfa ont été versés en 1989 à tous les agents de l'Etat (dont 9 milliards à la main-d'œuvre non permanente) contre 106,6 milliards en 1988 soit une baisse de 2,4%.

5.2.2. LE SECTEUR PRIVE

L'évolution de la masse salariale dans ce secteur reflète la baisse de l'activité et des effectifs.

Avec les mesures de restructuration du secteur parapublic, les salaires les plus élevés de ce secteur ont été sensiblement amputés.

5.3. LES PRIX

Après le net ralentissement de l'inflation enregistré au cours des deux dernières années, surtout en 1988 où les prix ont même légèrement baissé, on observe à nouveau quelques poussées inflationnistes en 1989.

L'évolution des prix à la consommation des ménages à Libreville est analysée à partir de deux indices :

- l'indice des 125 articles (base 100 en juin 1975), calculé sur la consommation moyenne des ménages à bas revenus.
- l'indice des 155 articles (base 100 en juin 1972), calculé sur la consommation moyenne des ménages à hauts revenus.

L'évolution de ces deux indices depuis 1982 est décrite dans le tableau ci-dessous.

	Indice des prix à la consommation des ménages				Indice des prix de gros (113 articles)		Indice moyen des prix *
	indice des 125 art.		indice des 155 art.		Moyenne annuelle	Variation en %	Variation en %
	Moyenne annuelle	Variation en %	Moyenne annuelle	Variation en %			
1982	228,8	16,7	286,5	14,8	466,3	14,8	14,7
1983	252,6	10,4	327,7	14,4	505,6	8,4	11,6
1984	267,7	6,0	359,1	9,6	544,3	7,7	7,8
1985	287,3	7,3	390,4	8,7	583,5	7,2	7,7
1986	304,9	6,1	413,0	5,8	596,9	2,3	5,2
1987	300,8	-1,3	426,2	3,2	610,2	2,2	1,2
1988	275,7	-8,3	427,5	0,3	639,8	4,9	-2,2
1989	294,1	6,7	455,7	6,6	-	-	-

Source : Direction générale de la statistique et des études économiques

(*) : Indice calculé à partir de la pondération suivante : - 40% 125 articles - 40% 155 articles et 20% 113 articles -

L'indice des prix à la consommation des ménages a augmenté pratiquement dans les mêmes proportions pour les ménages à bas revenus (6,7%) et pour les ménages à revenus élevés (6,6%). Ce regain d'inflation serait inquiétant s'il ne faisait suite à une baisse en 1988. En fait, sur les deux années 1988 et 1989, la hausse moyenne annuelle des prix à la consommation des ménages n'est que de 1,3% (-0,8% pour les ménages à bas revenus et 3,5% pour les ménages à haut revenus).

5.3.1. L'INDICE DES 125 ARTICLES

Ce sont les produits vivriers, dont les prix ont augmenté de 8,4%, qui sont à l'origine du regain d'inflation constaté en 1989 pour les ménages à bas revenus, alors qu'ils avaient au contraire fortement contribué aux excellentes performances de 1988. Par contre, le poste transports a même enregistré une baisse de prix.

Moyennes annuelles	Pondération	1986	1987	1988	1989	1987/86 %	1988/87 %	1989/88 %
Alimentation	(535)	325,9	324,9	281,4	304,9	-0,2	-13,4	8,4
Dépenses de maison	(128)	241,7	231,4	229,8	245,3	-4,3	-0,7	6,8
Habillement	(145)	287,5	263,7	252,5	265,3	-8,3	-4,2	5,1
Hygiène, soins	(83)	380,5	409,8	407,4	403,5	7,7	-0,6	-1,0
Transports	(24)	364,1	397,5	387,4	404,6	9,2	-2,5	4,4
Loisirs, divers	(85)	247,5	243,9	237,5	254,1	-1,5	-2,6	7,0

5.3.2. L'INDICE DES 155 ARTICLES

Les postes qui sont à l'origine de la hausse des prix à la consommation des ménages à hauts revenus sont l'hygiène et soins (+13,8%) et les loisirs & divers (13,6%). En revanche les dépenses de maison ont enregistré une baisse de 1%.

Moyennes annuelles	Pondération	1986	1987	1988	1989	1987/86 %	1988/87 %	1989/88 %
Alimentation	(511)	420,8	441,8	444,9	473,1	5,0	0,7	6,3
Dépenses de maison	(174)	352,1	353,4	349,5	346,1	0,3	-1,1	-1,0
Habillement	(34)	610,0	594,2	570,6	619,9	-2,6	-4,0	8,6
Hygiène, soins	(35)	315,5	332,5	336,7	383,3	5,3	1,4	13,8
Transports	(123)	495,7	495,7	516,4	555,4	0,8	3,3	7,6
Loisirs, divers	(123)	357,7	357,7	364,6	412,2	3,5	-1,5	13,6



PERSPECTIVES



1. LA CONJONCTURE INTERNATIONALE EN 1990

1.1. SITUATION GLOBALE DE L'ECONOMIE MONDIALE

En 1989 le ralentissement survenu après la forte hausse de 1988, s'est avéré finalement plus faible que prévu. Les tensions inflationnistes ont pu être maîtrisées sans payer un trop lourd tribut à la croissance, mais déjà on note des signes d'essoufflement en fin d'année.

Les grands problèmes de l'année écoulée devraient rester d'actualité, en 1990, notamment :

- la persistance des déséquilibres internationaux (déficits des Etats-Unis, excédents du Japon et de l'Allemagne Fédérale) ;
- le poids de la dette extérieure des pays en voie de développement dont les charges de remboursement dépassent souvent les aides et prêts extérieurs obtenus, enlevant tout espoir de croissance ;
- et aussi l'ampleur de la dette des Etats-Unis qui pose périodiquement des problèmes de refinancement du Trésor américain et laisse planer le spectre de crash d'entreprises lourdement endettées, en cas d'arrêt de la croissance.

A ces problèmes quasi - permanents s'ajoute en 1990, la prise en compte d'événements nouveaux : le désarmement Est - Ouest, l'ouverture à l'Occident des pays de l'Europe de l'Est et, pour l'Afrique, l'amorce du démantèlement de l'Apartheid pouvant conduire à une reprise des échanges avec l'Afrique du Sud.

Avec l'ouverture de l'Europe de l'Est et les problèmes politiques et économiques de l'U.r.s.s., l'année 1990 apparaît particulièrement chargée d'incertitude. Les bouleversements à l'Est permettent d'envisager des marchés nouveaux pour les pays occidentaux, mais l'ampleur des transformations politiques et économiques à opérer et des déséquilibres à maîtriser laissent planer sur les échanges Est - Ouest autant de risques que d'espoir.

Les perspectives économiques pour 1990 apparaissent ainsi particulièrement marquées du sceau de l'incertitude, surtout pour l'Europe.

Dans les pays industrialisés, on prévoit la poursuite d'un ralentissement modéré de la croissance du P.i.b., laquelle se situerait aux environs de 3% avec toutefois des différences notables suivant les pays. Elle resterait soutenue en Europe et en Asie, mais donnerait des signes de faiblesse aux U.s.a..

Après la poussée inflationniste enregistrée fin 1989, notamment aux Etats-Unis suite à un hiver très rude, les prévisions de l'O.c.d.e. tablent cependant sur une légère baisse de l'inflation en 1990 qui serait ainsi ramenée un peu en dessous de 4%.

Les effets de l'ouverture à l'Est et d'une éventuelle réunification monétaire allemande risquent toutefois de remettre en cause ces prévisions et par voie de conséquence la détente des taux d'intérêt espérée en Europe occidentale pour 1990.

Le cours du dollar en francs devrait connaître une baisse sensible en moyenne annuelle.

Concernant les pays du Tiers monde, les programmes d'ajustement signés par plusieurs d'entre eux avec les organismes financiers internationaux adoptent des politiques monétaires et budgétaires qui visent à réduire l'inflation et les déséquilibres internes et externes et à rétablir ainsi un climat de confiance susceptible d'attirer les capitaux extérieurs. Mais les effets bénéfiques de ces programmes ne se feront sentir qu'à moyen terme.

1.2. LE CONTEXTE NATIONAL

Les perspectives de croissance de l'économie gabonaise au cours des années 1990 et 1991 dépendent dans une large mesure :

- de l'évolution des marchés internationaux et de l'offre nationale des produits d'exportations, principalement du pétrole ;
- des mesures budgétaires et d'ajustement structurel dans le cadre du programme de redressement économique et financier déjà entrepris.

1.2.1. LES GRANDS PRODUITS D'EXPORTATION

Les perspectives sont très contrastées suivant les produits : favorables pour le pétrole, mitigées pour le manganèse, encourageantes pour le bois, mais toujours déprimées pour l'uranium.

1.2.1.1. LE PETROLE

Le gisement de Rabi-Kounga, mis en exploitation en 1989, devrait atteindre son plein régime en 1990 et porter la production pétrolière à plus de 13 millions de tonnes.

Le prix du Mandji, après s'être redressé en 1989 aux environs de 16 dollars le baril en moyenne annuelle, a des chances de se raffermir encore en 1990, compensant ainsi la baisse attendue du dollar par rapport au franc.

Dans ces conditions, la valeur des exportations pétrolières devrait atteindre près de 490 milliards de francs cfa en 1990, en hausse d'environ 36%.

1.2.1.2. LES PRODUITS MINIERES

Le marché mondial du manganèse devrait connaître une certaine stabilité liée à celle de l'activité sidérurgique. La part du minerai gabonais dépend de l'évolution de la situation économique de ses principaux concurrents, l'Afrique du sud et l'Australie.

En 1990, les exportations pourraient se maintenir aux environs de 2,5 millions de tonnes, mais avec une baisse des prix après le haut niveau atteint en 1989.

La morosité du marché de l'uranium devrait persister du fait du ralentissement du développement des activités nucléaires dans le monde. En 1990, la situation devrait être plus maussade avec une baisse de la valeur de la production et des exportations d'environ 15%.

1.2.1.3. LE BOIS

Du côté de la demande internationale, on assiste depuis plusieurs années à une tendance structurelle de contraction de la demande européenne d'okoumé due à la substitution d'essences locales (peuplier) dans l'intérieur du contreplaqué.

En ce moment, le bois africain subit non seulement la concurrence du bois asiatique mais également les contrecoups des groupes écologistes européens qui mènent une campagne contre les bois tropicaux, dont ils reprochent la surexploitation entraînant un dérèglement des climats.

Compensant ces facteurs défavorables, la concurrence des industriels asiatiques sur le marché européen a tendance à s'atténuer en raison de l'augmentation de leurs coûts salariaux et de l'ouverture du vaste marché chinois.

Du côté de l'offre nationale, compte tenu des mesures de restructuration de la S.n.b.g. visant à un assainissement de la situation financière de la filière bois, le secteur forestier pourrait retrouver la confiance des banquiers et partant sa capacité de production. L'année 1990 pourrait donc connaître une certaine reprise de l'activité forestière.

1.2.2. LE PROGRAMME DE REDRESSEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Le redressement financier se poursuit dans le cadre de l'accord de confirmation convenu avec le Fonds monétaire international en septembre 1989 et couvrant une période de 18 mois. Cet accord, portant sur un montant total de 43 millions de D.t.s, a facilité l'obtention du rééchelonnement de la dette ainsi que des prêts d'ajustement structurel avec la Banque mondiale, la B.a.d., et la Coopération française, permettant ainsi le financement du déficit budgétaire.

Le programme économique et financier du gouvernement pour la période 1989 - 1991, appuie sur cet accord de confirmation, maintient les objectifs à moyen terme définis dans le programme de stabilisation de 1986 - 1988, à savoir : résorber les déséquilibres financiers, enrayer la détérioration des paiements extérieurs, et restructurer l'économie pour assurer à moyen terme une croissance moins dépendante du pétrole.

De plus, se situant dans un contexte légèrement plus favorable que celui des deux dernières années, il a pour objectif budgétaire de reprendre l'effort d'investissement public (une vingtaine de milliards de francs cfa supplémentaires hors chemin de fer) en donnant la priorité aux investissements susceptibles de relancer l'économie.

Quant à l'ajustement structurel de l'économie, il repose sur un certain nombre de mesures institutionnelles et réglementaires ainsi que sur des priorités d'investissement public.

Les mesures d'ajustement structurel visent à renforcer le dynamisme des entreprises et leur compétitivité, en leur donnant davantage de liberté et de responsabilité dans un climat de concurrence accrue. Elles comportent plusieurs volets :

- la libéralisation de l'économie, déjà très avancée avec la libération des prix et des marges et la suppression des restrictions quantitatives aux importations pour la plupart des produits, et qui sera poursuivie avec la révision déjà amorcée du tarif douanier ;
- des encouragements divers visant au développement et à la diversification de l'économie, dont certains (révision du code des investissements et du code des participations, réduction des coûts salariaux des entreprises parapubliques) sont déjà mis en place, et qui seront complétés par la suite ;
- la restructuration du secteur parapublic, en cours, et qui se traduit par des privatisations, des réhabilitations, ou des liquidations.

Les priorités sectorielles de développement, reflétées dans le programme d'investissements publics, portent sur les secteurs suivants :

- les secteurs productifs, et plus particulièrement l'agriculture et le développement rural ;
- la remise en état et l'entretien du réseau routier ;
- l'éducation et la formation ;
- la promotion des petites et moyennes entreprises.

La priorité à l'agriculture, qui répond aux objectifs d'autosuffisance alimentaire et de promotion du monde rural, contribue directement à la croissance économique. Les projets agro-industriels, qui ont reçu l'essentiel des crédits budgétaires de ces dernières années, constituent autant de pôles de développement autour desquels vont dorénavant se greffer des projets de développement villageois et s'épanouir l'investissement privé.

Le maintien en bon état du réseau routier est une nécessité absolue pour le développement de l'agriculture et des autres activités situées dans l'intérieur du pays. La priorité est donnée aux grands axes de communication à fort trafic et aux routes d'évacuation des produits agricoles vers les centres de consommation. En vue de cet objectif, un projet de 34 milliards de francs cfa sur trois ans, financé par le Gabon, la Banque mondiale et la B.a.d., va démarrer en 1990.

La réalisation de ces projets prioritaires apportera un ballon d'oxygène aux entreprises de construction particulièrement éprouvées depuis deux ans. Mais leurs effets sur l'économie ne seront sensibles qu'après 1990.

En définitive, les perspectives économiques de 1990 et au delà s'annoncent sous de meilleures auspices, grâce notamment à l'augmentation de la production pétrolière gabonaise et à une relance des investissements publics. Mais l'impact favorable du programme d'ajustement structurel sur la croissance de l'économie non pétrolière et sur la diversification de la production ne se fera sentir qu'à moyen terme.

2. LE BUDGET PREVISIONNEL 1990

Le budget prévisionnel 1990 s'inscrit dans un contexte légèrement plus favorable que celui des trois dernières années et s'appuie sur l'accord de confirmation de septembre 1989 avec le Fonds monétaire international, accord dont la validité s'étendra jusqu'en mars 1991

2.1 LES CONTRAINTES POUR LE BUDGET 1990

Elles s'analysent dans une conjoncture pétrolière nationale assez favorable et dans le cadre des engagements déjà pris :

- accroissement de la production pétrolière portée à 13,5 millions de tonnes en 1990 contre 10,5 millions en 1989 grâce à la montée en production de Rabi-Kounga ;
- légère augmentation du prix du baril qui passe de 15,5 dollars en 1989 à plus de 16 dollars en 1990 et hypothèse de stabilisation du dollar à 320 f cfa ;
- service de la dette publique qu'il convient de contenir à son niveau déjà très élevé : 185 milliards en 1989 ;
- restructuration du secteur parapublic.

Les grandes masses des ressources budgétaires propres sont ventilées dans le tableau ci-dessous :

en milliards de f cfa	Exécution			Esti- mation 1989	Loi de finance 1990
	1986	1987	1988		
Recettes pétrolières	285,2	64,5	74,5	78,0	120,0
- Impôts/sociétés	200,5	4,3	16,1	1,0	1,0
- Autres	84,7	60,2	58,4	77,0	119,0
Recettes hors pétrole	217,5	199,0	182,6	200,5	204,5
- Douanes	96,4	64,4	64,0	69,5	68,9
- Autres	121,1	134,6	118,6	131,0	135,6
Total recettes propres	502,7	263,5	257,1	278,5	324,5

2.2 LES ARBITRAGES BUDGETAIRES

Compte tenu de ces contraintes, l'objectif de la politique budgétaire en 1990 reste encore le retour à l'équilibre financier. Pour ce faire, des arbitrages rigoureux conduisent :

- au maintien de la fiscalité en vigueur en 1989 ;

- à la limitation des dépenses de fonctionnement ;
- à la légère reprise des investissements publics afin de diversifier l'économie.

Ces arbitrages se résument dans le tableau suivant où l'on observe :

- une évolution sensible des recettes propres et parallèlement des emprunts en régression ;
- un alourdissement du service de la dette dû au rééchelonnement ;
- une stabilisation des dépenses de fonctionnement.

en milliards de f cfa	Exécution			Esti- mation 1989	Loi de finance 1990
	1986	1987	1988		
Recettes propres	502,7	263,5	257,1	278,5	324,5
Emprunts	155,8	181,8	171,5	162,7	154,1
Total recettes	658,5	445,3	428,6	441,2	478,6
Dette publique	148,0	172,8	177,4	184,8	192,4
Fonctionnement	247,0	211,0	198,9	192,0	193,0
Personnel	115,4	105,4	106,6	104,0	104,0
Biens et services	104,2	84,4	75,8	72,0	73,0
Transferts	27,4	21,2	16,5	16,0	16,0
Investissements	303,4	97,3	77,1	68,2	78,8
O.c.tra	130,6	34,5	30,9	7,5	5,0
Autres	172,8	62,8	46,2	60,7	73,8
Autres dépenses	91,9	8,1	-10,9	11,4	14,4
Total dépenses	790,3	489,2	442,5	443,3	478,6
Solde de trésorerie	-131,8	-43,9	-13,9	-15,2	0

L'équilibre budgétaire pour cette période pourrait se réaliser comme suit :

en milliards f. cfa	Recettes	en milliards f. cfa	Dépenses
	1990		1990
Recettes fiscales	194,8	Dette publique	192,4
Recettes non fiscales	129,6	Fonctionnement	193,0
Recettes en capital	0,1	Investissements	78,8
Emprunts	154,1	Autres dépenses	14,4
Total	478,6	Total	478,6

Le niveau des emprunts qui sous-tend cet équilibre budgétaire en 1990 dépendra des applications de l'accord de confirmation de septembre 1989 avec le Fonds monétaire international.

3. L'ECONOMIE GABONAISE EN 1990

3.1 LES HYPOTHESES

Les perspectives de croissance de l'économie gabonaise en 1990 demeurent étroitement liées aux hypothèses relatives à l'évolution de la conjoncture internationale, plus particulièrement aux paramètres qui déterminent les résultats du secteur pétrolier, mais également aux mesures de redressement financier et d'ajustement structurel.

En raison de la mise en exploitation de nouveaux gisements, la production pétrolière devrait connaître une croissance importante (+31%), comparable à celle déjà enregistrée en 1989 (+33%). Malgré les incertitudes habituelles qui pèsent sur le prix du baril, le redressement de la demande mondiale et la poursuite des efforts de concertation entre les producteurs devraient permettre une légère augmentation des cours sur le marché mondial, amenant le baril gabonais à 16,25 \$ en 1990 (contre 15,50 \$ en 1989).

Quant au cours du dollar, il sera probablement en baisse, comme semblent l'annoncer les tendances constatées à la fin de l'année 1989. L'hypothèse retenue pour 1990, conformément à celle adoptée pour l'élaboration de la loi de Finances 1990 et de la loi - Programme des Investissements 1990 - 1992, est de 320 f. cfa. Toutefois, une baisse reste probable, notamment si les pressions dans ce sens devaient s'accroître au cours du premier semestre 1990.

Le tableau ci-dessous récapitule les hypothèses actuellement retenues :

Hypothèses	1988	1989 *	1990 *
Cours du dollar en f cfa	298	325	320
Prix du baril de pétrole en \$ Us	13,10	15,50	16,25
Production de pétrole (millions de tonnes)	7,9	10,5	13,8

* dollar des Etats-Unis d'Amérique

Sur la base de ces hypothèses, les résultats de la branche pétrolière pourraient être les suivants :

en milliards de f cfa	1988	1989 *	1990 *
Exportations	200	357	488
Valeur ajoutée	172	313	430

3.2 EQUILIBRE DES BIENS ET SERVICES

Les perspectives de l'économie gabonaise en 1990 seraient marquées par une nette reprise : le P.i.b. s'accroîtrait en effet de plus de 13% en valeur. En fait, cette amélioration est principalement liée aux résultats du secteur pétrolier, le reste de l'économie connaissant des évolutions relativement modestes.

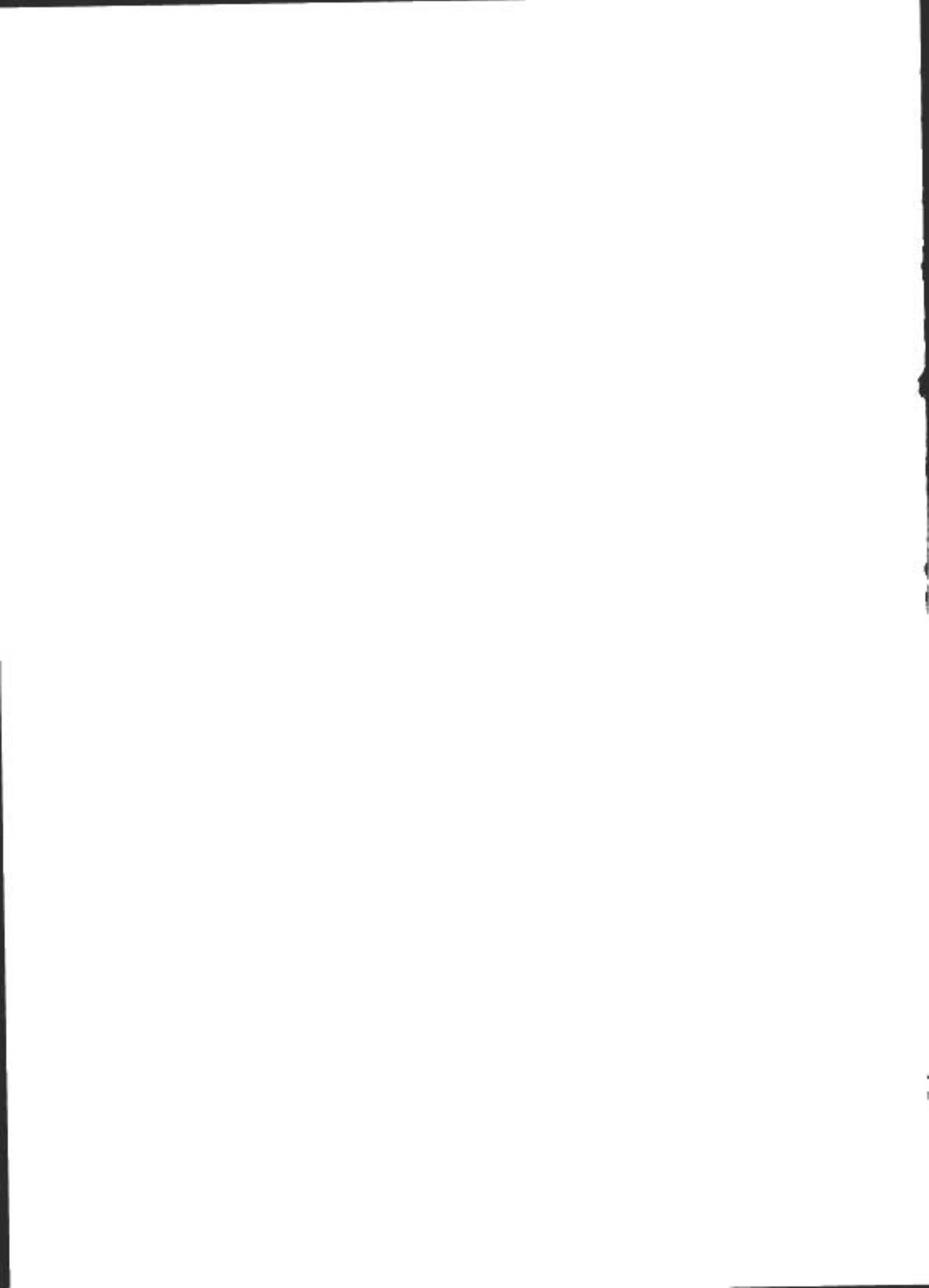
Dans l'ensemble, la consommation finale ne progresserait que de 2,3%, dont 3,1% pour les ménages et seulement 0,4% pour les administrations. Les investissements augmenteraient de 7%, notamment du fait des administrations et des ménages, l'investissement des entreprises demeurant quasiment stable.

En matière de commerce extérieur, la forte progression des exportations (+25%) et l'évolution modérée des importations (+7%) devraient favoriser une amélioration significative de l'excédent commercial.

Globalement, en dépit des évolutions qui semblent devoir permettre un retour progressif aux grands équilibres macroéconomiques, la situation demeurera probablement encore très marquée par la dépression de ces dernières années. L'appareil productif, fragilisé par la crise, devra poursuivre sa restructuration et la demande intérieure restera fortement conditionnée par la persistance d'importantes contraintes financières pesant à la fois sur les ménages et sur les administrations.

A terme toutefois, cette phase de redressement financier et d'ajustement structurel est susceptible de favoriser, à partir d'une base assainie, un renforcement de la compétitivité et une diversification du système productif.





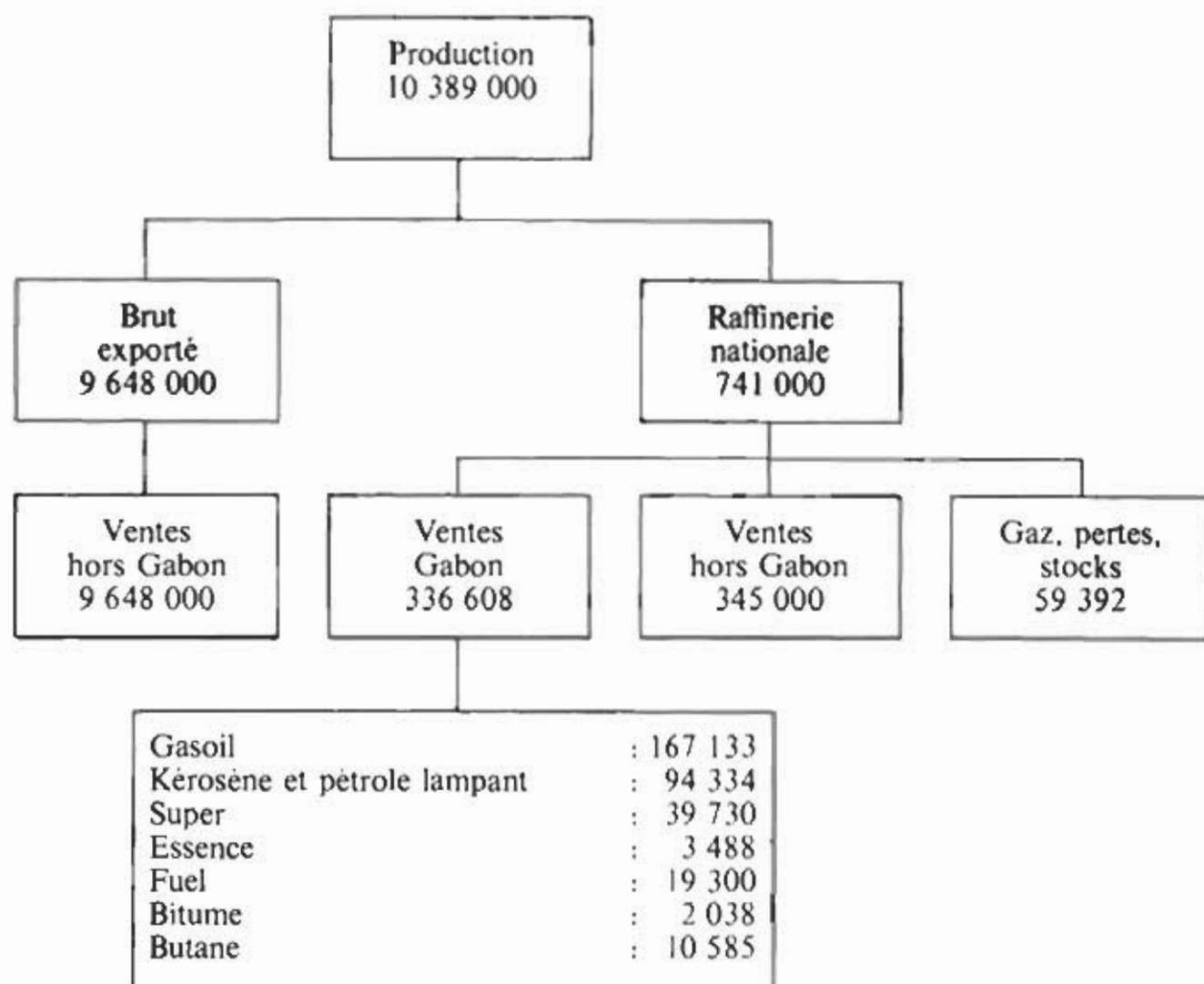
Annexes

ANNEXES

1.	Circuit du pétrole gabonais en 1989	117
2.	Evolution de la production d'or au Gabon	118
3.	Evolution des tarifs de l'okoumé	119
4.	Le marché automobile gabonais par fournisseur	120
5.	Bilan de la B.e.a.c. : position du Gabon	121
6.	Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties	122
7.	Evolution des principales devises	123
8.	Répartition de l'emploi dans le secteur public	124

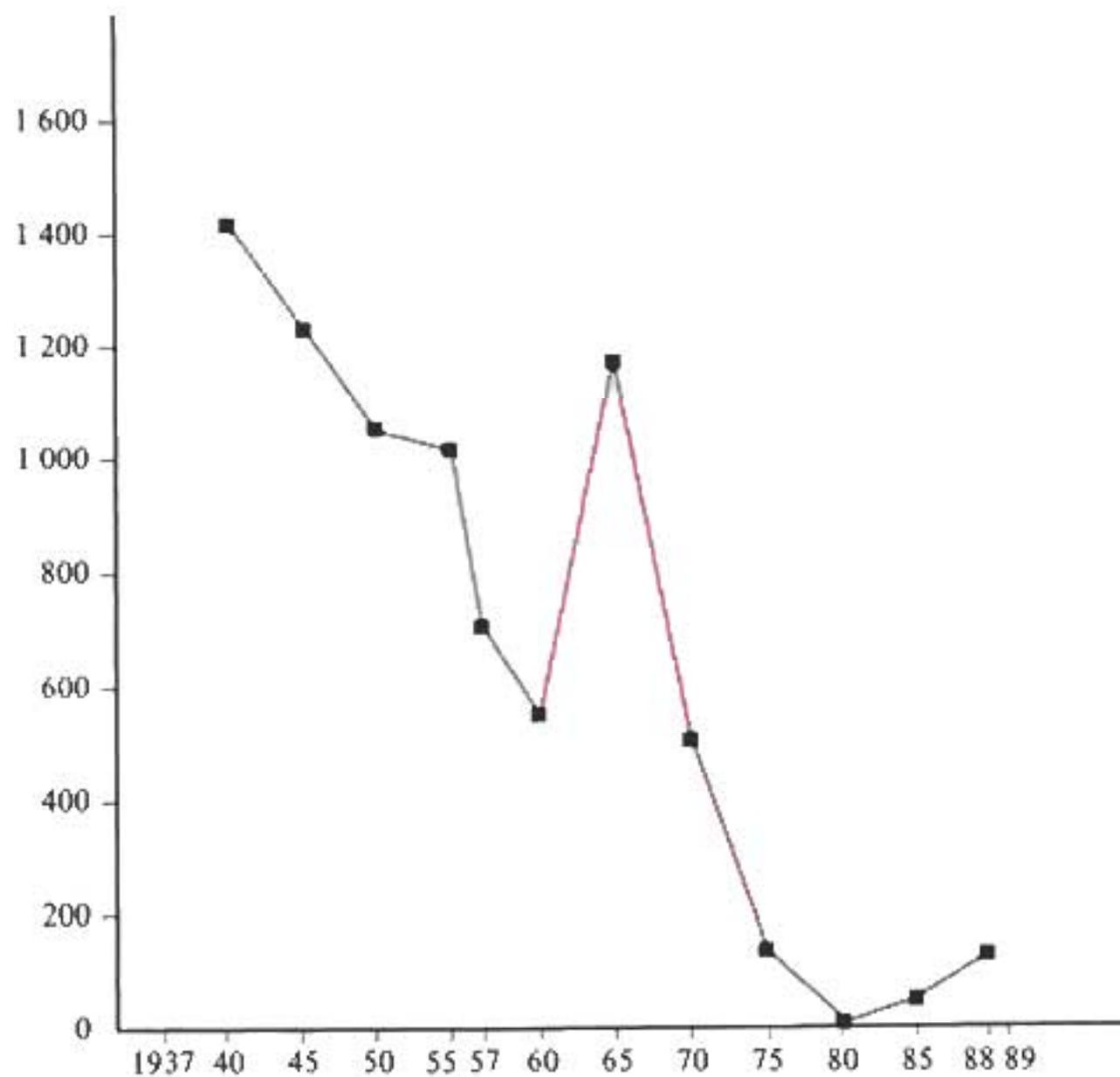
CIRCUIT DU PETROLE GABONAIS EN 1989

en tonnes

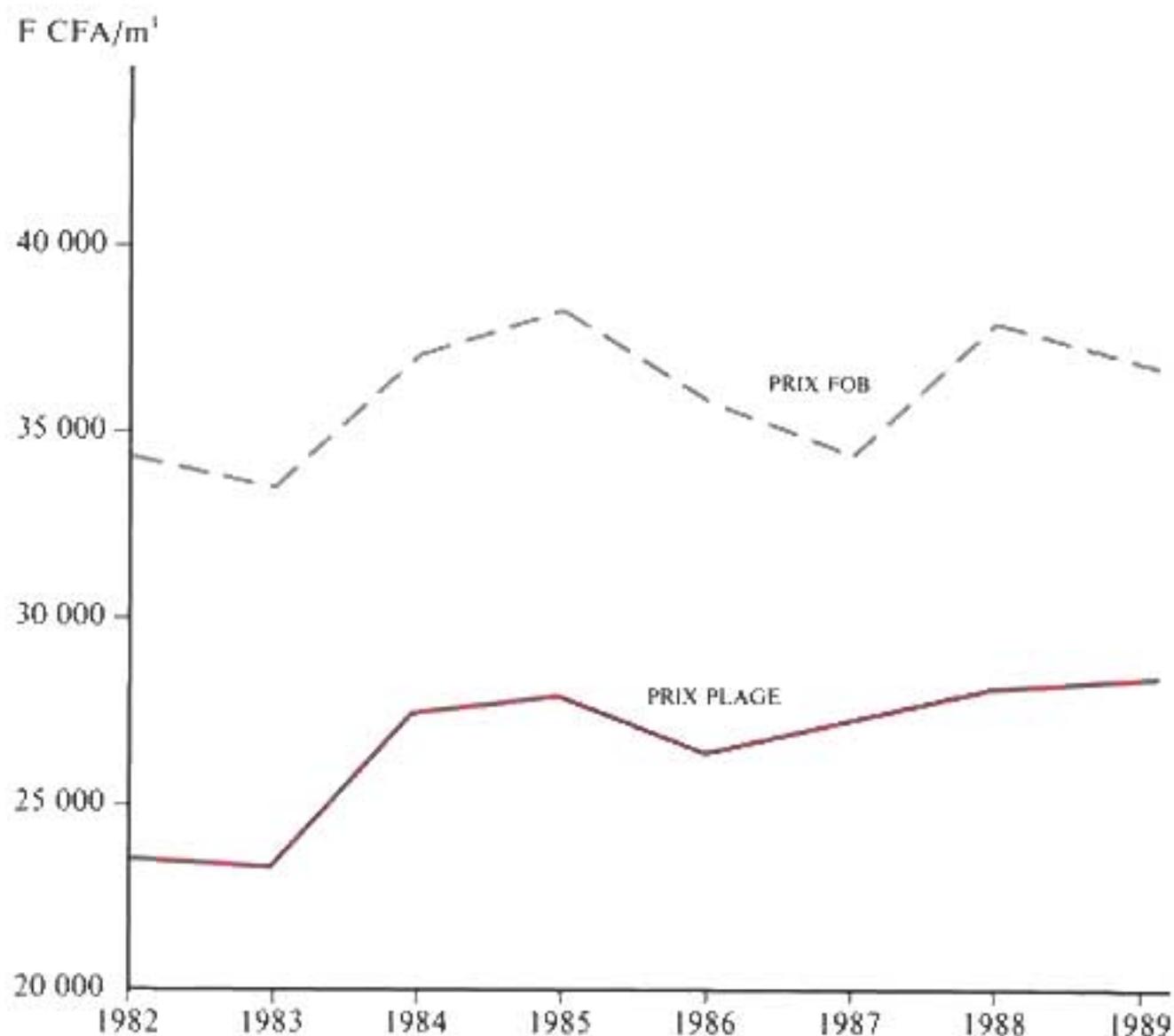


EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'OR AU GABON

En kg



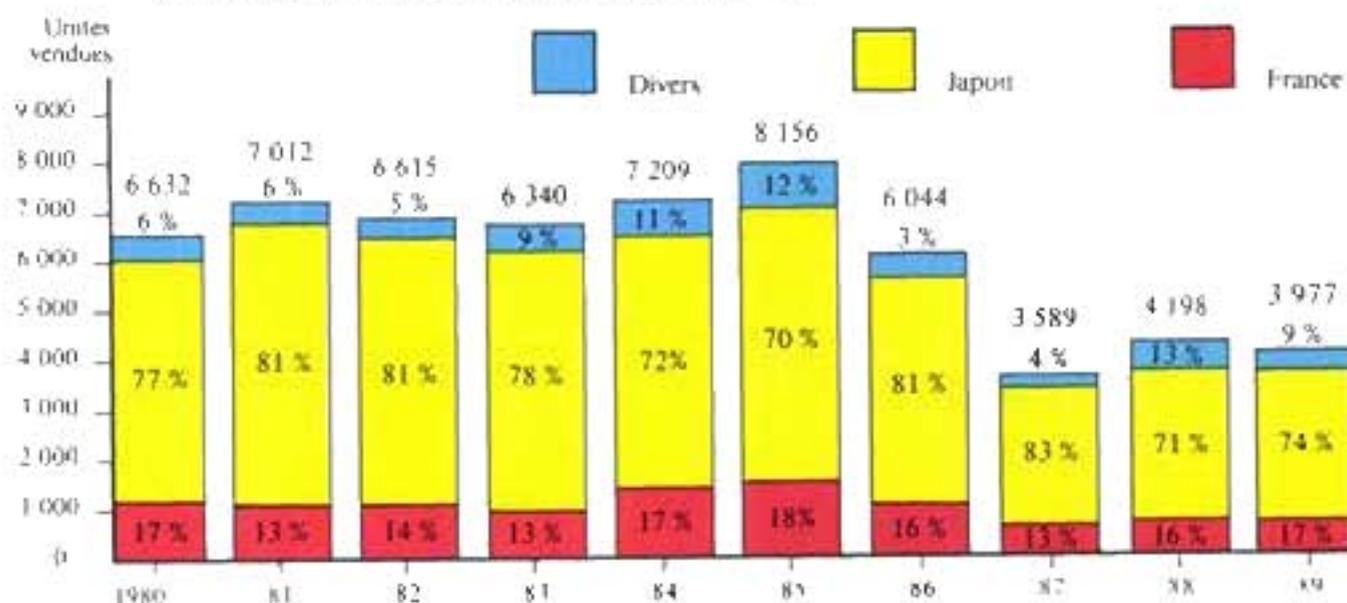
EVOLUTION DES TARIFS DE L'OKOUME



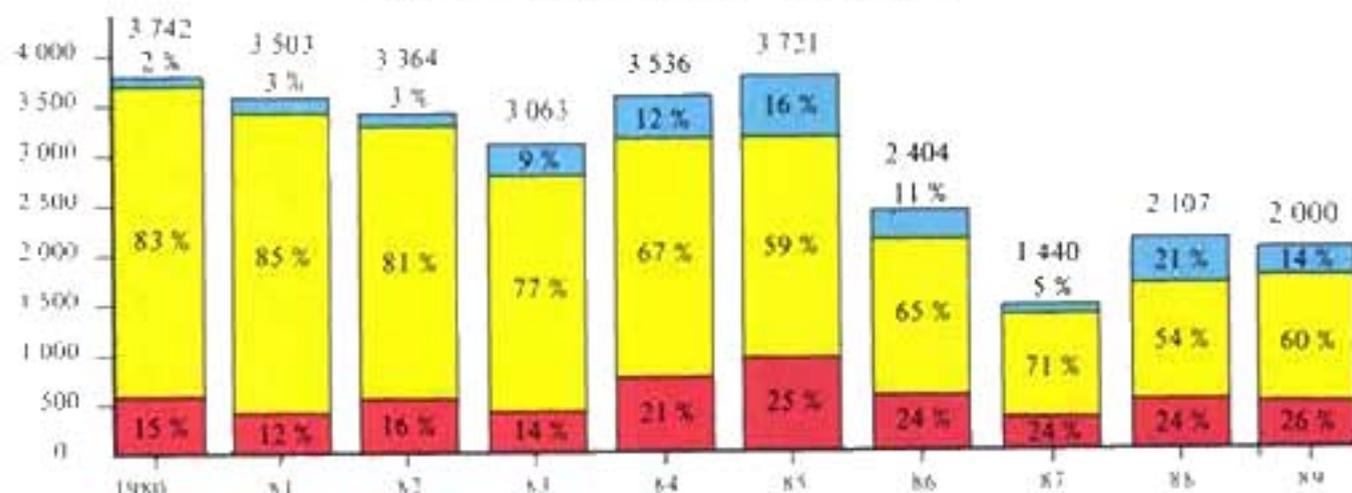
en f cfa/m ³	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Prix plage	23 396	23 337	27 438	27 957	26 384	27 271	28 023	28 360
Prix fob.	34 135	33 443	37 193	38 371	35 734	34 606	37 835	36 651
Marge S.n.b.g. en %	18,1	17,1	15	12,1	12,1	13,8	15,5	15,1

Source : S.n.b.g.

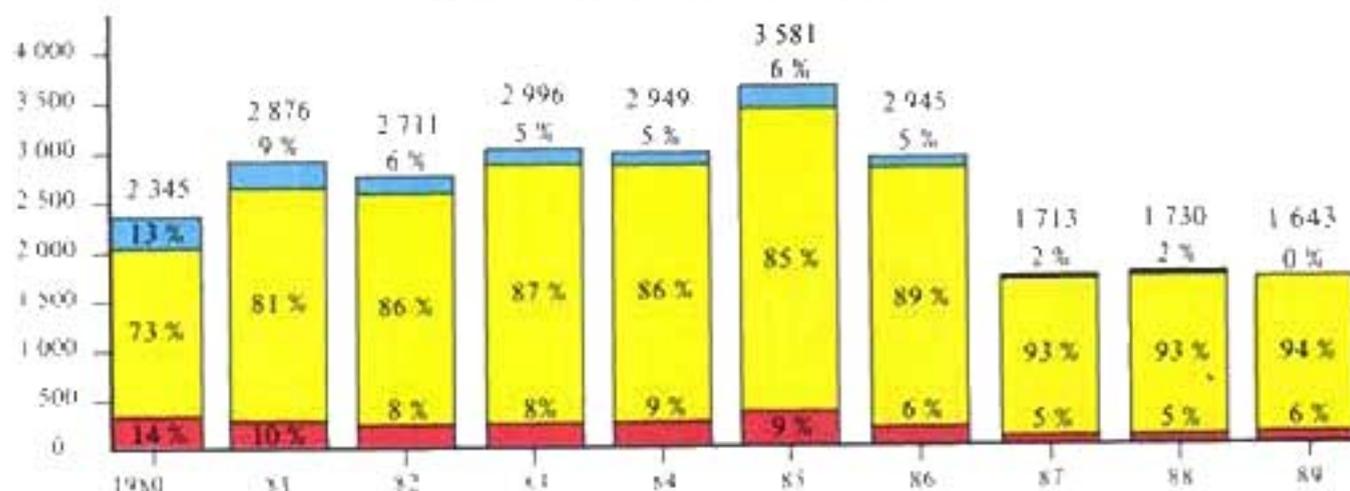
LE MARCHÉ AUTOMOBILE GABONAIS PAR FOURNISSEUR



DONT VEHICULES DE TOURISME



DONT VEHICULES UTILITAIRES



BILAN DE LA B.E.A.C. : POSITION DU GABON

en milliards de f cfa

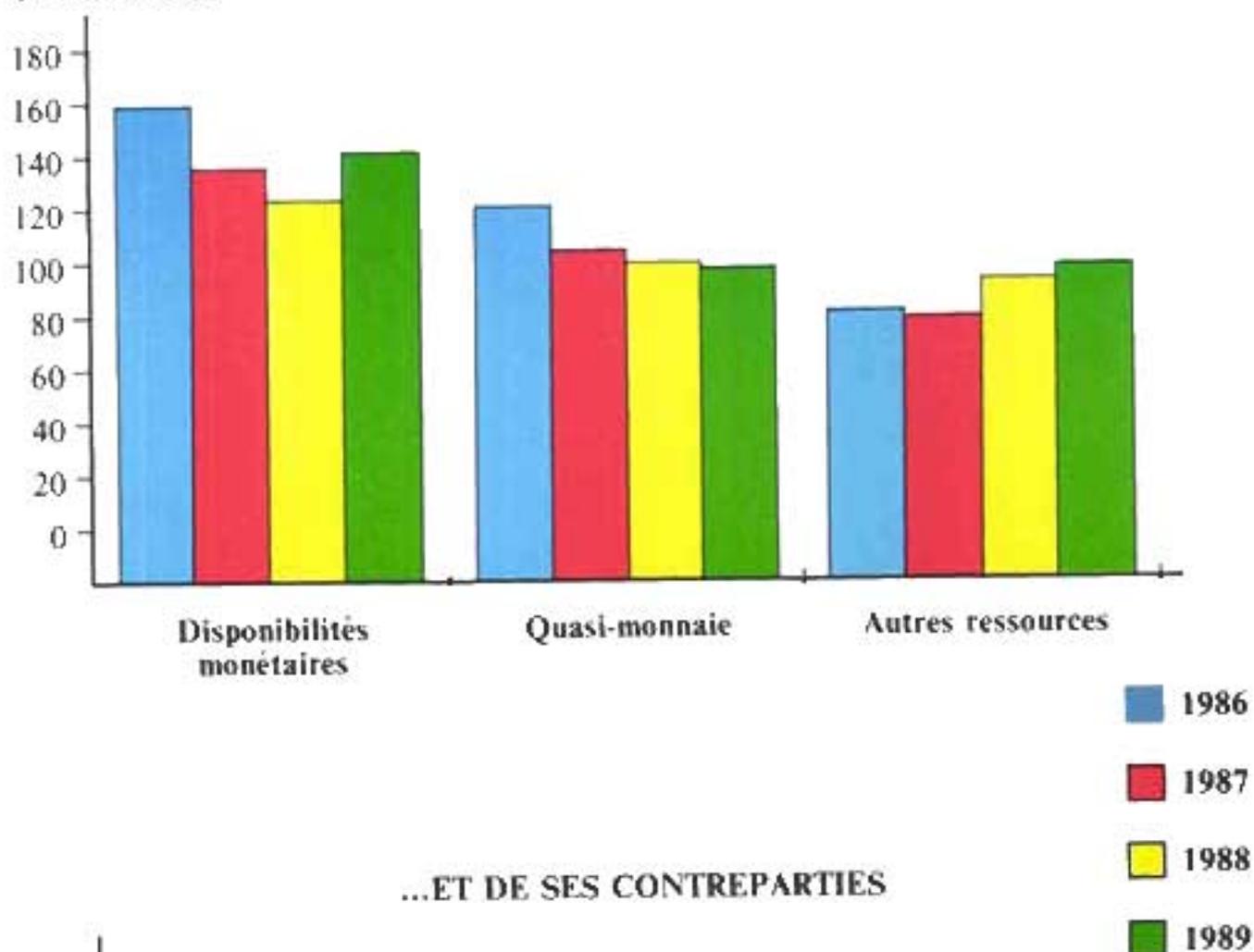
Actif	B.e.a.c. (a)		Gabon (b)		(b)/(a) en %	
	1988	1989 *	1988	1989 *	1988	1989 *
Disponibilités extérieures à vue	-30,3	9,1	-22,2	-48,1	73,3	-
Créances et avoirs en devises convertibles	31,7	47,2	0,0	0,2	0,0	0,4
Encaisse-or	30,5	28,1	1,7	1,6	5,6	5,7
F.m.i.	24,7	25,4	7,4	1,3	30,0	5,1
Créances sur les Trésors nationaux	215,2	230,7	62,6	98,7	29,1	42,8
Créances sur les banques	435,3	395,9	20,2	27,4	4,6	6,9
Valeurs immobilisées	56,8	62	0,4	0,4	0,7	0,6
Comptes d'ordre et divers	19,6	12,4	0,4	0,3	2,0	2,4
Total actif	783,5	810,8	70,5	81,8	9,0	10,1

Passif	B.e.a.c. (c)		Gabon (d)		(d)/(c) en %	
	1988	1989 *	1988	1989 *	1988	1989 *
Billets et monnaies	354,2	364,6	42,6	45,5	12,0	12,5
Trésors et compta- bles publics	119,5	106,4	7,3	20,5	6,1	19,3
Comptes courants des banques	79,5	100,7	13,9	7,8	17,5	7,7
Autres comptes	0,0	0,4	0,0	0,0	-	0,0
Transferts à régler	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
F.m.i.	18,5	18,4	3,9	5,8	21,1	31,5
Capital	36,0	36,0	-	-	0,0	0,0
Réserves	167,5	162,0	2,0	1,8	1,2	1,1
Comptes de liaison	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Comptes d'ordre et divers	8,3	22,3	0,8	0,4	9,6	1,8
Total passif	783,5	810,8	70,5	81,8	9,0	10,1

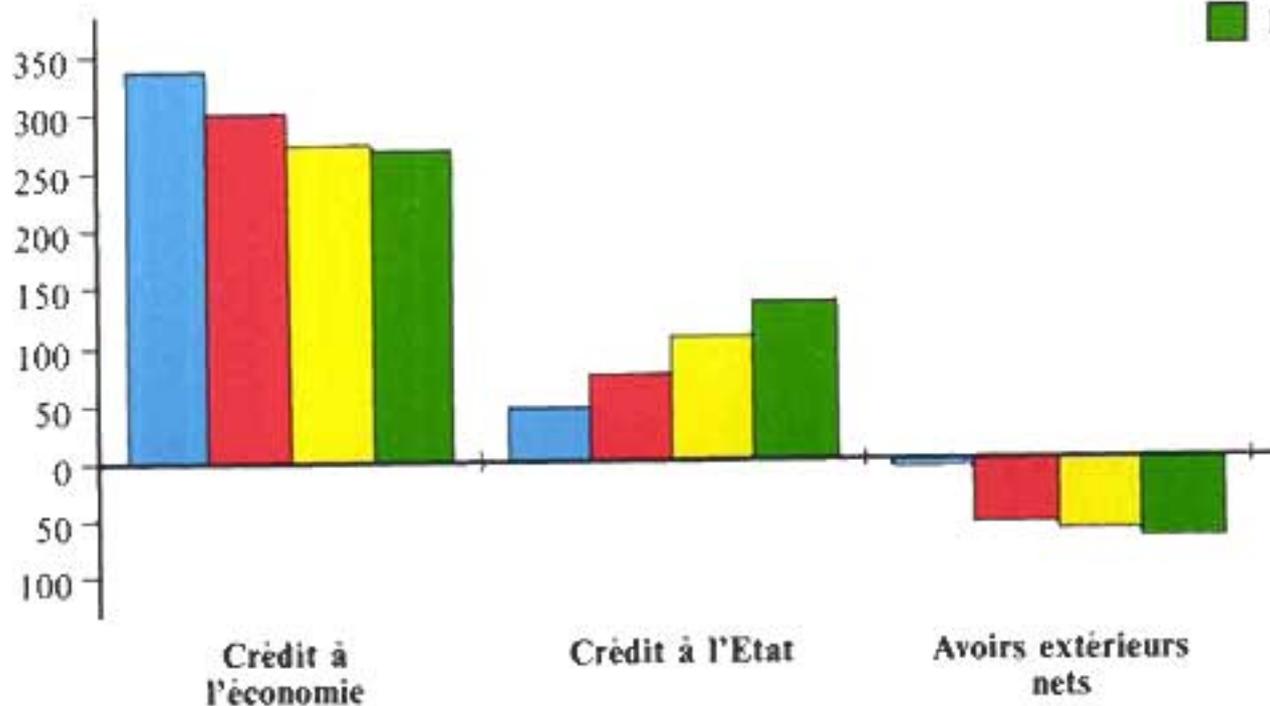
Source : B.e.a.c.

EVOLUTION DE LA MASSE MONETAIRE...

en milliards cfa



...ET DE SES CONTREPARTIES



EVOLUTION DES PRINCIPALES DEVISES

Cours moyens en f cfa

	Moyenne 86	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Dollar US	346,88	348,93	356,46	334,37	326,81
Mark	159,74	153,77	159,38	163,74	164,16
Livre Sterling	508,02	512,05	537,08	492,13	468,02
Yens (100)	206,36	195,42	212,48	216,76	201,27

	Moyenne 87	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Dollar US	300,53	305,59	303,75	302,62	285,45
Mark	167,24	166,41	166,99	166,94	169,49
Livre Sterling	491,85	484,95	495,21	497,68	506,24
Yens (100)	208,02	201,08	210,07	211,3	215,88

	Moyenne 88	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Dollar US	297,73	284,66	296,4	316,71	299,83
Mark	169,60	169,67	168,71	170,07	170,82
Livre Sterling	529,85	521,11	527,57	534,58	547,55
Yens (100)	232,37	223,93	232,68	236,11	242,67

	Moyenne 89	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Dollar US	319,78	316,23	335,97	329,65	297,28
Mark	169,71	169,50	169,65	168,84	170,85
Livre Sterling	513,91	542,14	521,33	517,60	474,56
Yens (100)	227,45	242,68	233,25	227,04	206,83

REPARTITION DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR PUBLIC

en decembre 1989

1- Répartition par sexe

Sexe	Nombre	% du total
Hommes	24 731	77,5
Femmes	7 170	22,5
Total	31 901	100,0

2- Répartition par situation matrimoniale

Situation matrimoniale	Nombre	% du total
Célibataires	21 209	66,5
Maries	10 280	32,3
Veufs	132	0,4
Divorcés	280	0,8
Total	31 901	100,0

3- Répartition par statut

Statut	Nombre	% du total
Fonctionnaires	13 477	42,2
Contractuels locaux sous statut	4 048	12,7
Contractuels expatriés sous statut	1 340	4,2
Contractuels hors statut	348	0,7
Cas particuliers	234	1,1
Autres agents de l'Etat	12 454	39,1
Total	31 901	100,0

4- Répartition par catégorie

Catégorie	Nombre	% du total
Hors catégorie	783	2,5
A 1	7 568	23,7
A 2	2 919	9,1
B 1	9 475	29,7
B 2	5 831	18,3
C	3 682	11,5
Catégorie 6	1 643	5,2
Total	31 901	100,0

Ventilation par secteur administratif	Nombre	% du total
Pouvoirs publics	1 310	4,1
Administrations de souverainete	587	1,8
Défense nationale	12 147	38,1
Administration générale	2 531	7,9
Administrations économiques	1 748	5,5
Administrations de développement	1 456	4,5
Administrations de l'éducation	8 705	27,3
Administrations sociales	3 130	9,8

Source - Direction générale du budget

EMPLOI DANS LE SECTEUR PRIVE ET LE SECTEUR PARA-PUBLIC

Effectifs au 31/12

Secteurs	1985	1986	1987	1988 *
Agriculture, élevage, pêche	2 510	2 398	2 231	1 846
Forêts	4 083	3 626	3 293	3 335
Pétrole	2 162	1 865	1 763	1 820
Mines	4 958	4 797	4 585	2 917
Autres activités extractives	34	44	5	nd
Industries agro-alimentaires	2 904	3 284	3 697	3 839
Fabrication de boissons	1 533	1 599	1 188	1 208
Textile	465	478	409	359
Industries du bois	3 893	3 463	2 743	2 685
Imprimerie	311	346	264	310
Chimie	735	671	589	562
Raffinage	460	474	485	484
Matériaux de construction	664	604	403	357
Ouvrages métalliques	974	718	545	546
Réparation	1 037	761	618	578
Eau électricité	2 016	2 049	2 084	2 148
B.t.p.	21 108	11 207	6 127	4 101
Services pétroliers et miniers	3 003	1 585	1 948	3 143
Hôtels	1 738	1 711	903	1 026
Transports terrestres	2 568	2 060	1 999	2 116
Transports maritimes	298	318	267	244
Transports aériens	2 749	2 356	2 349	2 826
Auxiliaires de transport	3 057	2 831	2 803	2 087
Postes	2 079	2 293	2 245	2 191
Services immobiliers	30	33	19	31
Services aux entreprises	1 880	1 879	1 394	1 601
Services aux particuliers	3 171	3 344	3 215	3 219
Commerce	8 449	7 105	5 975	6 733
Banques assurances (1)	1 580	1 742	1 645	1 790
Total	80 449	66 185	56 342	54 102

(1) Non compris la Banque gabonaise de développement

